

# Rapport de gestion 2012

A l'intention du Conseil communal



## **PROJET**

# **RAPPORT No 05/2013**

# de la Municipalité au Conseil communal

sur

la gestion communale pour l'année 2012

Date proposée pour la rencontre

entre

la CoGest et la Municipalité :

le 14 mai 2013 à 19 h. 00

à la Villa Mounsey, à Montreux

## TABLE DES MATIERES

		<u>Pa</u>	<u>ages</u>
Considérations générales	1		
Administration générale	2	à	18
– Conseil communal	2	à	3
– Municipalité	3	à	5
Collaborations intercommunales	5	à	6
<ul> <li>Jumelages, pactes d'Amitié, relations internationales</li> </ul>	7	à	9
- Communication	9	<b>.</b>	_
Greffe municipal – Secrétariat de la Municipalité	10	à	12
- Naturalisations	12	ŭ.	
- Votations	12	à	14
– Elections cantonales	14	-	
Office de la population	14	à	16
- Archives de Montreux	17	à	18
Finances et ressources humaines  Les moyens	19	à	34
- Finances – Activités et organisation du service	19		
- Finances et chiffres 2012	19		
– Plan d'action 2012	20	à	21
Paiement des prestations communales	21	u	21
- Assurances	21		
Centre informatique	21	à	22
Personnel communal	23	à	30
Service des ressources humaines	30	à	34
Sécurité, mobilité et espaces publics	35	à	49
LES COOI UIII ACIONS			
Service de défense contre l'incendie et de secours	35	à	39
Transports publics et Mobilité	39	à	40
- Voirie	40	à	44
Fenaces verts	40	u è	40

# TABLE DES MATIERES (suite)

			<u>P</u>	<u>ages</u>
	anisme et travaux publicserritoire	50	à	68
_	Aménagement du territoire	50	à	54
_	Police des constructions	55	à	59
_	Les procédés de réclame	59	-	
_	Travaux publics	59		
_	Gestion des infrastructures	59	à	62
_	Gestion du territoire	63	<b>.</b>	<b>0</b> _
_	Environnement	63	à	65
_	Projets – Chantiers	65	à	68
	naines, bâtiments et sportinstallations	69	à	87
	Secrétariat locations	69		
	Terrains et bâtiments locatifs	69	à	70
	Chalets et alpages	70	a	70
	Bâtiments publics et administratifs	70 70	à	71
_	Bâtiments scolaires primaires et secondaires	70 72	à	73
_	Lieux de culte	72 73	à	73 74
_	Entretien des installations sportives et bains publics	73 74	а	/ 7
_	Parking du Marché et gestion de parkings en ouvrage	7 <del>4</del> 74	à	75
	Equipe d'entretien	7 <del>-1</del> 75	а	75
_	Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux	75 75	à	76
_	Office du sport et des installations sportives	75 76	à	80
_	Energie	80	à	83
_		83		84
_	Vignes Forêts	85	à	87
_	101665	03	а	67
	nomie, culture et tourismeactivités	88	à	102
_	Montreux célèbre ses 50 ans	88	à	89
_	Economie	89	à	90
_	Culture	90	à	96
_	Tourisme	96	à	98
_	Autres institutions	98	à	100
_	Bibliothèque municipale	101	à	102

## TABLE DES MATIERES (suite)

		<u>P</u>	<u>ages</u>
Affaires sociales, familles et jeunesse Les générations	103	à	115
– Office du logement	103		
REME (Réseau Enfance Montreux et Environs)	103	à	104
Autres tâches de la Direction	104	à	105
– Animation Jeunesse	105	à	108
<ul> <li>Accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS)</li> </ul>	108		
– Ecoles	108		
<ul> <li>Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest</li> </ul>			
et de Montreux-Est	108	à	113
- Groupe Guidance	113		
Conseillère Ecole-Famille	114		
Service de Santé Scolaire	114	à	115
Vœux et observations sur la gestion 2011 émis par la Commission de gestion du Conseil communal	116		
Conclusions	116		

 $\underline{\text{N. B.}}$ : Afin de simplifier la lecture du rapport de gestion, vous trouverez entre parenthèses, à titre comparatif, les chiffres reflétant les résultats de l'année 2011, par exemple : rapport de gestion 2012 (2011).

#### **RAPPORT**

#### de la Municipalité de Montreux

#### au Conseil communal

#### sur sa gestion durant l'année 2012

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, de l'article 34 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et de l'article 100, al. 3, du Règlement du Conseil communal du 6 septembre 2006, la Municipalité a l'honneur de vous présenter le rapport No 05/2013 sur sa gestion durant l'exercice 2012.

#### **CONSIDERATIONS GENERALES**

#### **Administration**

La marche de l'Administration s'est déroulée normalement et la Municipalité tient à exprimer sa reconnaissance à tous les membres du personnel communal<sup>1</sup>, dont le travail et le comportement ont généralement donné entière satisfaction.

#### **Préfecture**

Conformément à la Loi sur les communes, M. Roland Berdoz, Préfet du District de la Riviera Pays-d'Enhaut, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Montreux, le 23 novembre 2012.

Au cours de sa visite, M. le Préfet contrôle, consulte et vise l'ensemble des procès-verbaux et registres de l'Administration communale, d'une part, s'entretient avec les membres de la Municipalité sur des problèmes d'intérêts généraux et des points particuliers, d'autre part.

La Municipalité tient à relever les excellentes relations entretenues avec la Préfecture et souligne que cette année encore, aucun point n'a soulevé de questions, ni amené à effectuer de modifications.

1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Par souci de lisibilité, les termes génériques masculins sont le plus souvent employés dans le rapport. Ils désignent aussi bien les hommes que les femmes.

# ADMINISTRATION GENERALE LA COMMUNE

#### **Conseil communal**

En 2012, l'organisation du Conseil communal a été la suivante :

Président : M. Grégoire FURRER, jusqu'au 30 juin

M. Olivier BLANC, dès le 1<sup>er</sup> juillet

1<sup>er</sup> Vice-président : M. Olivier BLANC, jusqu'au 30 juin

Mme Irina GOTE, dès le 1<sup>er</sup> juillet

2<sup>ème</sup> Vice-président : Mme Irina GOTE, jusqu'au 30 juin

M. Emmanuel GETAZ, dès le 1<sup>er</sup> juillet

Scrutateurs: M. Bassam DEGERAB, jusqu'au 30 juin

M. Marcel RIEDO, jusqu'au 30 juin Mme Suzanne CORNAZ, dès le 1<sup>er</sup> juillet M. Mathias OCH, dès le 1<sup>er</sup> juillet

Scrutateurs

suppléants: M. Yves AUBRY, jusqu'au 30 juin

Mme Susanne CORNAZ, jusqu'au 30 juin M. Gilles MARCO, dès le 1<sup>er</sup> juillet Mme Patricia VOUILLOZ, dès le 1<sup>er</sup> juillet

Secrétaire : Mme Charlotte CHEVALLIER

Secrétaire suppléante : Mme Jacqueline BURRI GAIGNAT

Huissier: M. Jean-Michel TALON

Huissier suppléant : M. Patrick TALON

Le Conseil communal a enregistré les démissions de :

M. Yves AUBRY (ml), M. Francis BRÜLHART (soc), M. Edmond CHEVALLEY (plr), Mme Coralie DUMOULIN (plr), M. Salvatore GIANNONE (udc), Mme Elvira GROGNUZ (udc), M. Massoud LAVASSANI (soc), Mme Georgette MORISOD (soc), M. Marcel RIEDO (soc),

et prend acte avec tristesse du décès d'une Conseillère communale, Mme Sophie DESBAILLETS (plr),

#### alors que:

M. Bruno FEMIA (soc), M. Joseph FILIPPONE (plr), M. Armin GOTE (soc), M. Patrick GROGNUZ (plr), M. Jean-Bernard KAMMER (soc), M. Constantin Adrian LAZAR (soc), M. Tal LUDER (ml), M. Gilles MARCO (udc), M. Pablo MENZI (udc), M. Domenico SILLERI (soc), ont été assermentés.

Le Conseil communal s'est réuni neuf fois, le nombre de Conseillers communaux présents aux séances a varié de 75 (69) à 91 (86) personnes, générant ainsi une participation moyenne de 81 % (79 %).

#### Municipalité

Pour l'année 2012, la Municipalité a été constituée comme suit :

Syndic: M. Laurent WEHRLI

1<sup>er</sup> Vice-président : M. Alain FEISSLI, jusqu'au 30 juin

M. Christian NEUKOMM, dès le 1<sup>er</sup> juillet

2<sup>ème</sup> Vice-président : M. Christian NEUKOMM, jusqu'au 30 juin

Mme Edith WILLI, dès le 1<sup>er</sup> juillet

Conseiller municipal: M. Alain FEISSLI

Conseiller municipal: M. Christian NEUKOMM

Conseillère municipale: Mme Jacqueline PELLET

Conseiller municipal: M. Pierre ROCHAT

Conseiller municipal: M. Caleb WALTHER

Conseillère municipale: Mme Edith WILLI

#### **Principales activités**

La Municipalité a tenu 41 (41) séances ordinaires dont 7 séances prolongées et 6 séances assignées à l'étude du projet de budget 2013. Elles ont été consacrées notamment à la réorganisation de l'Administration communale, au versement des différentes subventions, à la suite à donner aux recours, à la préparation et au déroulement du Montreux Jazz Festival, du 50ème anniversaire de la Commune de Montreux et au colloque sur les fusions de Communes, du Montreux Comedy Festival, du Montreux Noël, du Septembre musical et de diverses inaugurations.

Une délégation de la Municipalité a notamment rencontré des délégations d'Afrique du Sud, d'Allemagne, de Chine, de Corée, de Côte d'Ivoire, de Finlande, de France, de Grande-Bretagne, du Japon et du Liban.

La Municipalité s'est réunie à l'occasion de deux séminaires, de deux jours chacun, à Villars-sur-Ollon, respectivement aux mois de mars et de novembre.

Par ailleurs, la Municipalité a participé aux diverses réunions avec les Municipalités du District Riviera Pays-d'Enhaut ; elle a, de plus, rencontré les membres des exécutifs de Nyon, d'Ollon, de Rennaz et de Villeneuve.

Elle a dialogué et reçu en délégation, tout au long de l'année, différents représentants des Autorités fédérales et cantonales.

Dans le cadre de ses fonctions, M. Laurent Wehrli, Syndic et Député, a notamment participé aux Conférences des Syndics du District de la Riviera Pays-d'Enhaut.

La Municipalité s'est entretenue au niveau communal avec des présidents ou des membres de diverses associations, sociétés locales, présidents des sociétés et associations de villages, comités, syndicats, fondations, notamment avec les membres du Conseil d'administration du Casino Barrière Montreux S.A., du Centre de Congrès Montreux S.A., des Fondations du Montreux Jazz Festival, du Montreux Comedy Festival et du Septembre musical, ainsi qu'avec les partenaires du tourisme montreusien et régional.

Elle a reçu les chefs de services, ainsi que la délégation du personnel communal, a siégé avec la commission municipale de naturalisation, la commission des finances et la commission de gestion, a tenu diverses conférences de presse, sans compter les points de presse, auxquels elle convie traditionnellement les journalistes le vendredi qui précède chaque séance du Conseil communal et les différentes interventions dans les journaux, à la radio ou à la TV.

Elle a assisté à la cérémonie officielle du 1<sup>er</sup> août devant la stèle du soldat, suivie d'un défilé, ainsi qu'à diverses manifestations locales dans le cadre de la célébration de la Fête nationale.

La Municipalité a notamment pris part aux réceptions officielles des sportives et des sportifs méritants, des jeunes citoyens, des jeunes étrangers de 18 ans ayant le droit de vote sur le plan communal, des nouveaux bourgeois et des nouveaux Suisses et / ou Vaudois résidant à Montreux, des résidents du Moyen-Orient, du 46ème Montreux Jazz Festival, du 66ème Septembre musical, du Marché de Noël, à l'inauguration officielle du nouveau Parc Albert Filliettaz, à l'inauguration officielle des panneaux électroniques d'information de la Commune de Montreux, au 50ème anniversaire de la Commune de Montreux et au repas de fin d'année du personnel.

Elle a également effectué des visites de chantiers et d'entreprises.

Par ailleurs, elle a été représentée :

- aux anniversaires des nonagénaires et plus particulièrement des centenaires ;
- aux rapports de fin d'année du Corps de police et de l'ORPC, du Service de Défense Incendie et de secours Montreux-Veytaux (SDIS);
- lors des foires de Brent et des Planches et de diverses manifestations villageoises ;

- lors des promotions des différents établissements scolaires publics ou privés, primaires, secondaires ou professionnels, de remise de prix;
- aux rencontres de l'Union des Communes Vaudoises ;
- à diverses Assemblées générales ordinaires ou extraordinaires ;
- aux concerts et spectacles, inaugurations diverses, salons, congrès ;
- aux manifestations de soutien humanitaire à but non lucratif.

#### Les collaborations intercommunales

Le tableau ci-après représente de manière synthétique les collaborations intercommunales dans lesquelles la Commune de Montreux est impliquée.

Les activités en lien avec ces collaborations se trouvent dans les dicastères concernés.

Par ailleurs, chacune des institutions fait l'objet d'un descriptif détaillé qui figure sur le site www.sai-riviera.ch.

# LES COLLABORATION INTERCOMMUNALES

Part of the title of title		COMMUNE	SER									
a witcomanie (ACT)  We write the contract of t	INSTITUTIONS		-								 	
with the contract of the contr	Fonds Cultural Riviera											
Accomparie (ACT)  We eventue with the control of th	Olida Cultular Niviala											
wkcomanie (ACT)  wkcomanie (ACT)  wkcomanie (ACT)	Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera											
Disconanie (ACT)  Disconanie (ACT)  Disconanie (ACT)  Disconanie (ACT)  Disconanie (ACT)	Fonds intercommunal sports/jeunes											
Sylviconanie (A.C.)  Sylviconanie (A.C.)  Enfortreux  Enfortreux  Touristique	Montreux-Vevey-Tourisme										Lavaux	
xxconarie (ACT)  xxconarie (ACT)  xxconarie (ACT)  xxconarie (ACT)  xxconarie (ACT)  xxconarie (ACT)	Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera											
wicomanle (ACT)  wicomanle (ACT)  with the property of the pro	Inspection de chantiers											
Micomanie (ACT)  Wicomanie (ACT)  E Montreux  E Montreux  C Duristique	Taxe intercommunale de séjour											
Niconanie (ACT)  Nicona	PROMOVE											
e Montreux  countsique	CORAT											
Pricomanie (ACT)  Pricomanie (	CTI (commission technique intercommunale)										Lutry	
xicomarie (ACT)  xicomarie (ACT)  E Montreux  E Montre	CIEH	***************************************										
xicomanie (ACT)  with the contract of the cont	Police Riviera + CSU											
it buristique	Commission prévention Riviera											
touristique   Point	Association pour la prévention et la lutte conter la toxicomanie (ACT											
e Montreux  touristique	ORPC											
e Montreux  touristique	SIGE										Périmètre variable selon les tâches	
touristique	Gederiviera											
touristique	SATOM ( + ancienne SA Compost )										Noville, Rennaz, Roche, Chexbres,	, Puidoux, Rivaz,
e Montreux  t. burristique  t. burristique		*****									district d'Aigle, Pays-d'Enhaut, Bas	s Valais
e Montreux  i. touristique	VMCV SA											
e Montreux  touristique	CICG										Noville, Rennaz, Rodhe, Chexbres, Grandvaux, Puidoux, Riex, Rivaz, : Aigle, Bex, Chessel, Lavey-Mordes Ollon, Yvorne, Bas Valais	, Cully, Epesses, Saint-Saphorin, S, Leysin, Noville,
e Montreux  t buristique	Organisation hospitalière régionale											
e Montreux  E buristique	Convention utilisation des installations sportives											
e Montreux  touristique	Groupement de défense contre la grêle à Lavaux										Lavaux	
touristique	Forum des municipalités											
e Montreux  touristique	SAI											
e Montreux  touristique	CSD (Conférence des syndics du district)											
touristique to the first of the	Transports Montreux-Vevey-Riviera SA											
touristique touris	Conférence intermunicipale											
touristique touris	MSST ( sécurité au travail )											
touristique : to	Eglise Evangélique réformée de langue allemande de Montreux										Noville, Rennaz, Chessel	
touristique : to	SDIS			+	+	+		+	+			
	Fondation de la ville de Montreux pour l'équipement touristique				+							
	Domaine skiable des hauts de Montreux (Jaman)			+	+	+	7	1	+			
	Bibliothèque intermunicipale				+							
	Collecte des déchets											
	REME (Réseau Enfance Montreux & Environs)											
	Equipements sportifs											
	Signalisation routière					-	-					
	Sociétés de sauvetage											
	Morgue											
	Routes et quais communs											
	Stand de tir de Villeneuve										Roche	
	DPS Plate-forme Montreux-Veytaux											
	Cercle scolaire primaire Montreux-Veytaux				-							
	Cercle scolaire secondaire Montreux								H		Novilla Dannaz Rocha Chaccal	

## Jumelages, pactes d'Amitié, relations internationales

#### a) Jumelage avec la Ville de Menton (France)

Mme E. Willi, Conseillère municipale, a représenté la Municipalité de Montreux à l'occasion du 63<sup>ème</sup> Festival de Musique de Menton, les 27 et 28 juillet 2012.

Par ailleurs, dans le cadre de la commémoration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune de Montreux, deux groupes folkloriques mentonnais, « la Capeline de Menton » et « la Mentonnaise » ont fait le déplacement. Ils sont restés à Montreux du 21 au 23 septembre 2012 et se sont produits sous le Marché couvert et lors de la parade dans les rues de Montreux.

#### b) Jumelage avec la Ville de Wiesbaden (Allemagne)

A l'occasion du cinquantenaire de la Commune de Montreux, le groupe de danse « Extravaganza » et la fanfare « Wiesbadener Prinzengarde 1900 e. V. » ont défilé lors de la parade dans les rues de Montreux et se sont produits sous le Marché couvert.

Traditionnellement et conformément aux accords signés entre Montreux et Wiesbaden dans le cadre des échanges scolaires entre nos deux villes, 75 (80) élèves de Montreux et leurs accompagnateurs ont séjourné à Wiesbaden du 22 au 28 septembre et 81 (72) élèves encadrés de Wiesbaden sont venus à Montreux du 10 au 16 mars.

De plus, une étudiante allemande a effectué un stage professionnel non-rétribué du 23 juillet au 31 août 2012 auprès de l'Administration générale, pour le Greffe municipal.

#### c) Pacte d'amitié signé avec la Ville d'Atlanta (USA)

Conformément aux accords découlant du Pacte d'Amitié signé avec la Ville d'Atlanta (USA), M. L. Wehrli, Syndic et Député, s'est rendu à Atlanta en visite officielle du 27 au 29 février 2012. Il a notamment été reçu et s'est entretenu avec M. Kasim REED, Maire d'Atlanta, de la continuité et de l'évolution à donner à ce pacte d'amitié, en évoquant des actions visant à en renforcer le développement.

#### d) Pacte d'amitié signé avec la Ville de Chiba (Japon)

Conformément aux accords découlant du Pacte d'Amitié signé avec la Ville de Chiba au Japon, trois étudiantes, deux étudiants et leur accompagnatrice sont venus à Montreux dans des familles d'accueil, du 29 juillet au 13 août 2012.

A relever la présence de SEM Kazuyoshi Umemoto, Ambassadeur du Japon en Suisse, et Madame, lors de la soirée officielle de cet échange qui a eu lieu à l'Hôtel Victoria de Glion. Elle atteste des liens étroits tissés entre la Commune de Montreux et le Japon.

Le programme des visites de l'échange s'est étendu au-delà des frontières de la Commune de Montreux et de celles du Canton de Vaud, à satisfaction de tous. Les étudiants ont notamment partagé, durant quelques jours, la vie de jeunes au sein d'un camp-jeunesse vacances à Leysin. Par ailleurs, Mme E. Willi s'est rendue à Chiba le 16 octobre 2012. Elle a été reçue par le Directeur du bureau du Maire, le Directeur du département des affaires économiques et par le Directeur de la culture et des sports pour une visite de courtoisie.

Une correspondance de remerciements en provenance d'une classe de Chiba, comportant de nombreux dessins a été transmise à la classe d'écoliers de Chernex qui s'était mobilisée afin d'apporter une aide aux enfants du Japon affectés par le tsunami le 11 mars 2011.

Les échanges avec la Conférence des Maires pour la Paix, présidée par les Maires d'Hiroshima et de Nagasaki, visant à rendre le monde libre de toute arme nucléaire, se maintiennent.

#### e) Protocole d'entente avec la Ville de Clarens (Afrique du Sud – RSA)

Il y a environ deux ans, M. Rolf Schlub, un Suisse établi à Clarens, Afrique du Sud, depuis 1972, avait approché l'Association des intérêts de Clarens (VD) et l'Administration générale pour créer un lien entre les deux villes de Clarens.

En parallèle et en vue de la commémoration des 100 ans de Clarens (RSA), un contact a été entrepris par l'entremise de l'Ambassade de Suisse en Afrique du Sud pour établir également un lien avec les Autorités de Montreux-Clarens.

Etant donné que la Ville de Clarens (RSA) offre des parallèles avec la Commune de Montreux, notamment au niveau touristique et artistique, un protocole d'entente a été signé entre la Municipalité de Montreux et la Municipalité de Dihlabeng à laquelle est rattachée la Ville de Clarens (RSA).

C'est en 1912 que les Boers ont donné le nom de Clarens à un petit village d'Afrique du Sud, en mémoire du lieu, où est décédé, en 1904, le Président Paul Krüger, figure majeure de l'histoire de l'Afrique du Sud dans la lutte d'indépendance contre les anglais. En exil en Europe, il a été soigné à Clarens (Montreux) où il vécut dans l'une des villas Dubochet jusqu'à sa mort.

M. L. Wehrli, Syndic et Député, a représenté la Municipalité à Clarens (Afrique du Sud), dans le cadre de la commémoration du centenaire de cette ville, du 19 au 21 octobre 2012.

# f) Protocole d'entente avec la Préfecture coréenne autonome de Yanbian (Chine)

La Préfecture autonome coréenne de Yanbian, située dans la Province de Jilin, partie nord-est de la Chine, en bordure de la Corée du Nord et de la Russie (Région de Vladivostok), a été institutionnalisée en 1952.

Au cours du printemps 2012, une délégation de la Préfecture autonome coréenne de Yanbian, conduite par le Gouverneur de cette région, M. Li Longxi, est venue à Montreux dans le cadre d'un voyage d'étude.

Suite à cette rencontre, lors d'un autre déplacement en Asie, M. L. Wehrli, Syndic et Député, s'est rendu dans cette région. Au cours de cette visite et dans le cadre des discussions sur les échanges possibles entre Montreux et Yanbian, un mémorandum a été signé. Celui-ci donne un cadre à la poursuite des relations, en particulier dans le domaine de la formation aux métiers du tourisme, ainsi que dans celui des échanges plus traditionnels, notamment de groupes de jeunes.

#### g) Echanges internationaux avec la Finlande

Le 2 juin 2012, un service religieux, suivi d'une cérémonie à la mémoire du Maréchal Mannerheim, a eu lieu devant le cénotaphe érigé à sa mémoire, au Port de Territet, en présence de SEM Alpo Rusi, Ambassadeur de Finlande, à Berne, du Lieutenant-Colonel Olivier Jacot-Guillarmod, Président de l'Association Finno-Suisse des Officiers, de Mme Jacqueline Pellet, Conseillère municipale, ainsi que de différents officiers et représentants militaires et politiques finlandais et suisses.

#### **Communication**

La refonte du site internet communal s'est poursuivie en 2012, avec pour objectif le lancement du nouveau site au premier semestre 2013. L'autre activité marquante de la communication l'an passé a bien sûr été la fête des 50 ans de Montreux qui a mobilisé l'équipe de communication en septembre.

Grâce à l'engagement, voté par le Conseil communal, d'une assistante à 30 % en octobre 2011, la communication communale a pu être renforcée en 2012 et des nouveautés ont fait leur apparition, telles la diffusion régulière des décisions municipales « InfoMuni », la mise en service et la gestion des panneaux électroniques d'information sur le plan externe, la revue de presse et la création d'un bulletin d'information destiné au personnel communal sur le plan interne. Ces activités sont venues compléter les tâches habituelles de suivi des relations avec les médias, d'organisation et coordination de points de presse et de conférences de presse, de mise à jour du site Internet communal et de préparation et de réalisation du projet de plan de communication de la Municipalité notamment.

Parallèlement, l'équipe communication a apporté son support aux directions pour divers événements comme l'organisation de la fête de clôture CLARENSemble et la présentation publique de la Maison de Quartier de Clarens ou encore les Etats généraux de la cohésion sociale. Enfin, quatre éditions du journal communal « Vivre à Montreux » sont arrivées dans les boîtes aux lettres des habitants, dont un numéro de 12 pages.

2012 a en outre permis l'engagement au  $1^{\rm er}$  janvier 2013 d'une jeune responsable du site internet qui porte également la casquette de « Community manager », autrement dit de gestionnaire des réseaux sociaux. Cet engagement à 50 % porte l'effectif de l'équipe communication à trois personnes, représentant  $1.5 \; \text{EPT}$ .

#### **Greffe municipal – Secrétariat de la Municipalité**

Le Greffe municipal et le Secrétariat de la Municipalité ont assumé principalement les tâches suivantes :

- préparation, ordre du jour et tenue des procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires de la Municipalité;
- rédaction et suivi de la correspondance de la Municipalité et de l'Administration générale;
- rédaction du rapport de la Municipalité sur la gestion communale ;
- coordination, suivi et préparation de l'ordre du jour des séances du Conseil communal;
- mise à jour des lois et règlements ;
- préparation et tenue de la Conférence des chefs de services communaux, présidée par le Secrétaire municipal et la Secrétaire municipale;
- relations intercommunales ;
- suivi des relations avec les médias, organisation et coordination des points et des conférences de presse;
- suivi et coordination des relations avec :
  - les Autorités fédérales ;
  - les Autorités et les départements cantonaux ;
  - la Préfecture ;
  - les Municipalités du Canton et du District de la Riviera Pays-d'Enhaut;
  - les Municipalités des autres Cantons et des Districts voisins ;
  - les gouverneurs, les comités, les syndicats, les fondations, les associations et les sociétés locales;
- suivi et coordination des relations dans le cadre des jumelages avec Menton (France) et Wiesbaden (Allemagne), dans le cadre des pactes d'Amitié avec Chiba (Japon) et Atlanta (Etats-Unis), dans le cadre d'éventuels partenariats avec Budapest (Hongrie) et Xicheng District, Beijing (Chine), ainsi que des relations extérieures avec la Finlande et les pays du Moyen-Orient;

- protocole ;
- organisation de réceptions, d'inauguration et de manifestations sous l'égide de la Municipalité, notamment :
  - réception officielle du Montreux Jazz Festival ;
  - réception officielle des jeunes citoyens, des jeunes étrangers de 18 ans ayant le droit de vote sur le plan communal, des nouveaux bourgeois et des nouveaux Suisses et / ou Vaudois résidant à Montreux;
  - réception officielle en l'honneur des résidents du Moyen-Orient ;
  - organisation de la cérémonie officielle du 1<sup>er</sup> août ;
  - 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune de Montreux et colloque sur les fusions de Commune, en collaboration avec l'Association Montreux - 50 ans ;
  - inauguration officielle du nouveau Parc Albert Filliettaz ;
  - inauguration officielle des panneaux électroniques d'information de la Commune de Montreux;
  - co-organisation de l'Assemblée générale de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud ;
  - traitement de 950 (923) demandes de manifestations, y compris les octrois de vins d'honneur, de demandes de feux d'artifices ou du 1<sup>er</sup> août, dont 370 (261) avec délégation ou représentation municipale lors de congrès, d'expositions, d'Assemblées générales ou extraordinaires ou autres;
- gestion de l'économat communal ;
- délivrance des actes émanant de la Municipalité ;
- établissement de pièces diverses :
  - actes de mœurs : 16 (28) ;
- établissement de duplicata des cartes de vote : 13 (20) ;
- établissement des nouvelles cartes de vote : 236 (401) ;
- établissement de la liste des scrutateurs pour les deux bureaux de vote de Montreux et Clarens : 95 (95);

- préparation des élections et votations :
  - mise à jour du rôle des électeurs :
    - départs et décès : 1063 (973) ;
    - arrivées et retours : 738 (786) ;
    - personnes suisses nées en 1994 : 156 (145) ;
    - personnes étrangères ayant le droit de vote sur le plan communal : 3'924 (3'841);
- contrôle des signatures des initiatives et référendums : 3'911 (2'774).

#### **Naturalisations**

Le Greffe municipal a assumé diverses tâches en lien avec les demandes de bourgeoisie de Montreux et de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux, facilitées fédérales, facilitées cantonales ou ordinaires.

556 (550) dossiers en cours ont été traités durant l'année 2012, représentant 805 (814) personnes, dont 306 demandes déposées par des hommes et 250 par des femmes, comprenant 5 époux, 69 épouses, 83 garçons et 92 filles.

14 (24) demandes ont été refusées ou retirées en cours de procédure et 5 suspendues.

En 2012, le Greffe municipal a adressé 124 (68) formulaires d'enregistrement d'Etat-civil, en vue de déposer une demande de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux, dont 53 concernant l'Art. 8 LDCV (demande ordinaire), 24 l'Art. 22 LDCV (naturalisation facilitée des jeunes de la 2<sup>ème</sup> génération) et 47 l'Art. 25 LDCV (naturalisation facilitée des étrangers nés en Suisse).

Au 31 décembre 2012, 165 formules et annexes, vérifiées et validées par notre Autorité, étaient encore en traitement auprès de l'Administration cantonale. En conséquence, les candidats n'avaient pas encore été en mesure de déposer leur dossier de naturalisation à Montreux. Ces demandes seront traitées par le Greffe municipal dès réception du document d'Etat-civil. Les documents d'État-civil émis ont une validité de six mois.

#### **Votations**

En 2012, les électeurs de la Commune ont été convoqués à cinq reprises, à savoir pour :

- 4 votations fédérales :
  - 11 mars :
    - objet No 1 : initiative populaire du 18 décembre 2007 « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires » ;

- objet No 2 : initiative populaire du 29 septembre 2008 « Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement) » ;
- objet No 3: initiative populaire du 26 juin 2009 « 6 semaines de vacances pour tous »;
- objet No 4: arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (contreprojet à l'initiative « Pour des jeux d'argent au service du bien commun »);
- objet No 5 : loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL).

#### – 17 juin :

- objet No 1 : initiative populaire « Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement » ;
- objet No 2 : initiative populaire « Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux : la parole au peuple!) » ;
- objet No 3 : modification du 30 septembre 2011 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (Réseaux de soins).

#### 23 septembre :

- objet No 1 : arrêté fédéral du 15 mars 2012 sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire « jeunesse + musique »);
- objet No 2 : initiative populaire du 23 janvier 2009 « Sécurité du logement à la retraite » ;
- objet No 3: initiative populaire du 18 mai 2010 « Protection contre le tabagisme passif ».

#### 25 novembre :

objet fédéral : modification du 16 mars 2012 de la loi sur les épizooties.

#### 2 votations cantonales :

- 17 juin :
  - objet No 1a : initiative populaire « Assistance au suicide en EMS » (modification de la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique);
  - objet No 1b : contre-projet du Grand Conseil modifiant cette même loi du 29 mai 1985 sur la santé publique ;
  - objet No 1c: question subsidiaire de savoir si, en cas de double acceptation, c'est l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur.

#### 25 novembre :

 objet cantonal : modifications de terminologie des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003.

#### **Elections cantonales**

- élection du Conseil d'Etat du 11 mars (premier tour de scrutin);
- élection du Conseil d'Etat du 1<sup>er</sup> avril (deuxième tour de scrutin).

#### Office de la Population

Le guichet virtuel mis en place sur le site de l'Office de la Population, avec ses cinq ans d'expérience, a permis de répondre à plus de 2'693 (2'587) mouvements, ainsi qu'à 458 (326) demandes de renseignements et d'attestations.

Depuis 2009, sur la base du guichet virtuel via internet, une collaboration est proposée aux écoles privées de la place dans le but de faciliter, tant pour elles que pour l'administration communale, l'inscription de 2'480 (2'441) étudiants de nos campus. Ceci implique deux rentrées scolaires importantes en février et en septembre pour les écoles hôtelières (GIHE et le groupe SEG, qui comprend HIM et SHMS²) et une rentrée pour les autres internats en août et en septembre (Le Châtelard, Monte Rosa, Surval et St-Georges).

Cette collaboration a permis de gérer cet énorme flux des arrivées et des départs estudiantins avec des gains de temps et une qualité des dossiers reconnue par les services cantonaux. L'augmentation constante du nombre d'étudiants dans les écoles a été absorbée par l'effectif de l'Office de la Population et le temps de traitement des dossiers a été réduit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> GIHE: Glion Institute of Higher Education (Ecole hôtelière); SEG: Swiss Education Group (gestion hôtelière et touristique); HIM: Hotel Institute Montreux; SHMS: School of Swiss Hotel Management.

Les procédures se sont poursuivies de manière soutenue, ainsi :

- 57 (44) dénonciations ont été initiées auprès du Ministère Public ;
- 56 (37) dénonciations ont été déposées auprès de la Commission de Police.

Les principaux motifs sont :

- entrée en Suisse sans visa ;
- devoir d'annonce auprès de l'Office de la Population non respecté;
- non-respect des délais d'inscriptions.

Les recherches entreprises par l'enquêteur ont pris une ampleur conséquente, avec plus de 796 (559) réquisitions. D'une manière générale, de plus en plus d'habitants ont du mal à se mettre en règle avec la loi sur le contrôle des habitants<sup>3</sup> et à effectuer les démarches qu'elle leur impose. Cela ne représente proportionnellement qu'un nombre restreint de personnes, mais celles-ci génèrent une dépense de temps et d'énergie considérables.

#### a) La population

Au 31 décembre 2012, la Commune de Montreux compte : 25'619 (25'450) habitants.

#### **Quelques constatations**

Les 25'619 (25'450) habitants se répartissent ainsi :

- 25'253 (25'073) habitants inscrits en résidence principale soit :
  - 13'666 (13'757) suisses, soit 54,11 % (54,86 %);
  - 11'587 (11'316) étrangers, soit 45,89 % (45,14 %);
- 366 (377) habitants en séjour soit :
  - 264 (273) suisses, soit 72,13 % (72,41 %);
  - 102 (104) étrangers, soit 27,87 % (27,59 %).

Le nombre d'habitants de moins de 15 ans s'élève à 3'365 (3'404) personnes, soit 1'720 (1'755) garçons et 1'645 (1'649) filles.

Par rapport au 31 décembre 2011, la population montreusienne a augmenté de 369 (189) personnes, soit :

 diminution de la population suisse inscrite de 69 personnes et augmentation de la population étrangère inscrite de 438 personnes.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Loi sur le contrôle des habitants du 9 mai 1983 LCH – RSV 142.01

#### b) Tableau d'évolution de la population depuis 2007

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Suisses établis						
<ul> <li>Bourgeois de Montreux</li> </ul>	1'780	1'898	1'996	2'034	2'092	2'136
<ul> <li>du Canton de Vaud</li> </ul>	4'876	4'850	4'844	4'842	4'844	4'756
<ul> <li>Confédérés</li> </ul>	6'903	6'941	6'914	6'859	6'821	6'774
Total des Suisses établis	13'559	13'689	13'754	13'735	13'757	13'666
Total des étrangers établis	10'199	10'807	10'978	11'149	11'316	11'587
POPULATION ETABLIE	23'758	24'496	24'732	24'884	25'073	25'253
En séjour						
<ul> <li>du Canton de Vaud</li> </ul>	65	66	68	59	53	59
<ul> <li>Confédérés</li> </ul>	210	217	228	197	220	205
– Etrangers	104	110	96	101	104	102
Total en séjour	379	393	392	357	377	366
POPULATION RESIDENTE INSCRITE	24'137	24'889	25'124	25'241	25'450	25'619

#### c) Mutations

Les différentes mutations enregistrées sont au nombre de 19'149 (17'554).

Celles-ci comptabilisent les 4'045 (3'948) arrivées, les 3'767 (3'536) départs, les 1'275 (1'196) déménagements, les 228 (205) changements de nom, les 80 (85) séparations, les 125 (130) naturalisations, les 64 (89) divorces, les 101 (88) mariages, les 160 (178) naissances, les 241 (196) décès enregistrés et les 9'063 (7'903) permis étrangers enregistrés.

#### d) LHR Harmonisation des registres

La Commune de Montreux poursuit le travail ordonné par la Confédération, sous la houlette du Canton de Vaud et en application des directives légales fédérales et cantonales.

Cette activité implique une surcharge de travail importante au sein de l'Office de la Population et complique considérablement les démarches administratives liées à la prise de résidence ou au déménagement d'un habitant.

#### **Archives de Montreux**

Les missions principales des Archives de Montreux sont de gérer près de trois kilomètres linéaires d'archives de la Commune de Montreux, comprenant les anciennes communes du Châtelard, des Planches, du Cercle (ancienne paroisse) et des 206 (196) fonds privés donnés ou déposés aux Archives, de faciliter l'accès de ce patrimoine administratif et historique au public et aux services communaux en vertu des lois et règlements en vigueur, ainsi que de le diffuser.

Au cours de l'année sous revue, 582 (549) lecteurs ont fréquenté la salle de lecture ouverte au public 244 (241) jours, soit une fréquentation quotidienne moyenne de près de 2,5 lecteurs. 58 (96) nouveaux lecteurs se sont inscrits.

Dans le domaine des archives courantes et intermédiaires, les Archives de Montreux ont assisté les services dans la gestion quotidienne de leurs documents, elles ont collaboré à l'élaboration du plan de classement de l'administration générale et enfin, avec l'aide du Centre social intercommunal et l'intervention de M. L. Wehrli, Syndic et Député, au niveau du Conseil d'Etat, elles ont permis de ramener le délai cantonal réglementaire de conservation des dossiers d'aide sociale de 20 à 10 ans.

Les Archives de Montreux ont accueilli 146 (86) mètres linéaires de versements des services communaux suivants : Administration générale (55 ml), Office de la population (33 ml), Service des travaux publics (8 ml), Centre social intercommunal (20 ml), Service de la voirie et des espaces verts (17 ml), Service des finances (1 ml), Service de l'urbanisme (12 ml).

A l'occasion des 300 ans de la naissance de J.-J. Rousseau, les Archives de Montreux et le Service de l'Economie, Culture et Tourisme ont participé à un groupe de travail avec le Service culturel de Vevey et Montreux Vevey Tourisme visant à organiser des activités culturelles dans la région durant toute l'année 2012.

Dans ce cadre, une brochure et une affiche ont été publiées. Une fête commémorative animée d'une conférence a été tenue dans le parc du vieux Clarens. La réalisation d'une pièce de théâtre ambulante sur le thème du Devin du village (dont le livret écrit pour la région a été financé par les Communes de Montreux et de Vevey) a été montée par le Théâtre des trois Quarts sur un char confectionné par les menuisiers de la Commune. Plus de 600 personnes ont suivi ces manifestions durant l'été.

S'agissant des festivités liées au 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune de Montreux, les Archives de Montreux ont collaboré avec plusieurs sociétés locales et villages en vue de la fête populaire du mois de septembre. Elles ont préparé une exposition présentée à l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest dans le cadre de l'événement Rambertville 2012, ainsi que dans la tente des villages et rédigé une brochure sur l'historique de la naissance de la Commune. Cette dernière a été distribuée au public, ainsi qu'aux participants du colloque sur les fusions de communes du mois de novembre.

Lors de la réalisation du catalogue raisonné de l'œuvre de Théodore Stravinsky, l'Université de Lausanne a organisé un séminaire de recherche de Master, centré sur les archives du fils d'Igor Stravinsky, déposées aux Archives de Montreux.

66 demandes historiques ont été traitées durant l'année 2012. Elles comprennent des sollicitations liées à des recherches généalogiques, mais concernent aussi et avant tout des célébrités ayant séjourné à Montreux, ainsi que des investigations inhérentes à des lieux et à des bâtiments montreusiens.

Dix (sept) nouveaux fonds privés ont été versés en 2012, parmi lesquels le fonds de l'Association des intérêts de Glion.

Une invitation d'un grand centre patrimonial à Dubaï a permis à l'archiviste responsable d'échanger des expériences professionnelles et de profiter de facilités dans le domaine de la restauration du papier.

En 2012, deux civilistes ont épaulé pendant trois mois le travail des archivistes, permettant la rédaction de l'inventaire des archives du Service des bâtiments, ainsi que la normalisation de l'inventaire des plans anciens du Châtelard.

Les Archives de Montreux ont acheté divers matériels de conditionnement, notamment 500 (1'200) boîtes d'archives et détruit près de 4,5 (3) tonnes de documents en vertu des lois et règlements en vigueur.

# FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES LES MOYENS

#### **FINANCES**

#### Activités et organisation du service

L'effectif du service des finances a été stable durant l'année 2012 ce qui lui a permis de débuter son plan d'action en réponse aux remarques du rapport de l'organe de révision (ROR) et de boucler le budget 2013 et la clôture d'exercice 2011 avec succès.

Pour rappel, le service des finances effectue principalement les tâches liées à la tenue des comptes de la comptabilité générale, avec comme échéance importante la clôture et le budget, ainsi que les comptabilités annexes que sont les débiteurs, les créanciers et les salaires.

Certaines de ces tâches sont également effectuées sous mandats payants pour :

- l'Association Sécurité Riviera ;
- la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- la Taxe intercommunale de séjour ;
- la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique ;
- l'Association Crèche-Pouponnière, respectivement la Fondation d'accueil collectif pour les enfants de Montreux et environs (FACEME).

Il est à noter que la réussite de la transformation de l'Association Crèche-Pouponnière en fondation (FACEME) a nécessité un support important de la part du service des finances.

Outre ces aspects comptables, le service des finances traite également les demandes liées aux impôts sur les chiens, ainsi que la facturation et l'encaissement de l'impôt foncier.

#### Finances et chiffres 2012

Les comptes communaux sont présentés dans le préavis dédié aux comptes.

#### Plan d'action 2012

En réponse aux recommandations de l'organe de révision, un plan d'action a été validé par la Municipalité en août 2012. Il comprend les points ci-après :

- identification des activités du service des finances ;
- identification des processus liés aux activités ;
- identification des risques liés aux processus ;
- mise en œuvre du plan d'action et établissement des mesures correctrices et des procédures.

Les procédures pour le bouclement basé sur l'expérience de l'exercice 2011 ont abouti à une modification des instructions et à l'introduction de répondants-comptabilité dans chaque service / département pour faciliter la communication.

L'établissement d'un fichier pour le bouclement permet le suivi des diverses étapes avec l'attribution aux collaborateurs des actions identifiées. Il permet également le contrôle de l'intégralité des écritures de bouclement telles que celles liées aux provisions, aux imputations internes et à la mise à zéro de certains chapitres.

D'autres directives, propres aux activités comptables, ont également été instaurées. Pour exemple, les contrôles effectués au 30 septembre 2012 ont permis à l'organe de révision de procéder à un premier examen des comptes, ainsi qu'au suivi, en cours d'année, des décisions du Conseil communal et de la Municipalité, lesquelles ont un impact sur les comptes.

Un premier indicateur hebdomadaire de suivi de la trésorerie a été mis en place. D'autres, sur les activités du service, ont été définis et sont en cours d'implémentation. A noter, le suivi et la gestion des débiteurs et du contentieux avec :

- l'inventaire des montants à rembourser et l'envoi de lettres pour obtenir les coordonnées bancaires nécessaires au remboursement;
- le contrôle de la liste des rappels établie chaque mois ;
- les contentieux : informations données par le logiciel dédié, mise en réseau et accès des données à deux autres collaborateurs formés pour l'utilisation du logiciel;
- les impôts fonciers: une formation a été dispensée en mai sur l'utilisation du programme et le service des finances est désormais autonome pour l'établissement des factures;
- une réflexion est en cours pour une refonte totale du suivi des débiteurs et de la gestion du contentieux de la Commune, impliquant une amélioration de la collaboration interservices, afin d'en optimiser le suivi.

Un protocole de communication avec le Service des travaux pour la circulation des informations sur les débiteurs a déjà été défini. Il en résulte un retour de factures nettement moins conséquent que l'année précédente.

#### **Paiement des prestations communales**

Plusieurs services offrent la possibilité de régler les coûts de certaines prestations communales au travers de cartes de crédit. Un projet de standardisation des terminaux, permettant la lecture des diverses cartes, a été initié en septembre 2012. En fonction de l'échéance des contrats, ceux-ci seront harmonisés. Les terminaux de l'Office de la Population ont été les premiers à adopter le nouveau standard.

Les travaux devant permettre aux débiteurs de la Commune de Montreux de recevoir des factures électroniques (e-facture) sont maintenant terminés. Les tests en production, la formation des utilisateurs et une communication relative à ce changement sont prévus en début d'année 2013.

#### **Assurances**

Un appel d'offre sur invitation a été lancé. Il en résulte des modifications dans les compagnies qui assurent les risques liés aux activités communales, ainsi que des baisses significatives dans les primes.

Lors des entretiens avec les diverses compagnies d'assurances, la nécessité d'une revue des risques a été relevée et un groupe de travail associant divers services de la Commune aura pour mission d'établir une carte des risques liées aux activités communales.

#### **CENTRE INFORMATIQUE**

Le Service informatique œuvre sur mandat pour les entités suivantes :

- Commune de Villeneuve ;
- Sécurité Riviera ;
- Société du Centre des Congrès de Montreux SA (2M2C);
- Conservatoire de musique Montreux-Vevey ;
- Bureau de promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE);
- Billetterie du district de Vevey ;
- Taxe intercommunale de séjour ;
- Plateforme Extranet Riviera au profit de toutes les communes.

Pour les besoins communaux, certains transferts numériques d'informations gérées par des tiers sont mis en place :

- l'ECA, les numéros d'assurance des bâtiments, les valeurs d'assurance, les dates de taxation et les mutations;
- le Registre Foncier, les données administratives des biens-fonds et leurs mutations ;
- le Service cantonal de l'aménagement du territoire, les données informatiques des plans numérisés du territoire montreusien, ainsi que des mises à l'enquête publique;
- la Confédération, l'harmonisation fédérale des registres.

Dans la continuité de l'audit effectué en 2011, le centre informatique a remis à jour son plan directeur et entrepris une réflexion pour optimaliser son fonctionnement, respectivement pour formaliser les relations du centre informatique avec les utilisateurs et le pouvoir politique.

La commission consultative informatique s'est dotée d'un règlement fixant son fonctionnement, ainsi que les membres qui la composent. Deux experts extérieurs à l'administration et à l'Autorité font partie de la commission. Ils apportent un regard externe neutre et bienvenu dans les débats.

La commission s'est réunie à trois reprises, dans la phase de l'établissement des comptes, du budget et lors d'une séance pour la présentation de l'avancement de projets informatiques.

Trois projets importants ont été initiés durant l'année :

- le préavis relatif au matériel informatique adopté par le Conseil communal le 3 octobre 2012 et dans lequel un plan d'action a été présenté;
- le projet pour l'acquisition d'un logiciel sur la gestion du temps. Un groupe de travail, réunissant plusieurs services, a participé à l'évaluation des logiciels retenus. Au vu de la complexité des besoins formulés par les services, le choix définitif et la mise en place de ce programme ne seront pas effectués avant 2013;
- le projet pour le changement du logiciel salaire. Lors de la présentation des fournisseurs retenus par le groupe de travail, il a été décidé, sur les conseils avisés de la commission consultative informatique, d'intégrer le changement de ce programme dans une réflexion globale touchant les outils financiers de la Commune. Cette réflexion débutera en 2013.

#### **PERSONNEL COMMUNAL**

#### **MOUVEMENT PENDANT L'ANNEE 2012**

Les chiffres mentionnés ci-dessous ne comprennent pas le personnel temporaire, les stagiaires et le personnel sous contrat à caractère social.

		REPARTITION COMPTABLE D'EP		EPT	
CHAPITRES	SERVICES	EFFECTIF AU 31.12.2012	BUDGET 2012	BUDGET 2012 MODIFIE	BUDGET 2012 TOTAL
100	Conseil communal	0,30	0,30		0,30
101	Municipalité	4,40	4,40		4,40
110	Greffe, Secrétariat municipal	15,40	14,20	+ 1,70	15,90
113	Archives	2,75	2,75		2,75
130	Service ressources humaines	6,00	6,00		6,00
150	Economie, culture et tourisme	1,75	1,75		1,75
151	Bibliothèque municipale	5,56	6,76	- 1,20	5,56
170	Sport	1,50	1,50		1,50
171	Animation jeunesse	5,50	6,50	- 1,00	5,50
200	Administration et comptabilité	6,50	6,50		6,50
202	Centre informatique	4,00	5,00	- 1,00	4,00
300	Service administratif	16,24	16,24		16,24
321	Alpages	0,34	0,34		0,34
325	Forêts	18,00	19,00	- 1,00	18,00

		REPARTITION COMPTABLE D'E		EPT	
CHAPITRES	SERVICES	EFFECTIF AU 31.12.2012	BUDGET 2012	BUDGET 2012 MODIFIE	BUDGET 2012 TOTAL
350	Bâtiments locatifs	0,16	0,16		0,16
351	Bâtiments publics	5,85	5,74	+ 0,95	6,69
352	Bâtiments scolaires	19,10	21,20	+ 0,06	21,26
353	Lieux de culte	2,01	2,18	- 0,01	2,17
354	Piscine de la Maladaire	11,62	11,92	+ 0,30	12,22
355	Installations sportives	4,74	4,74		4,74
357	Parking du Marché	3,00	3,00		3,00
400	Service des travaux publics	12,60	12,60		12,60
401	Ports et amarrages	0,77	0,77		0,77
420	Service de l'urbanisme	8,00	8,20	- 0,20	8,00
430	Voirie	58,96	59,31		59,31
440	Espaces verts	39,00	39,40		39,40
450	Ordures et déchets	13,57	13,57		13,57
460	Réseaux d'égouts (EC + EU)	3,90	3,90		3,90
500	Administration des écoles	1,34	1,36		1,36
505	Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS)	3,20	4,40	- 0,67	3,73
511	Classes primaires	2,00	2,00		2,00
521	Montreux-Est	0,81	0,72	+ 0,09	0,81

		REPA	ARTITION CO	MPTABLE D'	EPT
CHAPITRES	SERVICES	EFFECTIF AU 31.12.2012	BUDGET 2012	BUDGET 2012 MODIFIE	BUDGET 2012 TOTAL
523	Montreux-Ouest	2,56	3,56	- 1,00	2,56
561	Service dentaire	0,20	0,60		0,60
620	Office de la population	16,50	15,70	+ 1,00	16,70
650	Service du feu	2,00	2,30		2,30
700	Administration	2,71	3,60	- 0,89	2,71
710	Assurances sociales	4,00	4,00		4,00
711	Structure d'accueil familial de jour	1,03	1,00	+ 0,03	1,03
714	Jardins d'enfants de Montreux	4,72	0,00	+ 4,76	4,76
715	Centre social intercommunal	21,90	20,90	+ 2,00	22,90
	TOTAUX	334,49	338,07	+ 3,92	341,99

# a) Lexique

CHAPITRES	COMMENTAIRES
110	0,50 EPT à repourvoir selon préavis No 28/2011; + 0,70 EPT selon préavis No 28/2011; + 1,00 EPT (nouveau poste d'apprenti).
151	- 1,00 EPT (apprenti pas remplacé) ; - 0,20 EPT diminution taux apprenti.
171	- 1,00 EPT (apprenti pas remplacé).
202	- 1,00 EPT poste supprimé.
325	- 1,00 EPT (apprenti pas remplacé).

CHAPITRES	COMMENTAIRES
351	0,50 EPT à repourvoir selon préavis No 14/2012; 0,34 EPT à repourvoir; + 0,45 EPT pas prévus au budget; +0,50 EPT selon préavis No 14/2012.
352	2,16 EPT à repourvoir ; + 0,01 EPT transférés du chapitre No 353 (nouvelle répartition comptable) ; + 0,17 EPT transférés du chapitre No 505 selon préavis No 17/2011 ; + 0,08 EPT transférés du chapitre No 505 selon préavis No 15/2012 ; - 0,20 EPT poste supprimé (Collège des Avants).
353	0,16 EPT à repourvoir ; - 0,01 EPT transférés au chapitre No 352 (nouvelle répartition comptable).
354	0,60 EPT à repourvoir ; + 0,30 EPT pas prévus au budget.
420	- 0,20 EPT poste supprimé.
430	0,35 EPT à repourvoir.
440	0,40 EPT à repourvoir.
500	0,02 EPT à repourvoir.
505	0,53 EPT à repourvoir ; - 0,17 EPT transférés au chapitre No 352 selon préavis No 17/2011 ; - 0,08 EPT transférés au chapitre No 352 selon préavis No 15/2012 ; - 0,42 EPT erreur de saisie.
521	+ 0,03 EPT transformation d'heures d'auxiliariat en taux fixe ; + 0,06 EPT pas prévus au budget (accroissement du nombre d'enfants).
523	- 1,00 EPT (apprenti pas remplacé).
561	0,40 EPT à repourvoir.
620	0,20 EPT à repourvoir ; + 1,00 EPT (nouveau poste MPC).
650	0,30 EPT à repourvoir.
700	<ul> <li>- 1,00 EPT (MPC engagé en 3012 sur 2 ans);</li> <li>- 0,09 EPT nouvelle répartition comptable suite à une augmentation de taux au chapitre No 714;</li> <li>+ 0,20 EPT pas prévus au budget.</li> </ul>

CHAPITRES	COMMENTAIRES
711	+ 0,03 EPT nouvelle répartition comptable suite à une augmentation de taux au chapitre No 714.
714	0,04 EPT à repourvoir ; + 4,76 EPT selon préavis No 42/2011.
715	1,00 EPT à repourvoir ; + 2,00 EPT nouvelle répartition de la dotation de l'Etat (EPT gérés par la Commune et financés par l'Etat).

## b) Récapitulation

Personnel	Effectif au 31.12.2012	Effectif au 31.12.2011
Personnel à plein temps (y compris apprentis et MPC)	264	257
Personnel à temps partiel	123	102
TOTAL	387	359

Personnel	Effectif pendant l'année 2012	Effectif pendant l'année 2011
Accueillantes en milieu familial	73	64
Personnel temporaire (traité pendant l'année)	653	566*
Stagiaires (préapprentissage)	59	55
Engagements sociaux	11	8
TOTAL	796	693

Prise en compte du personnel engagé pour les écoles (surveillants brevetés, moniteurs camps de ski, sport scolaire facultatif, etc.).

# c) Répartition des apprentis et des étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC)

- 33 (30) apprentis, dont :
  - 2 au Greffe municipal (employé de commerce);
  - 1 aux Archives de Montreux (agent en information documentaire);
  - 1 au Service des ressources humaines (employé de commerce);
  - 2 à la Bibliothèque Montreux-Veytaux (agent en information documentaire);
  - 2 à l'Animation jeunesse et camps de vacances (assistant socio-éducatif);
  - 2 au Service des domaines et bâtiments, sport (dessinateur en planification du territoire et de la construction et employé de commerce);
  - 5 à la section forêts (forestier bûcheron);
  - 1 à la conciergerie (agent d'exploitation);
  - 1 au Service des travaux publics (employé de commerce);
  - 1 à la section voirie (agent d'exploitation);
  - 5 à la section espaces verts (4 horticulteurs floriculture et 1 horticulteur paysagiste);
  - 2 à l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est (employé de commerce);
  - 2 à l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest (employé de commerce);
  - 6 à l'Office de la population (employé de commerce).
- 4 (3) étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC), dont :
  - 1 au Service des domaines et bâtiments, sport ;
  - 1 au Centre social intercommunal;
  - 2 à l'Office de la Population.

Il est à relever qu'un apprenti de l'Office de la Population a arrêté son apprentissage et ne figure pas sur ce décompte.

# d) Jubilés

13 (14) fonctionnaires ont atteint, par leur fidélité, un nombre important d'années d'activité au sein de l'administration. Le tableau ci-après donne la répartition suivante :

20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	
5 (3)	2 (4)	4 (2)	2 (4)	0 (1)	

## e) Pyramide des âges

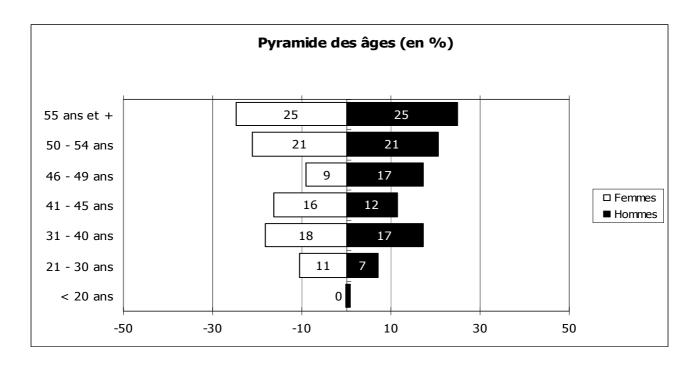
Au 31 décembre 2012, le nombre de collaborateurs se situant dans la fourchette des moins de 20 ans à 55 ans et plus est de 350 (326), dont 142 (121) femmes et 208 (205) hommes. La moyenne d'âge générale se situe à 46,32 (45,75) ans, respectivement à 45,99 (45,82) ans pour les femmes et 46,54 (45,71) ans pour les hommes. 15 (11) collaboratrices ont entre 21 et 30 ans, alors que 15 (17) collaborateurs se situent dans la même tranche d'âge. 87 (74) personnes ont entre 55 ans et plus, dont 35 (28) femmes et 52 (46) hommes.

## Pyramide des âges (effectif au 31.12.2012)

Classe d'âge	Nombre de collaborateurs	en %	Femmes	en %	Hommes	en %
55 ans et +	87	25	35	25	52	25
50 - 54 ans	73	21	30	21	43	21
46 - 49 ans	49	14	13	9	36	17
41 - 45 ans	47	13	23	16	24	12
31 - 40 ans	62	17	26	18	36	17
21 - 30 ans	30	9	15	11	15	7
< 20 ans	2	1	0	0	2	1

Total	350	100	142	41	208	59
-------	-----	-----	-----	----	-----	----

Moyenne d'âge	46,32	45,99	46,54
---------------	-------	-------	-------



#### f) Taux de rotation

Le taux de rotation tient compte uniquement du personnel fixe (sans les apprentis et MPC), il est calculé comme suit :

Nombre de départs 16 (dont 4 départs en retraite)

Effectif au 31.12.2012 350

Effectif au 31.12.2011 + 326

Effectif moven 676:2=338

Taux de rotation 2012  $16: 338 \times 100 = 4,73 \% (8,38 \%)$ 

#### **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Les tâches permanentes de ce service peuvent se résumer de la manière suivante :

- traitement des cas d'engagement et de démission ;
- appui et réponse aux renseignements divers demandés par les services ;
- participation aux séances avec la délégation municipale en charge des affaires du personnel;
- analyse et suivi des grilles d'évaluation ;
- appui social aux collaborateurs ;
- suivi et appui divers aux retraités ;

- organisation de formations spécifiques et suivi de la formation continue ;
- études relatives au règlement sur le statut du personnel communal et à son application;
- gestion des contrats d'assurances maladie, accidents et caisse de pensions ;
- remise des attestations nécessaires pour l'obtention des prestations par les assurés, soit :
  - 96 (105) déclarations d'accidents ;
  - 169 (213) avis à la Caisse Intercommunale de Pension (CIP);
  - 45 (76) allocations pour perte de gain ;
- élaboration de statistiques et enquêtes diverses ;
- gestion administrative du personnel de la Fondation de la Saison culturelle de Montreux;
- modernisation de la gestion du personnel et développement de procédures en matière de ressources humaines.

Le Service des ressources humaines a établi de nombreuses attestations de gain intermédiaire et de l'employeur pour les caisses de chômage. Il a également dû donner des informations et des réponses dans ce domaine, notamment sous forme d'entretiens individuels.

Les 66 (68) postes à repourvoir ont suscité un afflux important de dossiers de candidatures. A relever que certains de ces postes ont fait l'objet de plusieurs parutions dans la presse et à l'Office régional de placement.

Les postes précités ont engendré 1'902 (1'580) offres d'emploi. En ajoutant 555 (494) offres spontanées, soit un total de 2'457 (2'074) dossiers enregistrés et traités.

Pour le surplus, il est à relever que 82 (52) certificats de travail ont été délivrés et 193 (229) propositions adressées à la Municipalité.

# a) Formation

51 (54) cours de formation continue ont été suivis durant l'année par 110 (87) employés, ce qui représente un total de 260,30 (247,10) jours comprenant aussi bien la formation générale, la formation des apprentis que la formation bureautique.

Ils ont permis aux collaborateurs et, en premier lieu, aux cadres de mieux maîtriser leur avenir professionnel et de satisfaire, tant aux exigences de leur fonction, qu'au niveau de compétence requis par le service public.

Les cours nécessaires au maintien des connaissances techniques et ceux imposés par des dispositions légales ont été suivis. Ils sont sous la responsabilité des services.

# b) Adaptation des traitements et rentes

En conformité avec les articles 44 et 85 du règlement sur le statut du personnel communal, l'échelle des traitements adoptés par le Conseil communal en 2001 et les rentes n'ont pas été adaptées au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

La Caisse intercommunale de pensions (CIP) n'a pas alloué d'indexation aux rentes des retraités communaux.

## c) Sortie des apprentis et MPC

Le 28 septembre, les apprentis et MPC ont eu l'occasion de participer à une sortie qui leur a permis de découvrir les locaux de l'Association Sécurité Riviera et le métier d'ambulancier, les véhicules et locaux du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS), ainsi que les activités des Archives de Montreux.

## d) Soirée du personnel

Le vendredi 14 décembre, le Service des ressources humaines a organisé, au Fairmont Le Montreux Palace, la traditionnelle soirée en faveur des collaborateurs communaux, laquelle a eu un très grand succès.

#### **Conclusion**

L'année 2012 a vu croître de manière importante le nombre et le volume de dossiers à traiter. Phénomène récurrent depuis plusieurs années, cet accroissement des cas à traiter s'explique pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, le glissement progressif du service en direction d'un « vrai » service des ressources humaines impliquant support, conseil et soutien aux différents autres services en général et aux collaborateurs en particulier.

Ainsi, le Service des ressources humaines se veut plus proche et plus participatif des différents services et des lignes en ce qui concerne la gestion des ressources humaines, tout en leur permettant de conserver l'autonomie et l'indépendance qui est la leur dans leurs domaines de compétences (organisationnel et technique notamment).

Cet apport a mis en lumière les difficultés rencontrées parfois dans la conduite de personnel (par exemple en matière de gestion de conflit) et l'aide que peut apporter un regard technique et professionnel en termes d'engagement, de conduite d'entretiens et de licenciement.

Le fait le plus satisfaisant à relever est peut-être celui que, petit à petit, les services communaux font spontanément appel au Service des ressources humaines, réduisant ainsi de manière conséquente la durée de traitement des cas difficiles ou la longueur des procédures. Il en va de même des collaborateurs, puisque ceux-ci hésitent de moins en moins à venir prendre conseil.

La complexification juridique de la vie professionnelle et des rapports de travail explique également l'accroissement du nombre de dossiers à traiter. En effet, de plus en plus de contestations, liées aux conditions de travail proposées, pourtant largement favorables, voient le jour. Cette situation vient du fait de l'évolution de la société. Il est dès lors logique, sinon compréhensible, qu'il en soit de même dans les rapports humains, et à fortiori dans les rapports de travail.

Les règles appliquées depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur le statut du personnel communal et son règlement d'application ont également engendré une remise à niveau des pratiques applicables, tolérables et la remise en question de droits que d'aucuns pensaient acquis en regard des années passées au sein de la Commune de Montreux.

Si la plupart des cas se règlent de manière tout à fait simple, soit par une discussion au cours de laquelle certaines explications sont données, d'autres cas, encore minoritaires, donnent lieu à des échanges plus difficiles ainsi qu'à l'élaboration de courriers dont la teneur juridique demande temps et réflexion. A cela s'ajoute les cas où une procédure est ouverte auprès de l'instance judiciaire compétente et qui engendre un surcroît de travail, certes extrêmement intéressant, mais qu'il convient de pouvoir absorber.

Enfin, les évaluations, outils nécessaires et utiles, ont également fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, il est constaté que ces dernières sont beaucoup moins linéaires et verticales que par le passé, même si des efforts importants de la part des évaluateurs restent à faire, ne serait-ce qu'en termes d'acceptation pure et simple du processus d'évaluation.

Des cours de formation ont, à cet égard, été mis sur pied depuis deux ans avec des effets jugés encourageants. Le pendant du fait que les évaluations correspondent mieux à ce qui est attendu induit le fait que ces dernières sont de plus en plus contestées. Cet état entraîne inévitablement un surcroît de dossiers à traiter, mais amène au constat positif que des discussions ont lieu et que des éléments parfois « non-dits » peuvent être mis en lumière, de même que certaines véritables adéquations ou non avec des postes occupés.

Parallèlement, comme le démontrent les chiffres ci-dessus, la formation et le développement des apprentis, des étudiants en maturité professionnelle commerciale et des collaborateurs, restent au centre des préoccupations du service.

Enfin, la santé et la sécurité au travail n'est pas qu'un simple concept théorique. En effet, la Commune de Montreux, via son chargé de sécurité, peut se targuer de mener une vraie politique en la matière, qui va des règles devant être appliquées par les métiers extérieurs, aux normes devant être respectées par le personnel de bureau. Ainsi, pour cette année, le chargé de sécurité a consacré 56,9 % (52,7 %) de son temps au profit de la Commune.

Cette disponibilité a permis de traiter, sans exception, toutes les demandes de sécurité et de santé déposées par les collaborateurs et d'organiser un contrôle de la santé. Une attention constante est apportée pour que les collaborateurs puissent accomplir leurs activités en toute sécurité et dans les meilleures conditions possibles, visant ainsi à maintenir leur état de santé à un haut niveau.

Il convient bien évidemment de souligner ici que l'ensemble des éléments susmentionnés, ainsi que la vie professionnelle d'un collaborateur, de son engagement à son départ, engendre également un surplus de travail bien géré de la part du secrétariat.

Pour conclure, on peut dire que le Service des ressources humaines commence à prendre un véritable essor en matière de gestion et de support, de soutien et de conseil aux différents services. De nombreux « chantiers » sont encore en développement, mais les choses vont dans le bon sens et l'on peut espérer, à l'instar de ce qui a été souhaité par la Municipalité dans son programme de législature, la continuation de la mise en œuvre d'une « véritable politique des ressources humaines ».

# SECURITE, MOBILITE ET ESPACES PUBLICS LES COORDINATIONS

## SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS

## a) Effectif au 1er janvier 2012

- 16 (17) officiers dont 5 à l'Etat-major
- 12 (14) sous-officiers
- 46 (50) sapeurs, appointés et recrues
- 20 (22) jeunes sapeurs-pompiers (JSP)
- 4 (5) personnes en congé ou non-intervenantes

# Soit 98 (108) personnes au total, dont 13 (13) femmes.

Durant l'exercice, 6 (23) départs ont été enregistrés au sein du corps des sapeurs-pompiers.

4 (10) sapeurs-pompiers ont quitté la Commune, 2 (11) hommes ont demandé leur libération en cours ou en fin d'année.

Les opérations de recrutement conduites à l'automne 2012 ont permis de recruter 17 (13) nouveaux collaborateurs volontaires, ainsi que 3 jeunes sapeurs-pompiers. Par ailleurs, durant l'année sous revue, deux sapeurs-pompiers formés ont élu domicile sur une des deux Communes et ont rejoint les rangs du service.

Ainsi, l'effectif au 31 décembre se monte à 114 (113) personnes.

#### b) Organisation

L'Etat-major (EM) s'est réuni à 18 (19) reprises, sous la direction du commandant, pour mener les affaires courantes, traiter les dossiers et maintenir l'ensemble de l'organisation.

L'organisation actuelle, tant du point de vue des volontaires que des permanents, donne entière satisfaction.

# c) Instruction

La formation des sapeurs-pompiers du bataillon s'est poursuivie sur la connaissance de base dans tous les domaines et particulièrement dans les moyens et domaines spécifiques des missions principales du Service de Défense contre l'incendie et de secours (SDIS). La formation lors des piquets du week-end continue de montrer tous ses effets positifs et permet de garantir une formation régulière et de qualité.

Les heures d'instruction se sont dès lors réparties, selon les degrés de responsabilité, de la manière suivante :

école de formation : 38 (38) heures par sapeur-pompier ;

compagnie:12 (12) heures par sapeur-pompier;

22 (26) heures pour les cadres ;

centre régional : 66 (68) heures par sapeur-pompier ;

80 (80) heures pour les cadres;

jeunes sapeurs-pompiers : 36 (44) heures par JSP.

Encadrés par une dizaine de moniteurs, les JSP représentent la relève, aussi, la formation est abordée en ce sens, bien que dispensée sous un aspect ludique.

Le taux de participation à ces exercices est de 84 % (87 %) toutes activités confondues. Il est en légère diminution par rapport à l'année précédente.

école de formation : 91 %

compagnie: 71 %

centre régional :
 94 % (Ecole de formation du détachement de premiers

secours, EFDPS 98 %)

– cadres : 80 %

jeunes sapeurs-pompiers : 84 %

#### d) Formation spécifique IFA

Dans le cadre du mandat que l'Office fédéral des routes (OFROU) a confié à l'International Fire Academy (IFA) en vue de garantir une sécurité optimale, notamment sur l'ensemble des routes nationales et tenant compte de toutes les personnes qui interviennent dans ce genre d'infrastructures et qui doivent être formées, cela fait maintenant deux ans que les intervenants du SDIS de Montreux-Veytaux suivent une formation spécifique dans les infrastructures de l'IFA.

A ce jour, c'est environ 50 % de l'effectif qui a accompli sa formation et dispose des bases nécessaires pour les interventions en infrastructures souterraines comme les tunnels et les parkings. Cette formation de trois jours se dispense en deux parties, une première à Balsthal et une seconde à Lungern, où est reproduite une infrastructure similaire à celle du tunnel du Gothard.

Cette formation permet aux sapeurs-pompiers d'acquérir les techniques spécifiques dans ce domaine, à savoir les tâches et missions des équipes de reconnaissance, de recherche et de sauvetage, ainsi que les tâches des équipes d'extinction.

En plus de la formation interne au SDIS, 35 (35) officiers, sous-officiers et sapeurs ont suivi 145 (122) jours de cours de formation organisés par l'ECA et 56 jours dans le cadre de l'International Fire Academy. Il est à noter que les quatre instructeurs de la plate-forme ont également apporté leurs compétences sur un total de 34 (36) jours de cours cantonaux. Deux d'entre eux ont par ailleurs donné 15 jours de formation à l'IFA.

Le commandant a dispensé, quant à lui, 9 (9) jours de cours fédéraux dans le domaine de la formation ou du perfectionnement des instructeurs.

Chez les jeunes sapeurs-pompiers, 2 (5) ont réussi le passage de leur test de la « flamme jaune » et 4 (2) de la « flamme bleue ». Il est à relever que 6 (8) jeunes sapeurs-pompiers ont eu, durant l'exercice 2012, un taux de participation aux exercices de  $100\,\%$ .

## e) Centre régional

Le CRDIS a effectué 370 (384) interventions, se répartissant comme suit :

- le jour : 174 (144) 47 % (37 %)

la nuit, les week-ends et les jours fériés : 196 (240)
 53 % (63 %)

Le nombre d'interventions est toujours en diminution par rapport aux années précédentes.

La répartition des types d'intervention, à l'exception des feux et des inondations, sont tous en diminution. A noter une nette diminution (- 42) des interventions pour alarmes intempestives. Lors des week-ends et jours fériés, un service de piquet a été assuré en permanence par six sapeurs-pompiers.

Le CRDIS a été sollicité dans son rayon d'action en renfort à 33 (31) reprises, soit avec le véhicule de transmission, soit avec un véhicule tonne pompe de haute capacité.

#### f) Administration

Le personnel permanent a accompli les diverses tâches administratives nécessaires à la bonne marche du service, en particulier la saisie de l'ensemble des activités du SDIS dans le logiciel ECADIS. Il est à noter que ce dernier a subi de nettes améliorations et qu'il est désormais un outil incontournable pour la gestion du service.

Le quartier-maître a, quant à lui, effectué le suivi des factures dans les comptes et les rapports des séances de l'Etat-major.

#### g) Police du feu

Avec un collaborateur permanent engagé à un taux de 50 %, le SDIS gère, dans son domaine de compétence, le contrôle des mesures de sécurité en matière d'incendie.

Rattaché essentiellement au contrôle des mesures organisationnelles et techniques, ce sont 51 (40) visites de différents établissements qui ont été effectuées.

Au chapitre de la prévention, 3 (11) évacuations d'établissements scolaires privés ou publics ont été supervisées par le titulaire, ainsi qu'une quarantaine (trentaine) de contrôles lors de manifestations temporaires sur le territoire communal, essentiellement pour le Montreux Jazz Festival et le Marché de Noël ou encore pour le NED (New Espace Dancer).

Au cours de l'exercice, le titulaire a également participé à quatre séances de la Commission pour les mesures de sécurité (COMSEC).

## h) Service de gardes spectacles

Au cours des nombreuses manifestations (Montreux Jazz Festival, Montreux Comedy Festival, Saison Culturelle, etc.), le service de garde a été assuré pour un total de 1'457 (1'661) heures.

## i) Hydrants

Le réseau d'eau compte actuellement 468 bornes hydrantes et hydrants souterrains. 31 bornes se situent sur la Commune de Veytaux et 437 sur la Commune de Montreux.

La gestion financière est dévolue au Service des travaux publics. L'entretien, le contrôle et la révision sont confiés, par contrat de prestations, à une entreprise externe spécialisée dans le domaine.

## j) Locaux, matériel et équipement

L'équipement personnel des sapeurs-pompiers est fourni dans sa dotation standard et minimum par l'ECA. Il comporte tous les accessoires nécessaires afin de garantir une sécurité optimale des intervenants.

Il en va de même pour la dotation en matériel d'intervention qui, conformément à la loi sur le Service de défense incendie et de secours, est à la charge de l'ECA pour une majeure partie.

A ce propos, signalons que parmi le matériel remis au SDIS, la livraison d'un container ARI bi-bouteille est venu compléter la dotation en équipement du service.

## k) Dossiers d'intervention

Les dossiers d'intervention sont tenus à jour en collaboration étroite avec l'ECA. L'officier en charge de cette activité gère également toute la problématique des coffrets à clés présents à l'entrée de certains immeubles, où se trouvent des installations de détection incendie.

Durant l'exercice, la poursuite de la mise à jour et du complément des différents dossiers, ainsi que la création de nouveaux dossiers pour les nouveaux bâtiments raccordés, a également été faite pour un certain nombre d'entre eux.

## I) Régionalisation

L'organe de coordination (OC), composé de six personnes issues des quatre plateformes des SDIS de la région, s'est réuni à de nombreuses reprises, afin de poursuivre l'élaboration d'un projet visant à regrouper en un seul service les quatre plateformes.

L'OC a également siégé à plusieurs reprise en compagnie du comité de pilotage de l'Association Sécurité Riviera (ASR) afin d'élaborer un projet de préavis visant à intégrer cette dernière dans la constitution d'un seul SDIS régional.

Le fruit de ce travail a été remis aux dix Municipalités en décembre afin qu'elles puissent se déterminer sur cette fusion et le cas échéant déposer un préavis début 2013 auprès des différents conseils communaux.

En parallèle, les différents dossiers communs, notamment en matière de formation ont été consolidés dans le cadre de l'exercice sous revue.

# **Transports publics et Mobilité**

Le dossier des transports publics est directement géré par le Directeur Sécurité, Mobilité, Espaces publics (SME) qui représente notre Autorité aux conseils d'administration du MVR et du VMCV.

En conformité avec le programme de législature et au nom de la Municipalité, il a soutenu des réflexions stratégiques afin de développer une vision régionale de l'offre en transports publics. Aucune modification notable sur notre territoire n'est à signaler concernant celle-ci.

A cause d'infrastructures incompatibles, notamment le tunnel du Burier, la ligne desservie par les nouveaux trains CFF à deux étages s'arrête à Vevey. Montreux n'a pas pu bénéficier de cette nouvelle offre. Les CFF ont cependant obtenu le financement afin que les travaux nécessaires soient réalisés dans les années à venir.

Des détails complémentaires concernant les prestations proposées aux élèves de la Commune figurent dans la partie Ecole du présent rapport.

Les relevés ont montré une hausse de l'utilisation des transports publics depuis l'introduction de la zone tarifaire Mobilis. Cette zone tarifaire a également des résultats positifs sur les finances des sociétés de transports publics de notre région.

Au terme de presque trois années d'existence, un bilan de la subvention à l'achat d'abonnements annuels de transports publics a été réalisé. Il en ressort des signes très encourageants, dont la hausse du nombre d'abonnements annuels vendus (plus de 400 nouveaux abonnements par année par rapport à la situation antérieure).

En 2012, la Commune de Montreux a versé 2'413 (2'214) subventions à l'achat d'abonnements annuels de transports publics dont 351 (473) pour de nouveaux abonnements, soit 14,5 % (21,3 %) des dossiers.

Fort de ce bilan, le Conseil communal a décidé de renouveler cette subvention jusqu'en 2016.

S'agissant des questions de mobilité, la Municipalité, en partenariat avec Sécurité Riviera, a officiellement autorisé les cyclistes à emprunter les quais, pour autant qu'ils respectent les piétons qui restent prioritaires.

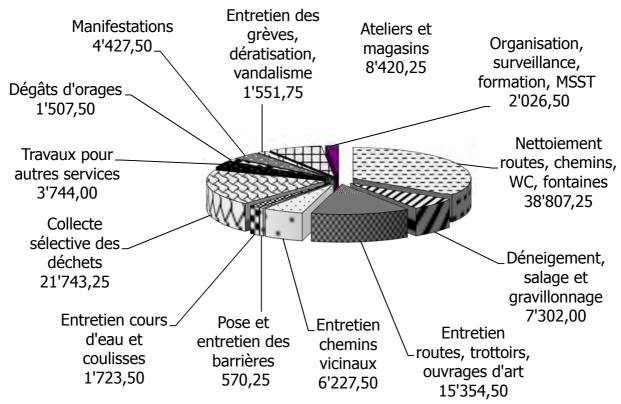
La Municipalité, par ses directions Affaires sociales, familles et jeunesse et Sécurité, mobilité et espaces publics, en collaboration avec Sécurité Riviera, a accompagné les CFF et le MOB dans l'étude d'un programme de parrains de gare, appelé RailFair. Ce programme, basé sur l'engagement de citoyens bénévoles, se concrétisera au mois de mars 2013.

## **VOIRIE, ESPACES VERTS**

Que ce soit par la propreté de la ville, des villages, des surfaces publiques, des nombreuses manifestations, par la récolte sélective des déchets, par le déneigement, l'entretien et l'amélioration des voiries, des parcs, des zones de loisirs et de sports, des places de jeux, des espaces verts, ainsi que des cimetières, le Service de la voirie et des espaces verts est orienté vers une approche client-citoyen. De plus, il est également à disposition des autres services communaux pour lesquels il effectue de nombreuses prestations.

#### **VOIRIE**

## a) Répartition des tâches effectuées



113'406 (113'739) heures ont été effectuées afin d'assurer différentes prestations, selon le graphique ci-dessus.

Comme vous pouvez le constater, la voirie effectue des tâches variées. Elle est responsable entre autres du déneigement et du salage, de l'entretien des routes, des trottoirs, des sentiers pédestres, des barrières et des ouvrages d'art.

La voirie entretient également les rives du lac, les cours d'eau, les fontaines, ainsi que les toilettes publiques.

Des prestations conséquentes sont également fournies pour les nombreuses manifestations organisées sur le territoire communal, notamment le Montreux Jazz Festival, le Montreux Noël, la Route Gourmande Montreux, la Foire de Brent, la Foire des Planches, le Montreux Art Gallery, le Montreux Comedy Festival, les 50 ans de la Commune de Montreux, etc.

Des campagnes de dératisation, d'enlèvement des graffitis, ainsi que des réparations de dégâts dus au vandalisme sont réalisées régulièrement. De plus, le service de la voirie et des espaces verts est également à disposition des autres services communaux pour lesquels il effectue de nombreuses prestations.

## b) Hiver 2011 – 2012

Les interventions de déneigement ont généré 6'849 (5'798,50) heures de travail et 4'186 (3'986,25) heures de véhicules et machines. Avec les prestations des entreprises tierces, l'hiver 2011 – 2012 a engendré des dépenses pour un montant de Fr. 888'355,15 (Fr. 824'775,67).

Au niveau de l'approvisionnement du sel, de gros problèmes sont à nouveau intervenus dès les premières livraisons. Aussi, afin de garantir un stock suffisant, un silo situé aux Avants est actuellement en construction.

## c) Collecte sélective des déchets

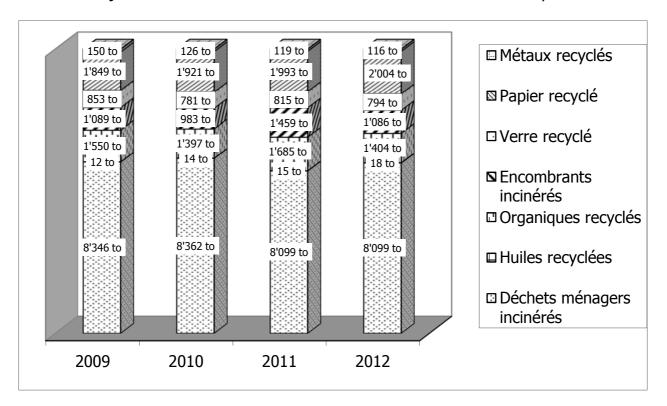
13'521 (14'185) tonnes de déchets ménagers ont été collectées en 2012 (-4,68 %).

9'185 (9'558) tonnes de déchets incinérables ont été acheminées à l'usine d'incinération de la SATOM SA (-3,9 %). 4'336 (4'627) tonnes de déchets ont été triées par la population pour recyclage et valorisation (-6,29 %).

Concernant la collecte sélective des déchets valorisables et recyclables, la population montreusienne, suivant les directives municipales, par le biais de la brochure relative à l'évacuation des déchets, a trié :

- 2'004 (1'993) tonnes de papier-carton (+ 0,55 %);
- 1'404 (1'685) tonnes de déchets organiques (- 16,68 %);
- 794 (815) tonnes de verre (- 2,64 %);
- 116 (119) tonnes de métaux (- 2,58 %);
- 18 (15) tonnes d'huile des ménages (+ 20 %).

Le volume des déchets triés et recyclés représente actuellement 32 % du volume total collecté. L'objectif étant d'arriver d'ici 2015 à 60 % de déchets triés et recyclés.



La collecte des déchets incinérables, encombrants et papier-carton est effectuée en commun avec la Commune de Veytaux. Les coûts inhérents à cette opération sont répartis entre les deux Communes, selon une règle de trois proportionnelle au nombre d'habitants.

# d) Divers travaux de maçonnerie, génie civil, menuiserie et serrurerie

La voirie a effectué la réfection complète de plusieurs fontaines, de murs en moellons, la création de banquettes, la réparation de passerelles et différents travaux d'entretien de la Baye de Clarens et de la Baye de Montreux, ainsi que sur les ruisseaux des hauts et les nombreux dépotoirs.

Les réfections de nombreuses chaussées et canalisations ont également été effectuées, notamment par des rénovations de revêtements bitumineux, par la réparation de drainage, la confection de têtes d'aqueducs, le sablage de rues pavées, le nettoyage et l'entretien des sources, la pose de balises noir / blanc le long des routes de la Commune, la réfection des entourages d'arbres, le reflachage des routes (entretien de surface ponctuel), le colmatage des fissures, ainsi que la pose de tapis froid.



Réfection du Pont de Pierre avec les Monuments Historiques



Gorges du Chauderon – réfection du sentier suite à des éboulements



Construction et pose d'un nouveau ponton facilitant l'accès au lac au Quai Ansermet

La voirie entretient également, en collaboration avec la section « forêts », les nombreux sentiers pédestres de la Commune.

Les bâtiments communaux n'ont pas été oubliés, notamment par le nettoyage et l'enlèvement des graffitis, l'entretien des chalets d'alpages, la fabrication et la pose de mobilier, le crépissage de murs, l'intervention à l'église catholique de Montreux, l'entretien des chemins d'accès, du stade de football, etc.

# e) Opération « Coup de balai »

Le samedi 12 mai, pour la quatrième fois à Montreux, une opération « coup de balai printanier » a été organisée sous une pluie battante. Une centaine d'enfants et d'adultes ont participé à cette manifestation didactique.

# f) Ecologie

Des opérations de lutte contre certaines plantes envahissantes (Buddleia, renouée du Japon, Berce du Caucase) sont menées le long des cours d'eau de la Commune, en collaboration avec le Service des eaux, sols et assainissement (SESA).

Partout où cela était possible, le désherbage des bordures de routes a été effectué mécaniquement à l'aide de brosses spéciales équipant nos balayeuses et certains secteurs ont été traités avec des brûleurs à gaz. De ce fait, la consommation de désherbants a diminué.

Un mur en pierres sèches a été reconstruit sur le chemin de Sollard en dessus de Sonzier.



Mur en pierres sèches de Sollard

Nous avons activement collaboré avec Net'Léman pour le nettoyage du bord du lac et récolté environ trois tonnes de déchets allant du vélo au pneu, en passant par des caddies de la Migros.

Nous sommes aussi intervenus avec un camion et deux hommes pour le traditionnel nettoyage annuel des Grangettes.

#### **ESPACES VERTS**

#### a) Taille, élagage et abattage

Taille annuelle d'environ 1'100 arbres d'alignement le long des avenues, des rues et des chemins, contrôles sanitaires, broyages des branches, épandages des copeaux sur les nouvelles plantations arbustives, dans la pépinière.

La taille et l'élagage de grands arbres ont été réalisés par l'équipe de grimpeurs des espaces verts spécialement formés et spécialisés. Plus de cinquante sujets, disposés dans différents secteurs, ont nécessité l'intervention d'un camion nacelle.

31 (26) arbres ont été abattus pour des raisons sanitaires, de sénescence, de sécurité.

#### b) Plantation diverses

Plantation de 62 arbres feuillus caducs, persistants et conifères en arbres d'alignement sur les divers secteurs.

## c) Réfections, travaux d'entretien et divers

Réfection et entretien de 238 bancs publics.

Montreux Jazz Festival : mise en place de barrières métalliques en forme de portées de notes de musique et de clôtures de chabaury en bordure des massifs fleuris, aide au nettoyage journalier du périmètre de la manifestation, réfection partielle de la pelouse du parc de Vernex, replantation et remise en état des massifs floraux après la manifestation.

Réfection partielle des pelouses situées devant les buts des terrains de football.

Réfection de la pelouse située vers le parvis du Marché couvert, ainsi que de la pelouse de la Rouvenaz, suite au montage des chalets pour le Marché de Noël.

Contrôle hebdomadaire, trimestriel et annuel, selon les normes de sécurité en la matière et réparation de tous les engins de jeux situés dans les parcs, soit au total environ 150 éléments. Changement et remise en place de copeaux et de sable sur les surfaces de réception.

Contrôle de plusieurs parcelles communales et de parcelles privées pour la surveillance du feu bactérien, selon les directives de la station cantonale d'arboriculture de Marcelin, à Morges. Cette année, aucun foyer n'a été décelé.

Nettoyage par une entreprise spécialisée du monument de Sissi, en marbre blanc, au parc des Roses, à Territet.

## d) Nouveaux aménagements

Réaménagement complet du parc Filliettaz à Montreux, remplacement du cheminement en gravier argilo-calcaire par des pavés béton, création de quatre squares représentants les Villes de Menton (France), Wiesbaden (Allemagne), Chiba (Japon) et Atlanta (USA), avec lesquelles la Commune de Montreux est liée soit par un jumelage, soit par un pacte d'amitié.

Ces quatre espaces ont été aménagés de la manière suivante :

- un jardin méditerranéen pour la Ville de Menton ;
- la construction d'une réplique de la Fontaine du Kurhaus pour Wiesbaden ;
- un jardin japonais en l'honneur de la Ville de Chiba ;
- des gratte-ciels et des instruments de musique pour la Ville d'Atlanta ;
- pose d'une pierre commémorative pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune de Montreux.



Parc Filliettaz - Atlanta

Creuse de fouille et pose d'un arrosage semi-automatique dans les massifs de plantes interchangeables et vivaces sur le quai de Vernex, à Clarens et sur le quai Ernest Ansermet, à Montreux.

Dépose des jardinières, construction d'un mur pour surélever la murette existante afin de normaliser sa hauteur, puis repose des jardinières fleuries au parc de Verte-Rive, à Clarens.

Construction d'une nouvelle place de jeux, pose de cinq bancs publics, plantation de cyprès, d'amandiers, de plantes diverses et placage de gazon au parc de la rue Industrielle, à Montreux.

Création d'une nouvelle place de jeux et placage de 400 m² de gazon à la Cure d'air de la Foge, à Chailly.



Place de jeux de la Foge

Agrandissement de la zone de sécurité selon les normes, remplacement de l'arbre rotatif, remplacement de deux chevaux à bascule par un engin sur ressort au parc du Vieux Clarens.

Mise en place de terre végétale, mise à profil et ensemencement de gazon approprié sur le pourtour de l'ancienne cabane militaire, propriété de la Commune de Montreux au col de Bretaye.

Démolition du muret et du cheminement et reconstruction de ceux-ci, préparation de la planie pour la pose de bitume au cimetière de Troches.

## e) Décorations particulières

Confection sur vingt sites de sculptures végétales sur le thème « Rétrospectives des vingt dernières années ».

Mise en place d'environ cent chrysanthèmes « cascades » sur les piliers métalliques et sur la vague du Marché couvert, ainsi que de soixante plantes dans les jardinières situées le long de la route de Chailly.

Fourniture et mise en place de décorations florales au 2M2C, à la Maison Visinand, ainsi qu'à l'occasion des diverses manifestations organisées par les sociétés locales et les paroisses montreusiennes.



Char du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune de Montreux

Création d'un stand composé de quatre animaux confectionnés en sculptures végétales et plantation de divers chrysanthèmes en massifs à l'occasion de l'exposition florale organisée par la société vaudoise d'horticulture à l'arboretum d'Aubonne.

## f) Informatique - SIG

Suite au manque de personnel et de temps, il n'a pas été possible de suivre complètement les différentes modifications ou la gestion des nouveaux aménagements paysagers.

Cependant, un levé précis de tous les bancs, anciennement sous la responsabilité des villages, a été créé pour les villages de Chernex, Glion et Caux.

## g) Etablissement horticole

Remplacement des tableaux de commande électronique pour la gestion du climat d'ambiance des tunnels No 8 et No 9, ainsi que du plastique de la toiture du tunnel No 6.

Installation de toile d'obscurcissement avec système automatique d'ouverture et de fermeture pour le photopériodisme dans la serre No 4.

## h) Plantes cultivées à l'établissement horticole en 2012

-	Plantes annuelles	114'325
_	Plantes bisannuelles	138'538
_	Fleurs coupées	25'665
_	Plantes en pots fleuries (azalées, bégonias, chrysanthèmes, étoiles de Noël)	15'460
To	tal de la production	293'988

Les fleurs coupées dans le cadre des festivités du cinquantième anniversaire de la Commune de Montreux représentent un total de 34'790 tiges. Elles ne sont pas comprises dans les chiffres ci-dessus.

Création de 1'716 (1'764) terrines fleuries saisonnières et de 351 (325) décorations en conifères divers, bougies, boules, fleurs séchées et artificielles, pour la vente directe aux particuliers, sur l'étalage situé devant le bureau du cimetière.

L'établissement horticole, certifié PI (production intégrée) depuis janvier 2000, reste très attentif à produire des plantes conformes aux exigences en la matière. Des lâchers de prédateurs sont régulièrement effectués pour lutter de manière écologique contre de nombreux parasites.

## i) Cimetières

Le cimetière urbain de Clarens et les deux cimetières forains de Glion et de Troches comptent environ 2'970 tombes et concessions.

1'900 tombes sont entretenues sous contrat d'abonnement. Ces entretiens ont généré la plantation de plus de 82'785 (81'822) plantes bisannuelles et annuelles, ainsi que la pose de 3'030 (3'030) kilos de branches de sapin pour l'hiver.

Les montants encaissés se répartissent de la manière suivante :

-	frais facturés à des tiers	Fr.	257'462,75
_	vente concessions, entrée monuments, sortie de corps	Fr.	155'675,65
_	location funérarium, jardin du souvenir	Fr.	24'084,60
_	vente directe de fleurs	<u>Fr.</u>	39'627,55
To	tal	Fr.	476'850,55

Les collaborateurs des cimetières ont notamment effectué les tâches suivantes :

- les inhumations à la ligne représentent 31 de corps et 40 de cendres. Le nombre de nouvelles concessions représentent 9 de corps et 17 de cendres. De plus, nous avons déposé 63 cendres au jardin du souvenir à Clarens;
- les désaffectations de quartiers de tombes de l'année 1981 représentent cent emplacements. D'autre part, un corps et deux restes mortels ont été exhumés et 17 bières, en partance pour l'étranger, soudées;
- dans le cadre de la mise en valeur de la biodiversité, installation de deux ruches, construction et pose de deux hôtels à insectes, mise en place de tas de branches pour refuge à mammifères et plantation de plantes vivaces dans des prairies fleuries;
- création d'un stand convivial au centre du cimetière, vers l'ancienne morgue, pour la vente de chrysanthèmes et d'autres plantes dans le cadre de la Fête de la Toussaint. Plus de 500 plantes ont été vendues pour un chiffre d'affaires de Fr. 11'183.--(Fr. 12'516.--);
- contrôle selon les normes en la matière de toutes les échelles et escabeaux de la section des espaces verts. Six unités ont été éliminées et remplacées par des neuves ;
- Contrôle de conformité et remplacement du matériel de l'équipement de protection individuelle (EPI) des secteurs.

# URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS LE TERRITOIRE

#### **URBANISME**

# Aménagement du territoire

En ce qui concerne les différentes études entreprises ou poursuivies en 2012, les trois sujets traités à titre exemplatif ci-après représentent un échantillon de la diversité tant des procédures, que des compartiments de territoire devant faire l'objet d'une démarche de planification.

## a) Les Grands Prés

Dans le cadre d'une compétition biennale de jeunes architectes, organisée au niveau européen (Europan 2010), le site des Grands Prés à Baugy a été retenu par la Municipalité en vue de mobiliser les compétences interdisciplinaires des jeunes concepteurs intéressés à créer un habitat modèle se démarquant de la forme des quartiers résidentiels environnants. D'une surface totale d'environ 2,5 ha, le secteur situé en bordure de la route de Chailly appartient à la Commune de Montreux.



Le site des Grands Prés

# L'avant-projet

Le projet lauréat du concours a vu la consécration du projet « synapsiedlung » du bureau italien LRA architectes. Dans le courant de l'année 2012, la poursuite des études a permis de vérifier la faisabilité de ce projet et de préciser les différentes affectations des constructions.

L'avant-projet prévoit ainsi la réalisation de onze bâtiments, de trois à quatre niveaux, positionnés autour de places créant un espace public vivant et de qualité. L'ensemble des bâtiments totalise une surface habitable d'environ 17'000 m², dont 15'000 m² sont affectés au logement et le solde aux activités tertiaires (crèche-garderie, locaux communautaires, etc.). Ceci équivaut à 92 appartements de deux à cinq pièces, soit environ 200 habitants, une quinzaine d'emplois et la possibilité d'accueillir une soixantaine d'enfants en crèche-garderie.

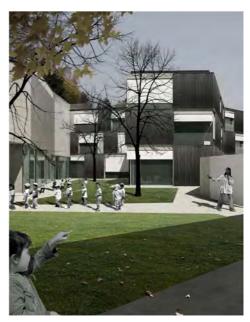
En ce qui concerne les places de stationnement, le quartier repose sur trois poches de parking souterrain comptabilisant 176 places véhicules et 138 places deux-roues. De surcroît, 19 places de stationnement sont mises à disposition en surface.

## Le quartier modèle

Le projet vise à créer une nouvelle forme de logements qui s'organisent autour d'espaces de connexion à l'environnement bâti. Les rez-de-chaussée des bâtiments sont configurés en osmose avec les prolongements extérieurs des bâtiments, lesquels ne sont plus alors que de simples espaces interstitiels, mais deviennent partie intégrante du concept.

Ces espaces ouverts, affectés à de multiples fonctions telles que zones de repos ou de rencontre, place de jeux, jardins etc., sont reliés par un réseau de cheminements piétonniers en site propre encourageant la mobilité douce. Le système d'habitat collectif, tel qu'organisé dans les constructions, assure des espaces de vie individuels tout en favorisant le dialogue avec les espaces davantage communautaires et les jardins.

Tous les logements utilisent des technologies nouvelles pour réduire la consommation d'énergie : système de chauffage centralisé à énergie renouvelable, recueil des eaux de pluie, ventilation naturelle des immeubles, toitures végétalisées, cas échéant installations de capteurs solaires sont autant de mesures préconisées pour la poursuite des études du projet définitif.



L'intérieur du quartier et sa crèche-garderie

## b) La Rouvenaz

Suite au concours de projet organisé en 2010 par la Municipalité, le Conseil communal a octroyé un budget de Fr. 380'000.-- en 2011 (préavis No 31/2011), afin que le bureau du projet lauréat « *Lignes de pente, lignes de rive* » établisse une étude d'avant-projet, dont le but est de vérifier la faisabilité de ce dernier.

Le rendu de l'avant-projet s'est déroulé en novembre 2012, présentant un concept de réaménagement des Jardins de la Rouvenaz qui traite la portion de territoire allant du débarcadère de la CGN jusqu'à la Place du Marché, du front de la Grand Rue jusqu'au lac.

Il vise à réunir en un seul espace, en suivant la topographie naturelle du secteur, les trois espaces dévolus actuellement à la route, aux jardins et au quai, pour s'ouvrir sur le lac par un système d'emmarchements dégressifs. Le site est libéré de tous les aménagements disparates qu'il a reçus au fil des ans et des besoins toujours croissants dus aux diverses utilisations faites du secteur, en conservant la végétation et les espaces verts.



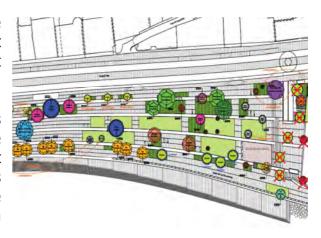
Image de synthèse des Jardins vue depuis le lac

Le projet présente l'originalité d'un traitement du sol en calepinage entre les lignes qui structurent la composition urbaine. Le remplissage des calepinages étant modulable, les partitions du minéral et du végétal (arborisation, plates-bandes, engazonnement, etc.) offrent des possibilités infinies d'aménagement.

## <u>Arborisation – Végétalisation – Minéral</u>

La majeure partie des arbres, au titre d'une véritable collection, est maintenue et seuls huit sujets (de moins grande valeur) seraient abattus pour dix nouveaux plantés.

De façon à offrir une meilleure planie des jardins, sans mettre en péril le système racinaire des sujets conservés, l'avant-projet propose la création d'un mobilier entourant les arbres (salons) et qui s'inscrit dans le rythme du calepinage. Cela permet de maintenir la terre végétale à son niveau d'origine.

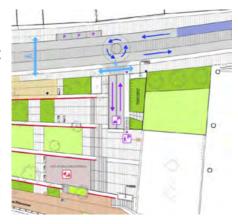


#### Edicules divers

Selon le programme du concours, le projet prévoit d'accueillir divers édicules tels que kiosque à musique, buvette, etc. dont la localisation, encore à vérifier dans le cadre du projet final, pourrait concerner le secteur de la place de l'Eurovision.

#### Circulation

L'espace dévolu à la circulation automobile est réduit à l'équivalent de trois voies pour une largeur totale de 9,5 mètres, trottoirs non compris. Le fonctionnement de la partie centrale, au titre de bande polyvalente (présélection tourne-à-gauche, bus, par ex.), n'est pas encore définitivement arrêté. L'espace routier ainsi grignoté est utilisé pour élargir le trottoir de la Grand-Rue et les jardins. Quant à la nouvelle orientation de la trémie d'accès au garage-parc du Marché, elle offre une meilleure capacité d'intégration au Marché couvert, ainsi qu'aux jardins, tout en satisfaisant les critères de rationalité inhérents à l'exploitation du parking.



La phase d'étude d'avant-projet effectuée durant le courant de l'année 2012 a permis de vérifier la faisabilité des propositions d'aménagement effectuées dans le cadre du concours de projets, d'une part, de lancer une nouvelle étape en direction de la concrétisation de la requalification de ces jardins, d'autre part.

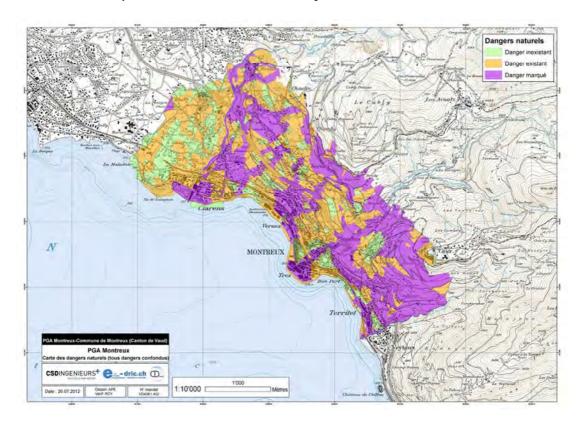
# c) Le Plan Général d'Affectation (PGA)

Consécutivement à l'adoption du PGA par le Conseil communal en septembre 2009, le dossier a été soumis au Canton de Vaud pour un examen préalable complémentaire.

Le rapport d'examen est parvenu à la Municipalité en janvier 2011 et traite les amendements votés par le Conseil communal. Ce dernier exige notamment que le PGA prenne en compte les cartes des dangers naturels dans sa planification conformément aux directives du Plan Directeur cantonal (fiche E13 - dangers naturels).

Le calendrier d'élaboration des cartes des dangers naturels par le Canton de Vaud courant jusqu'à l'horizon 2015, la Municipalité de Montreux ne pouvait pas se permettre d'attendre le résultat final de ces cartes pour poursuivre la procédure d'adoption du PGA. Aussi, conjointement avec la Direction générale de l'environnement (VD), elle a mandaté des experts pour anticiper la mise en œuvre de ces études spécifiques.

Après une première version intermédiaire élaborée en 2011, la Commune a réceptionné une nouvelle version provisoire de ces cartes en juillet 2012.



Ces cartes, classant le territoire montreusien en trois degrés de danger, ont permis l'adaptation du PGA en affectant provisoirement en zone réservée, de par l'application du principe de la précaution, les parcelles présentant un risque marqué. Cette zone permet de geler temporairement l'utilisation du sol lorsque la sauvegarde de buts et principes de l'aménagement du territoire l'exige (art. 46 Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions – RSV 700.11), ce qui est le cas des dangers naturels.

Les cartes ont été publiées dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) le 31 juillet 2012, informant ainsi les divers propriétaires fonciers de ces nouvelles dispositions. Conformément à l'article 56 LATC, le dossier du PGA a été soumis au Canton de Vaud pour un nouvel examen préalable complémentaire en août 2012 devant déboucher en toute vraisemblance sur une enquête publique complémentaire au premier semestre 2013.

La Municipalité regrette que l'avancement de son PGA soit pris en otage par les différents « services métiers » du Canton de Vaud, situation rendant toujours plus fragile l'examen et l'octroi de permis de construire. Par conséquent, le nouveau PGA ne peut pas encore déployer tous ses effets à lui seul et les anciennes dispositions du règlement d'affectation de 1972 demeurent encore applicables durant cette période intermédiaire.

Quant au sort réservé aux interventions ou aux oppositions telles que décidées par le Conseil communal, il sera notifié aux différents propriétaires ultérieurement par le Département cantonal compétent, lorsqu'il aura approuvé préalablement le nouveau plan d'affectation et son règlement tels qu'amendés.

## d) Les études poursuivies

Par ailleurs, en plus des dossiers exposés ci-dessus, des études sectorielles d'aménagement ont été entreprises ou poursuivies sur l'entier du territoire communal, notamment sous la forme de plans spéciaux et de concepts d'aménagement.

Citons, ci-après, les principaux objets :

```
PPA « La Foge P+R »;PPA « Corsaz »;
```

- PPA « Avenue Nestlé 1» ;
- PPA « Champ Avan », les Avants ;
- PPA « La Saussaz » et PPA « La Saussaz ouest » (stade de football) ;
- PPA « Fin du Bochet » ;
- PDL « Hôtel Righi » à Glion ;
- PDL « Village de Caux » (patinoire) ;
- Réaménagement de la Place de la Gare des Avants ;
- Requalification de l'avenue Nestlé (aval) ;
- Projet d'Agglomération Rivelac.

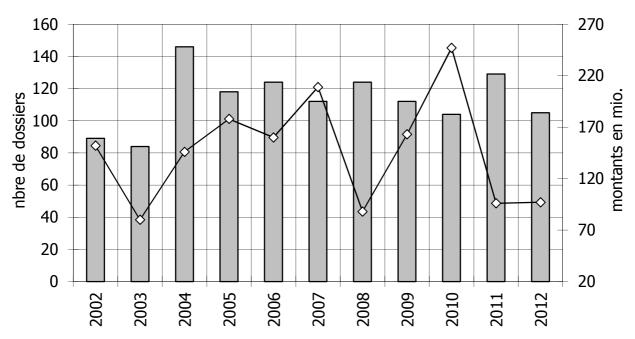
## **Police des constructions**

## a) Les demandes de permis de construire

Ce domaine regroupe toutes les tâches relatives au traitement des dossiers préparés par les constructeurs en vue d'obtenir un permis de construire, soit : l'analyse des projets en fonction de la réglementation communale et cantonale, les démarches administratives et le secrétariat. Dans le cadre du traitement des dossiers afférents à la police des constructions, la Municipalité est appelée à conseiller, contribuant ainsi à la recherche de la qualité.

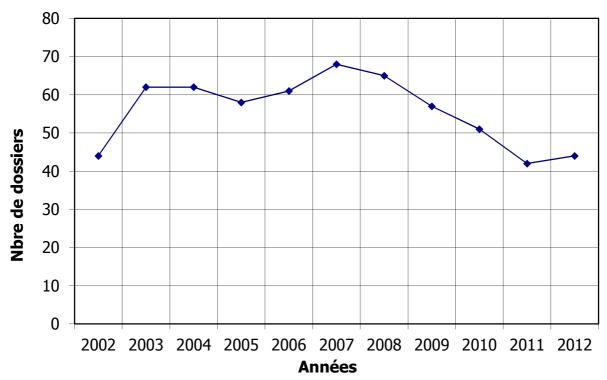
Le tableau ci-dessous illustre l'activité de la police des constructions sur le territoire communal. L'histogramme fait ressortir les dossiers traités. La courbe met, quant à elle, en parallèle les montants cumulés des travaux annoncés dans le cadre des demandes de permis de construire (CFC2). Ce graphique met en évidence les 105 (129) demandes de permis de construire ayant fait l'objet d'une publication selon l'article 109 LATC; celles-ci sont toujours en nombre important et confirment un volume relativement constant ces dernières années.

# **Evolution des permis de construire**



Indépendamment des projets soumis à enquête publique, la Municipalité a examiné 44 (42) dossiers selon une procédure administrative simplifiée et fondée sur les dispositions de l'article 111 LATC. Les autorisations de construire ainsi traitées concernent des travaux de minime importance ne nécessitant pas la constitution d'un dossier en vue d'une publication (cf. graphique No 2 ci-dessous « Dispenses d'enquête »).

## Dispenses d'enquête (111 LATC)



Dans le cadre de la procédure d'octroi des permis de construire, il convient de souligner que la Municipalité, dans le but d'assurer une décision qui soit fondée sur la base d'un exposé technique et juridique complémentaire précis, s'appuie de manière systématique sur une présentation faite par le Chef du service de l'urbanisme.

#### b) Le processus de délivrance des permis de construire

Suite à l'audit effectué par la Cour des comptes du canton de Vaud et à la publication de son rapport en 2009, mettant en évidence la nécessité de disposer d'un outil de suivi qui favorise la traçabilité des dossiers et prend en compte toutes les étapes du processus des demandes de permis de construire, la Municipalité s'est équipée du logiciel *OFISA - Autorisations de construire*.

Grâce à la structure interne de ce dernier, qui subdivise le traitement des dossiers de la police des constructions selon le processus propre au type de dossiers (demande préalable, permis dispensé d'enquête publique, autorisation diverse – 111 LATC, non assujetti – 69 RLATC – permis de construire), le logiciel permet d'obtenir une vision spontanée de l'état d'avancement de chaque dossier par tous les utilisateurs.

De plus, la saisie des informations, des dates clés, des intervenants, etc. permet de générer des courriers préalablement définis, tels que des accusés de réception, lettres types ou encore le rapport destiné à la Municipalité en vue de faciliter sa décision sur les dossiers de police des constructions.

La fonctionnalité de « fichiers attachés », introduite courant 2012 et s'inspirant du principe de la gestion électronique des documents, permet de joindre des fichiers informatiques aux dossiers en ligne. A terme, le logiciel devrait être en mesure de fournir un duplicata du dossier physique « papier ». Par ce biais, il deviendra ainsi possible pour les divers services communaux, voire intercommunaux, de faire part de leur analyse directement en ligne.

## c) Les éléments statistiques

	2012	2011
Projets étudiés, soumis à l'enquête publique (total)	105	129
Permis de construire délivrés (total)	75	90
Permis de construire délivrés pour les habitations nouvelles, collectives et individuelles	11	15

D'autre part, les différents permis de construire délivrés en 2012 portent sur la création de 78 (233) nouveaux logements, répartis dans les catégories suivantes :

- 1 logement d'une pièce ;
- 7 logements de deux pièces ;
- 32 logements de trois pièces ;
- 30 logements de 4 pièces ;
- 4 logements de 5 pièces ;
- 4 logements de 6 pièces et plus.

Par ailleurs, 48 (4) permis d'habiter / utilisés ont été délivrés correspondant à 18 (37) nouveaux logements, soit :

- 0 logement d'une pièce ;
- 2 logements de deux pièces ;
- 1 logement de trois pièces ;
- 11 logements de quatre pièces ;
- 3 logements de cinq pièces ;
- 1 logement de six pièces et plus.

## d) Les procédures contentieuses

Si, en rapport à la procédure liée à l'obtention de permis de construire, les interventions ou les oppositions de tiers sont au préalable traitées par la Municipalité, les opposants ont la possibilité d'interjeter ensuite un recours auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), lorsqu'ils contestent la décision de l'Autorité exécutive, voire par la suite, auprès du Tribunal fédéral (TF). Pour l'année 2012, 23 (9) recours ont été interjetés, 20 (15) procédures sont encore pendantes, alors que 14 (10) affaires sont classées, parmi lesquelles la CDAP a rendu trois arrêts cassant les décisions municipales.

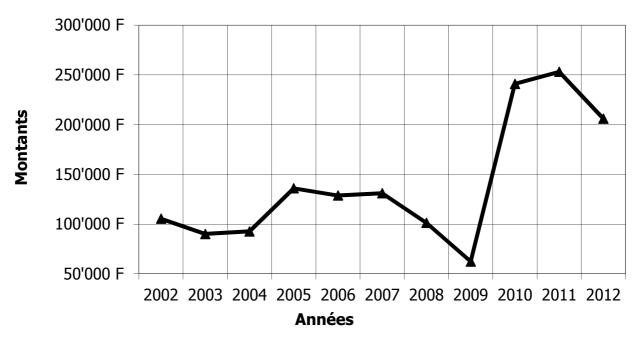
Force est de constater que cette voie est encore régulièrement suivie pour tenter d'invalider des décisions de l'Autorité, avec pour conséquence, des délais toujours plus longs pour rendre exécutoires les autorisations de construire.

## e) Les émoluments administratifs

Le graphique ci-après illustre les montants annuels perçus par la Municipalité à l'occasion de la délivrance des permis de construire. La courbe affiche une certaine stabilité par rapport à l'année précédente et confirme l'activité du secteur de la construction.

Il convient de signaler à cet égard, que l'émolument perçu par la Municipalité selon le tarif approuvé par le Département de l'Economie le 16 novembre 2009 correspond à 1,5 ‰ du montant des travaux projetés, calculé selon le code de frais de construction 2 (CFC2), sans limite maximum, mais d'un montant minimum de Fr. 100.--.

#### **Emoluments administratifs**



## f) Le Comité d'experts

Instauré en 2007, en application de l'article 3 du nouveau règlement sur le plan général d'affectation, le travail du Comité d'experts s'est poursuivi en 2012. Le Comité, formé d'un architecte, d'un urbaniste, d'un ingénieur-géomètre, d'un ingénieur en circulation et d'un spécialiste en environnement, présidé par le Conseiller municipal en charge de l'urbanisme, s'est réuni à trois reprises pour étudier sept projets relevant du domaine de la police des constructions.

#### **Autres tâches**

## Les procédés de réclame

69 (78) demandes ont été traitées comprenant 44 (45) enseignes permanentes et 25 (33) temporaires. Parmi ces dossiers, 12 (14) ont dû être refusés en application de la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11).

Quant au temps consacré en moyenne pour le traitement de ces dossiers, il correspond grosso modo à un taux d'occupation de 20 % comprenant, la visite des lieux, l'analyse de la demande selon la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11), les rapports, les correspondances et les notifications.

Les émoluments perçus pour cette prestation, ainsi que les redevances de la Société Générale d'Affichage (SGA), pour le concept d'affichage installé sur le territoire communal, se montent à Fr. 159'000.-- (Fr. 172'000.--) environ.

#### TRAVAUX PUBLICS

#### Cadre général

Le Service des travaux publics a pour mission la gestion de la conservation physique et juridique du patrimoine administratif, relatif au domaine public et aux servitudes publiques, dont l'étendue et les fonctions sont particulièrement importantes, respectivement vitales, pour la population et l'économie communale au sens le plus large.

En effet, qu'il s'agisse des routes et des chemins, des ouvrages d'art, des canalisations d'eaux usées et claires, de l'alimentation de la défense-incendie, des cours d'eau et torrents, du littoral lacustre, des ports, ainsi que de l'éclairage public, toutes ces infrastructures, qui relèvent encore en majorité d'un héritage du passé, sont toujours plus sollicitées en raison de l'évolution de la société et de notre mode de vie en particulier.

#### **Gestion des infrastructures**

#### a) Maintien et développement des infrastructures

Une bonne gestion des infrastructures doit permettre de trouver un équilibre durable entre les niveaux de services attendus et les montants qui leur sont alloués afin de les maintenir, de les développer et de les améliorer.

Une connaissance précise des infrastructures constitue l'élément de base pour prétendre à une gestion optimale. Avec le système d'information géographique (SIG), le Service des travaux publics s'est doté d'un outil performant, qui facilite grandement la vue d'ensemble des informations nécessaires à la planification des interventions. Cette gestion est effectuée systématiquement en passant par les étapes suivantes : inventorier, diagnostiquer, planifier et réaliser.

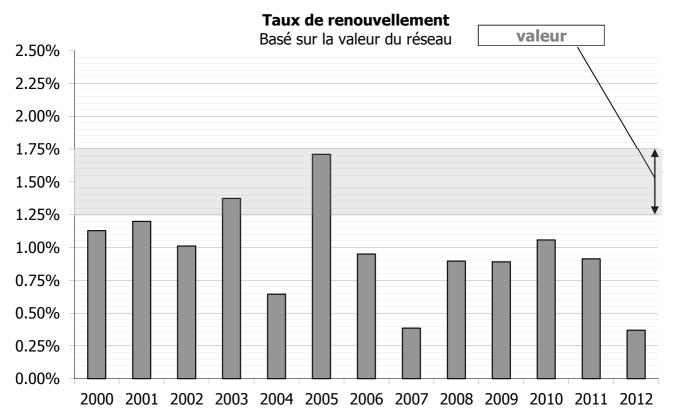
Ainsi, les investissements annuels pourront être ciblés de manière à assurer le maintien de la valeur, à long terme, de notre patrimoine.

## b) Réseau d'évacuation des eaux

Cet objectif ambitieux a été atteint pour la gestion du réseau d'évacuation des eaux, avec l'adoption finale du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) par le Canton de Vaud. Désormais, la planification des interventions est établie sur la base du PGEE, avec l'aide d'un outil de gestion qui est tenu à jour en permanence. La révision du règlement sur l'évacuation des eaux, ainsi que la mise en conformité du mode de perception de la taxe communale, seront entrepris en 2013.

Les principaux investissements ont été effectués pour le renouvellement de collecteurs d'eaux usées, dont la mauvaise étanchéité constituait un gros risque de pollution des eaux souterraines et pour l'équipement de nouvelles zones. Le taux de renouvellement de 0,37 % (0,91 %) se situe en dessous de la moyenne des douze dernières années.

Cette valeur reste inférieure à la valeur de référence de 1,25 % par an. La mise en séparatif du réseau communal a été poursuivie, avec 246 (287) mètres de collecteurs séparatifs mis en place.



## c) Réseau routier et ouvrages

Aujourd'hui, l'aménagement routier ne se conçoit plus uniquement autour de la voiture, il a évolué et doit tenir compte de l'ensemble des acteurs et des différentes moyens de mobilité (transports publics, voitures, vélos, motos, piétons, etc.) en garantissant la sécurité des usagers et le respect des normes en vigueur.

A l'instar de ce qui a été fait pour l'évacuation des eaux, un outil de gestion du réseau routier a été finalisé. Le gros travail d'acquisition des données a débuté. Il se poursuivra ces prochaines années afin d'inventorier l'ensemble du réseau routier de la Commune, s'étendant sur environ 140 kilomètres.

## d) Transports et circulation

La priorité va au développement des transports publics, combiné avec des transformations et des extensions ciblées du réseau local des routes. A Montreux, les problèmes résultent principalement de la surcharge de certains tronçons de routes et du manque de routes de contournement permettant de décharger le centre de l'agglomération. Une étude générale approfondie a été engagée en 2012, en partenariat avec l'EPFL, dans le but de trouver des solutions globales pour décharger les centres urbains du trafic.

En parallèle, une étude des circulations à Clarens a été mandatée pour améliorer l'accès à l'autoroute et de manière plus générale, la fluidité sur les axes principaux.

Le projet de construction du parking d'échange « P+R Chailly - La Foge » fait aussi l'objet d'une étude des circulations et d'une réflexion élargie sur la réorganisation des lignes VMCV qui passeront par ce nouveau pôle d'échange.

Une attention particulière est apportée aux différents projets privés ou publics qui peuvent avoir une incidence sur la circulation. Des études ponctuelles sont alors demandées dans le but d'intégrer les nouvelles charges en améliorant la gestion générale du trafic.

Pour faire face à l'évolution de la demande de transports et de sécurité, la démarche portant notamment sur le réaménagement des flux de trafic est poursuivie, par le biais d'actions planifiées et concertées, telles que : des contrôles d'accès, des politiques de stationnement, des améliorations des transports publics, ainsi que des mesures favorisant la mixité des usagers de l'espace urbain.

Suite à la publication dans la Feuille des Avis Officiels (FAO), selon l'Ordonnance sur la Signalisation Routière (OSR), de la mise en place d'une zone 30 km/h, qui n'a donné lieu à aucune opposition, ainsi qu'à l'acceptation du préavis municipal par le Conseil communal, la mise en place de la zone 30 à Chernex, ainsi que des mesures d'accompagnement ont été effectuées, permettant d'améliorer la sécurité et la mixité des usagers.

## e) Eclairage public

Les progrès constants réalisés par la technologie LED (diodes électroluminescentes), rendus possibles par un ensemble de critères de performances normalisés, permettent depuis peu à tous les fabricants du marché de proposer des produits compétitifs, même face aux lampes à halogénures métalliques de dernières générations.

Suite à des tests comparatifs effectués entre des luminaires conventionnels, équipés de lampes à décharge haute pression (HID) et ceux munis de modules LED's, des garanties peuvent même être données en terme d'économie d'énergie et de coût d'entretien à réaliser par la mise en œuvre de ces derniers.

Ainsi, l'évolution de ces nouvelles technologies permet aujourd'hui d'équiper les routes de classes élevées de luminaires à LED's, pour lesquelles les normes d'éclairage imposent de hautes valeurs de rendement lumineux. Dès lors, un luminaire à LED's a pu être installé en 2012 à la route des Colondalles.

Plus généralement, le renouvellement du parc de l'éclairage public s'est principalement focalisé sur le remplacement, exclusivement par de la technologie LED, des luminaires pourvus de lampes à vapeur de mercure (HPL), interdites à la vente dès le 1<sup>er</sup> mai 2015.

En ce qui concerne l'infrastructure électrique, le remplacement des anciennes armoires de soutirage du courant s'est poursuivi. De plus, les compteurs ont fait leur apparition dans cinq d'entre elles cette année. L'effort se poursuivra ses prochaines années selon une cadence de cinq à dix par année.

Enfin, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la totalité de l'électricité consommée par les 3'700 luminaires du parc de l'éclairage public de la Commune de Montreux provient des centrales hydrauliques qu'exploite la Romande Energie dans le Canton de Vaud et le Bas-Valais.

## f) Défense incendie

La défense incendie est financée par la Commune, mais la gestion des interventions est directement liées aux travaux planifiés par le Service intercommunal de gestion (SIGE), sur le réseau d'eau potable. A cet égard, une base de données informatique, mise à disposition par une société spécialisée mandatée par la Commune, permet de disposer de renseignements précis sur l'état des bornes hydrantes.

## g) Ports et amarrages

La Commune gère les ports du Basset et de Territet, ainsi que les amarrages situés sur le littoral montreusien.

21 (25) nouvelles demandes de places d'amarrage ont été déposées et 6 (13) places ont été attribuées. L'offre disponible reste réduite, avec un délai d'attente de six à sept ans. La liste d'attente, comprenant uniquement des personnes physiques, domiciliées sur le territoire de la Commune, compte à ce jour près de 131 inscriptions.

Différents travaux de dragage ont été entrepris dans le port, ainsi que la mise en place d'une station de vidange pour les WC chimiques des bateaux.

## **Gestion du territoire**

## a) Système d'information géographique (SIG)

Les applications et le matériel installés dans les différents services techniques permettent l'informatisation, par étapes, des données géographiques communales. Ces applications ont pour but d'inventorier et de gérer ces nombreuses données, de manière à centraliser l'information et à la rendre accessible à tous plus facilement.

Cette informatisation des données géographiques est un processus long, en particulier pour l'acquisition des données. Elle permettra, à terme, de connaître avec précision les caractéristiques techniques de notre patrimoine, de manière à en améliorer sa gestion.

La Commune de Montreux a adhéré au projet régional de guichet cartographique « cartoriviera.ch ». Cet outil permet de mettre à disposition les nombreuses données saisies dans le SIG communal. Utile, aussi bien pour le citoyen que pour les professionnels, simple et convivial, le site <a href="http://map.cartoriviera.ch">http://map.cartoriviera.ch</a> donne une large palette de renseignements géographiques et cadastraux. Certaines données sont accessibles à tous, alors que d'autres, par le biais d'un accès sécurisé, sont destinées aux besoins des administrations communales et des bureaux techniques. Une version mobile a été mise en ligne en octobre 2012.

## b) Gestion du domaine public

Les développements de l'urbanisation et les nouvelles constructions ont des incidences directes sur le domaine public, tant en ce qui concerne son utilisation pour des installations de chantier, que lors de travaux de fouilles ou d'extension des réseaux souterrains. Une attention toute particulière est apportée aux entreprises, afin de les inciter à minimiser la gêne sur le domaine public.

## c) Levés topographiques

De nombreux levés topographiques ont été réalisés en 2012 par le Service des travaux publics, dans la perspective de réalisation d'études importantes pour des projets d'aménagement sur le domaine public ou pour des Plans Partiels d'Affectation (PPA).

#### **Environnement**

#### a) Carte des dangers

La réalisation des cartes des dangers naturels (CDN) sur l'ensemble du territoire communal est aujourd'hui une obligation légale. L'objectif principal de ce projet est la prévention des risques et leur intégration dans l'aménagement du territoire et la police des constructions. La cartographie intégrale a été établie et les différentes mesures de protection envisageables sont en cours d'étude afin d'établir les cartes des dangers résiduels.

## b) Anciennes décharges

La première étape d'assainissement de l'ancienne décharge des Saviez III, à Noville, a été réalisée en 2010. Ces travaux ont permis d'isoler la zone polluée et de traiter les lixiviats (eaux chargées en polluants) à la STEP de Roche. L'évaluation des rejets montre déjà clairement qu'une deuxième étape sera nécessaire afin d'assurer un traitement in situ des eaux encore polluées. Un suivi et des études sont déjà en cours, en collaboration avec le Service cantonal des eaux, sol et assainissement.

Suite à la résolution adoptée par le Conseil communal dans sa séance du 11 novembre 2012, qui exprimait sa préoccupation sur la manière dont est conduit cet assainissement, la Municipalité s'est adjointe des services d'un expert en environnement. Une attention particulière sera ainsi portée sur le choix de la méthode d'assainissement qui devra être mise en place pour cette deuxième phase.

#### c) Cours d'eau

L'étude, la réalisation de travaux dans les cours d'eau et leur entretien sont entrepris d'entente avec le Service cantonal des eaux, sur la base de la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public. Cette dernière prévoit, notamment au chapitre II, les dispositions relatives à la réalisation de travaux par le biais d'entreprises de correction fluviale (ECF).

## Baye de Clarens

Suite à deux événements majeurs de crue survenus durant l'été 2007, la Municipalité, en coordination avec le Service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA), a décidé d'engager, en 2008, l'étude de la carte des dangers naturels de la Baye de Clarens. En première étape, des travaux urgents ont été réalisés en 2010. Pour la suite, une ECF a été constituée en 2012 pour réaliser les travaux de sécurisation et de revitalisation de la Baye de Clarens. L'étude est actuellement en cours et devrait être finalisée en 2013.

Par décret du 31 mai 2011, le Grand Conseil a accordé un crédit d'investissement pour financer la part cantonale des études et des travaux de protection contre les crues de la Baye de Clarens.

#### Ruisseau de la Maladaire

Le ruisseau de la Maladaire fait l'objet d'une ECF à laquelle participe les Communes de Montreux, de Blonay et le Service cantonal des eaux. En raison de l'établissement d'expertises dans le cadre du processus juridique, cette procédure dure depuis plusieurs années.

#### d) Bruit

Une attention particulière est portée lors de projets d'aménagements sur les axes routiers, de manière à prendre en compte la problématique du bruit et à respecter les valeurs limites d'émission imposées par l'Ordonnance sur la Protection contre le Bruit (OPB).

Des mesures de bruit devront être effectuées sur l'ensemble des axes dont la charge de trafic atteint les 3'000 véhicules par jour, afin de connaître les secteurs où les valeurs d'émission dépassent les limites fixées par l'OPB. Ces études sont planifiées pour 2013 avec le dépôt d'un préavis au Conseil communal.

Les CFF ont poursuivi d'importants travaux de mise en place de parois antibruit le long de leurs installations. Ces travaux répondent aux dispositions de l'Office Fédéral des Transports (OFT) et dureront jusqu'en 2013.

## **Projets – Chantiers**

## a) Coordination et information sur les chantiers

La coordination systématique des interventions sur le domaine public permet d'appréhender les travaux avec une meilleure vision globale et de diminuer ainsi le nombre d'interventions et les coûts. La collaboration entre les différents services techniques et industriels se trouve ainsi renforcée.

Des séances d'information destinées aux riverains sont régulièrement organisées avant le début de chantiers importants, ceci afin de tenir compte des spécificités de chaque quartier et d'améliorer le dialogue avec les usagers.

## b) Etudes principales

Parking d'échange P+R Chailly - La Foge

Un préavis pour l'étude d'un parking d'échange sur deux niveaux a été adopté par le Conseil communal. Un mandat d'études parallèles a été lancé en automne 2011 auprès de plusieurs bureaux d'études.



Le projet lauréat a été désigné en mars 2012

Cette construction doit faire l'objet d'un Plan Partiel d'Affectation (PPA) qui devrait être adopté en 2013. L'étude du projet définitif est également prévue en 2013.

#### Territet – Terrasse CFF

Concours pour la construction et l'aménagement d'une nouvelle terrasse couvrant les voies CFF, à proximité de la gare de Territet, en remplacement de l'ouvrage actuel. Le résultat du concours a été annoncé officiellement lors du vernissage de l'exposition, le 18 janvier 2011.

La couverture actuelle des voies étant propriété pour 1/3 de la PPE Grand Hôtel et pour les 2/3 restants de la Commune, des négociations sont en cours entre les représentants de chaque partie au sujet de la démolition de l'ouvrage existant et de la réalisation d'une nouvelle construction, sur la base du projet primé par le concours.

#### Chernex – Trottoir à la route de la Fin du Craux

Procédure d'acquisition des emprises et étude en cours pour l'aménagement d'un trottoir et pour l'élargissement de la chaussée sur une longueur de 550 mètres. La réalisation des travaux a été reportée, pour prendre en compte les effets de la zone 30 de Chernex, récemment mise en place.

## Chernex - Brent - Trottoir à la route du Zéphire

Les propriétaires ont donné leur accord de principe et doivent encore le confirmer par signature. Les travaux sont prévus en 2013.

#### Montreux – Avenue du Casino – Avenue de la Riviera – Carrefour Bon-Port

Projet de réfection complète de la chaussée et des trottoirs avec requalification (tronçon place de la Paix – avenue de Florimont). Augmentation du gabarit du passage inférieur (PI) sous les voies CFF pour le passage des convois spécifiques. Aménagement d'une voie en site propre pour les VMCV (TP) et contrôle d'accès Montreux-Est.

Cette étude globale a reçu des préavis positifs des services cantonaux concernés ainsi que des CFF. La suite de la procédure est liée directement au projet d'agglomération RIVELAC et aux décisions de la Confédération attendues pour l'été 2013.

#### Montreux – Falaise sous Glion

Etude en cours pour la réalisation de la 2<sup>ème</sup> phase de consolidation de la falaise, située sous Glion, suite aux travaux urgents exécutés en 2010. Le dossier a été transmis à la direction générale de l'environnement – Service cantonal des forêts de la faune et de la nature – pour l'approbation définitive du projet et pour l'obtention des subventions.

## <u>Montreux – Ruelle du Trait</u>

Etude de requalification et réaménagement de la ruelle. Les travaux de réaménagement et de la mise en conformité des réseaux souterrains sont prévus en 2013.

#### Vallon de Villard - Ravins de Saumont

Dans le cadre de l'étude de stabilisation de l'érosion des ravins, la possibilité de re-végétalisation de certains secteurs a été étudiée. Cette variante n'a pas été retenue étant donné son coût important.

## c) Réalisations principales

#### Brent – Chemin du Pilon

Réfection du revêtement sur la partie inférieure du chemin sur une longueur de 130 mètres.

#### Sonchaux

Travaux urgents de reconstruction du mur de soutènement au débouché de la route de Sonchaux sur la route des Monts.

## Clarens - mise en place de la zone 30 km/h

Suite à plusieurs séances avec une délégation de l'Association des intérêts de Clarens (AIC) quelques améliorations ou compléments ont été exécutés.

Le carrefour à cinq branches « Alexandre Vinet – Léman – William Thomi – Jaman » a été recouvert d'un revêtement minéral de couleur pour attirer aussi bien l'attention des piétons que des automobilistes de cette zone.

Des zones arborisées ont été créée au carrefour « Mayor-Vautier – William Thomi et Mayor-Vautier – Jaman » et les places de stationnement le long de l'avenue du Châtelard ont été sécurisées par la pose de bornes.

Ces améliorations ont été englobées dans le cadre du préavis de Clarens zone 30.

#### Les Rochers-de-Naye – Téléski « Poma »

Suite aux fortes précipitations de neige en janvier et février 2012, un glissement de la couche neigeuse s'est produit sur une longueur de 70 à 100 mètres et d'une épaisseur d'environ six mètres au droit du pylône endommagé. Il a été procédé à la démolition et à la reconstruction du socle, ainsi qu'au remplacement du pylône pour permettre à la saison 2012 – 2013 de se dérouler normalement.

Ces travaux ont pu être englobés dans le budget de fonctionnement.



Les Rochers-de-Naye – Téléski « Poma »

<u>Sonchaux</u> reconstruction du mur de soutènement

## <u>Interventions diverses sur le domaine public</u>

En relation avec de nouvelles constructions privées importantes, des interventions ponctuelles sur le domaine public ont été réalisées dans le but d'améliorer ou de renouveller les aménagements situés aux abords de ces nouvelles réalisations.

Dans le cadre des travaux effectués sur les réseaux souterrains, plusieurs réfections de revêtement ont été réalisées en coordination.

# DOMAINES, BÂTIMENTS ET SPORT LES INSTALLATIONS

#### Secrétariat locations

**Chalet des Esserts, à Leysin**: pour l'année 2012, un total de 5'281 (5'593) nuitées a été recensé, dont 4'003 (4'908) pour les écoles et l'Animation Jeunesse de Montreux.

**Ancienne cabane de Bretaye** : au total, 2'269 (1'230) nuitées ont été décomptées en 2012, dont 474 pour les écoles de Montreux.

**Refuge des Grésalleys** : le refuge a été loué à 27 (16) reprises.

**Périmètre « Place du Marché et Marché couvert »** : 28 (23) manifestations s'y sont déroulées durant l'année 2012.

#### Terrains et bâtiments locatifs

Trois régies immobilières se partagent le portefeuille communal d'immeubles locatifs. En dehors de petites interventions d'urgence, la régie soumet à la propriétaire (la Commune) les devis requis pour toute adjudication de travaux de réparations, de rénovations et d'achats de machines. Le choix de locataires entrant est également soumis au représentant de la propriétaire. Les logements de service, locations particulières, parcelles, chalets et chalets d'alpage sont gérés directement par le Service des domaines et bâtiments, sport.

Tous les locataires ou usagers sportifs des terrains de Rennaz, sur le site du futur Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais, ont libéré le site et la Commune de Montreux a cédé le droit d'usage des parcelles No 155 et No 157 par convention signée au 1<sup>er</sup> juillet 2012 avec la Fondation des hôpitaux de la Riviera.

#### **Travaux, entretien et divers**

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- Chemin du Petit Clos, parcelle No 485 : lors de la construction de murs antibruit par les Chemins de fer fédéraux suisses, le revêtement du chemin du Petit Clos a été entièrement rénové à leur charge. La Commune a saisi l'opportunité de ce chantier pour simultanément faire remettre en état le revêtement du stationnement loué, fortement dégradé par le temps ;
- Villa « Les Châtaigniers » à Chailly, fraction de la parcelle No 7538: les locataires de la villa à démolir et son environnement direct ont été congédiés et la fraction de parcelle mise à disposition, contre rémunération, pour le chantier du giratoire « Lac et Montagne ». Cet emplacement sera affecté au parking d'échange au terme des travaux des giratoires;

Rue Industrielle 21 à Montreux : rafraîchissement des locaux de la garderie
 « La Coccinelle » avec remplacement de revêtements de sols.

## Chalets et alpages

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et des mesures mises en place afin d'éviter un gaspillage de l'eau potable, des travaux plus importants ont été entrepris pour l'amélioration structurelle des alpages communaux (préavis No 02/2008) :

- Chalet de Barret : installation de panneaux solaires ;
- Chalets de Plan de Châtel, Chessy et Pacoresse: rénovation des toitures en tavillons.

## Bâtiments publics et administratifs

## a) Duplo

A la suite du déménagement du Centre Social Intercommunal (CSI), des surfaces de bureaux se sont libérées. Cette opportunité a permis de procéder à un regroupement plus fonctionnel des services communaux et à une amélioration de l'accueil du public à l'administration générale, ainsi qu'à l'Office de la Population, ceci pour une durée de cinq à six ans minimum, dans l'attente d'un nouveau projet de bâtiment administratif.

En plus des travaux d'aménagements intérieurs, des mesures conservatoires urgentes seront entreprises sur les bâtiments sis à la rue du Marché 8 et à l'avenue des Alpes 22 en rénovant les toitures. Afin de gagner en économie d'énergie, les deux toitures précitées seront isolées et les fenêtres de l'ensemble des bâtiments ci-dessous seront changées.

Les bâtiments concernés sont situés :

- avenue des Alpes 18;
- avenue des Alpes 22 ;
- Grand-Rue 73;
- rue du Marché 8 ;
- rue de la Gare 30.

Sous la dénomination « opération DUPLO », les interventions de transformations, d'aménagements de mobiliers et de déménagements se déroulent en plusieurs étapes sur une période fixée de la mi-novembre 2012 à avril 2013 (préavis No 14/2012).

## b) Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus des travaux relatifs à l'aménagement des locaux dans les différents bâtiments administratifs, de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, des divers petits achats de mobilier courant, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, nous avons dû faire face, comme chaque année, à des actes de vandalisme, des tentatives d'incendies volontaires et d'autres effractions, surtout dans les toilettes et les édicules publics.

D'autre part, plusieurs demandes, non prévues au budget, de réaménagements mobiliers et de rafraîchissements de bureaux ont dû être traitées en urgence par le biais de crédits complémentaires.

Par ailleurs, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- débarcadère de et à Montreux : nettoyage complet du ponton, de son couvert, de la toiture de la billetterie et des groupes sanitaires publics, ainsi que de tous les éléments de structure de cet objet qui ont nécessité un échafaudage spécial ;
- scierie communale des Avants: acquisition d'un nouveau palan intérieur (amélioration de la sécurité, de la manutention et du rendement), assainissement et réhabilitation du réfectoire avec agencement de cuisinette (préavis No 13/2012);
- Marché couvert : remplacement d'une partie des embases des colonnes en fonte du Marché couvert qui ont cédé et se sont fissurées sous l'effet du gel ;
- Maison Visinand: assainissement des pieds de parois des couloirs et toilettes du rez entrée (remontées d'humidité) et remise en état du sol de la salle de musique du 2<sup>ème</sup> étage (soulèvements ponctuels) avec remplacement du revêtement parquet (préavis No 13/2012);
- rue du Temple 11, à Montreux : réfection de la toiture-terrasse de la cafétéria au 2<sup>ème</sup> étage, augmentation de l'isolation, remplacement du gravier par des dallettes, pose de nouvelles barrières aux normes de sécurité, remplacement du sol du local cafétéria, rafraîchissement des boiseries extérieures et aménagement d'un nouveau mobilier pour le bureau du chef de service;
- rue de la Corsaz 2-4-6 à Montreux: pose de carrelage vers le lave-bottes, remplacement de trois verres isolants cassés, suppression des tôles entre les stores pour empêcher les oiseaux de s'y installer, nettoyage complet des fenêtres et stores de l'ensemble du bâtiment, réparation des volets de la tour de séchage, sécurisation et temporisation de la porte d'accès des interventions;
- local du feu des Avants : rafraîchissement des peintures des boiseries des virements, larmiers et de la tour de séchage ;
- local du feu à Collonge : rafraîchissement des peintures des boiseries des portes ;
- Musée de Montreux : travaux de sécurisation du local des archives par une protection anti-feu EI30 de l'avant-toit du local.

## **Bâtiments scolaires primaires et secondaires**

Cette année a particulièrement été marquée par la réorganisation des secrétariats et des directions des bâtiments scolaires sur les sites de Montreux-Est, Rambert A et Vinet.

L'ancienne organisation des écoles était formée de trois directions, soit deux secondaires et une primaire. La nouvelle organisation se compose désormais de deux établissements scolaires ayant chacun une direction gérant des classes primaires et secondaires. Ces travaux se sont déroulés sur la période des vacances d'été (préavis No 40/2011).

A noter aussi la restauration complète des couloirs et cages d'escaliers du collège Vinet. L'état vétuste des lieux a été le déclic de cette réfection. Les anciens pavés de verre ont été remplacés par des vitrages garantissant une meilleure isolation thermique et une luminosité accrue. Ces travaux se sont déroulés sur la période des vacances d'été (préavis No 40/2010).

## Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des équipements de mobilier, de machines et du matériel, de l'achat des produits de nettoyage, du contrôle des toitures, des réparations de stores et de vitres cassées, de la révision de l'ensemble du matériel des salles de gymnastique, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et de conciergerie du service, des travaux plus importants ont été entrepris :

- poursuite de l'étude pour le développement du projet de Maison de Quartier avec extensions scolaires sur le site de la rue de Jaman 8 à Clarens (préavis No 18/2011);
- étude et préparation d'un préavis pour la création de couverts de récréation dans les préaux scolaires;
- étude et préparation d'un cahier des charges pour la rénovation de l'Aula et la construction d'un ascenseur au collège de la rue de la Gare 33;
- étude et dépôt d'un préavis pour la réfection du revêtement synthétique et du sol de la salle de gymnastique du haut au collège de la rue de la Gare 33 (préavis No 13/2012);
- Collège de Brent : réfection complète de la salle de rythmique, réfection de la peinture et du carrelage de sol de la cuisine de l'appartement du concierge ;
- Collège de Chailly: remplacement du piano pour les cours de rythmique;
- Collège de Chernex : mise en place de deux bornes amovibles à l'entrée de la zone salle de gymnastique pour assurer la sécurité des élèves ;
- Collège de Clarens-Gare : réfection complète de la salle de bains et remplacement du sol du salon de l'appartement de service ;

- Collège Etraz: remplacement des sols des salles No 4 et No 5, réfection de la peinture au sol du local des engins, transformation de locaux pour la mise en place d'un accueil de midi pour les écoliers, réfection de la peinture de la salle No 11;
- Collège de la rue de la Gare 33: remplacement de l'éclairage sous les préaux couverts, réfection de la peinture des trois portes d'entrées principales, réorganisation de la direction et du secrétariat, remplacement du moteur d'entraînement de la porte d'accès au garage;
- Collège Vernex : mise en place d'une main-courante pour l'accès aux étages inférieurs ;
- Collège Vinet: réfection complète de la toiture du pavillon, réparation de la carbonatation sur le parapet du préau côté Est, réfection complète des couloirs et cages d'escaliers, renouvellement des établis des travaux manuels, création d'un nouveau bureau pour la direction suite à la réorganisation des directions et des secrétariats;
- Collège Rambert: modification des ferments sur les sept portes principales de Rambert C et pose de ferme-portes, remplacement du piano de la salle polyvalente, équipement du bâtiment A avec onze nouveaux beamers, complément de mobilier de la zone administrative suite à la réorganisation des directions et des secrétariats;
- Chalet Les Esserts à Leysin: nettoyage complet de la couverture de toiture Eternit datant de 1991 avec traitement d'imperméabilisation permettant sa durabilité dans le temps (environ 8 à 10 ans) et réfection totale des revêtements des balcons situés au sud;
- Ancienne cabane de Bretaye : remplacement du sol du réfectoire.

#### Lieux de culte

La Commune prend en charge l'entretien complet des lieux de culte dont elle est propriétaire, soit deux chapelles et trois temples. Elle participe également à l'entretien des deux chapelles protestantes, anciennement anglicanes. Selon la loi, la Commune entretient également les quatre églises et chapelles catholiques, à savoir les immeubles et meubles liés à l'exercice de la religion catholique. Quant à l'église réformée de langue allemande, sise sur son territoire, la Commune de Montreux gère la répartition des frais entre les six communes formant la paroisse, ceci au prorata du nombre d'habitants. La Commune prend également en charge les fournitures pour les cultes et messes.

## Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des travaux plus importants ont été entrepris :

- Eglise catholique de et à Montreux : démolition du revêtement de sol en mosaïque, remplacé par une chape anhydrite apparente teintée dans la masse et se rapprochant du sol original de 1885 en ciment bouchardé, ainsi que l'intégration d'un chauffage au sol (préavis N° 04/2010);
- Eglise catholique Ste-Thérèse, à Clarens: remplacement des lustreries existantes, réfection complète des fenêtres zénithales et pose d'un rideau coupe-vent à l'entrée.

## Entretien des installations sportives et bains publics

## Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris :

- Piscine de la Maladaire : construction d'un couvert à vélos ;
- Bains de Clarens: assainissement du bassin enfants (préavis No 40/2010);
- Stand de tir de Glion : amélioration de l'acoustique (préavis No 04/2010) ;
- Salle Omnisports du Pierrier: remplacement des cibles de la salle de tir et de l'éclairage, rénovation du sol de la buvette et rafraîchissement des couloirs;
- Stade Eugène-Parlier à Chailly: remplacement du panneau d'affichage des résultats par un panneau à l'affichage LED.

# Parking du Marché et gestion de parkings en ouvrage

# a) Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

Outre les travaux d'entretien courant et diverses remises en état suite à des actes de malveillance, des travaux plus importants ont été entrepris :

 Parking du Marché: déplacement et reconstruction de la loge de contrôle et d'exploitation (préavis No 08/2011).

## b) Exploitation

La gestion centralisée du parking Marché-Forum, des parkings de la Gare, de Cité-Centre et du Fairmont Le Montreux Palace, se poursuit à la satisfaction de toutes les parties concernées. Un nouveau système de gestion a été installé dans chaque parking.

## c) Parking du Marché-Forum

Le nombre total d'entrées est en diminution de -4,16 %. Le nombre d'abonnements annuels est quant à lui resté stable.

Les recettes totales du parking, résultant du cumul des entrées horaires de -4,93 % et des abonnements de +6,21 %, ont diminué de 2,45 %.

## d) Actions publicitaires et promotionnelles

La location des emplacements publicitaires a rapporté Fr. 54'450.-- (Fr. 55'300.--). Le total des montants perçus par cartes à prépaiement est en légère baisse, soit Fr. 94'000.-- (Fr. 98'000.--).

Le total des paiements par carte de crédit est de Fr. 105'695.-- (Fr. 114'838.--) Enfin, Fr. 37'382,25 (Fr. 39'894.--) ont été payés en Euros.

# Équipe d'entretien

La diversité des sites et leur éclatement géographique font que l'équipe d'entretien est mise à contribution plusieurs fois par jour pour des travaux de nature totalement différente (peinture, carrelage, sanitaire) et ce sur la totalité du territoire montreusien.

Le nombre de tags / graffitis, notamment sur les bâtiments scolaires, peut être considéré comme stable, même si celui-ci est influencé par des périodes connues telles que le début et la fin de l'année scolaire ou lors des vacances.

Le déplacement, la réfection ou la création de postes de travail au sein de l'administration communale ont nécessité l'engagement de l'équipe d'entretien pour des travaux de déménagements et de réfections de locaux (préavis No 14/2012).

# Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux

Le Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE) a fait l'objet durant l'année 2012 d'un ensemble d'études globales, afin de mettre cet édifice du patrimoine communal en conformité du point de vue de la sécurité et de la sauvegarde de la valeur patrimoniale de l'espace bâti. Ces études, synthétisant les nombreuses réflexions, menées depuis plusieurs années, ont débouché sur l'octroi par le Conseil communal d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif (préavis No 23/2012).

Dans un premier temps, il s'agira d'engager les travaux de mise en conformité urgente des installations techniques de régulation des techniques aérauliques, la rénovation complète de la station de pompage des eaux du lac pour la production d'eau glacée, la mise en conformité des réseaux d'extinction automatique (sprinkler), des organes de détection et d'alarme, ainsi que de l'ensemble des installations électriques, courants forts et faibles.

Ce préavis constitue la première tranche d'un projet global de mise en sécurité et de maintien de la valeur d'usage du CCE, préalable indispensable autorisant alors, sur des bases saines, un développement harmonieux des activités du CCE. Ce projet se donne pour objectif de mettre en conformité réglementaire et de sécuriser les installations techniques du CCE, ainsi que de pallier le vieillissement des installations techniques pour en permettre l'exploitation durant de nombreuses années encore.

## **Travaux, entretien et divers**

En plus de l'entretien courant du bâtiment, des machines et matériels, il a dû être procédé au remplacement en urgence d'une table élévatrice endommagée sur la scène de l'Auditorium Stravinski.

## Office du sport et des installations sportives

## a) Relations avec les partenaires sportifs

En date du 22 mars, la Municipalité a organisé la **rencontre annuelle des sociétés sportives** de Montreux. Cette séance a réuni 25 associations sportives, dans le but d'offrir un espace de discussion, de trouver des partenariats profitables, de mieux se connaître et d'étudier les propositions et les demandes des associations sportives.

Visant à mettre en réseau l'ensemble des acteurs sportifs de la région, la plateforme locale <a href="https://www.sportinforiviera.ch">www.sportinforiviera.ch</a> a été complètement remise à jour. Cette structure permet à la population de trouver un nombre important d'informations concernant l'offre sportive régionale : installations, clubs, manifestations, activités, etc.

La **réception officielle des sportives et sportifs méritants** est désormais organisée par l'Office du sport et des manifestations sportives. Cette manifestation a réuni près de 400 personnes à la salle Omnisports du Pierrier le 6 novembre pour la remise des médailles aux 134 nominés, issus de 19 clubs.

## b) Activités et manifestations organisées par la Commune

Le stade de la Saussaz a été le théâtre de la première étape du **Tour du Chablais** de course à pied. Mise sur pied en collaboration avec la FSG Montreux, cette course s'est déroulée le 11 avril et a réuni 811 coureurs sur un parcours de 8 km.

Le 3 mai, la 4<sup>ème</sup> édition de l'action **La Suisse bouge** a vu le record de participation à nouveau battu. Dans ce cadre, 773 personnes se sont élancées sur le parcours de 5 km entre la Place du Marché et le Port de Clarens (aller-retour). Cela représente un total de 961 heures d'activité sportive réalisées et de 3'875 km parcourus.

Du mois de mai au mois de septembre, la Commune a proposé chaque semaine des cours de fitness en plein air. Ce concept d'**Urban Training** est gratuit et ouvert à tous. Au final, cette activité a totalisé la présence de 314 personnes.

Une délégation composée de jeunes sportifs issus des clubs de la Commune a eu l'opportunité de participer aux **Jeux internationaux des écoliers** qui se sont déroulés en Corée du Sud, du 12 au 17 juillet. Organisé en commun avec la délégation de Vevey, ce déplacement a permis à une quarantaine d'athlètes de concourir à l'étranger tout en se confrontant à de nouvelles cultures.

Deux **camps** labellisés « Jeunesse et Sport », encadrés par des moniteurs diplômés, ont été organisés. Pour la première fois, un camp de ski a été mis sur pied aux Diablerets durant les relâches pour des jeunes de 12 à 16 ans. Cette activité vient s'ajouter au traditionnel camp multisports qui se déroule à Pâques (10 - 15 ans) et qui vise à faire découvrir les possibilités variées de pratiquer une activité sportive dans la région.

Les activités du **sport scolaire facultatif** (SSF) sont réparties sur trois périodes. Les mois de janvier et février sont réservés aux sports de glisse, avec le ski et le snowboard aux Rochers-de-Naye et aux Diablerets.

Entre les mois de janvier à juin (cours de printemps) et de septembre à décembre (cours d'automne), l'offre est très éclectique : badminton, danse, football, gymnastique, judo, natation, rink hockey, volleyball, water-polo, etc.

En plus de l'offre existante déjà abondante, la période d'automne a vu l'ajout de deux disciplines qui connaissent un très grand succès : escrime et handball.

Période	Nombre d'activités proposées	Nombre d'heures de cours	Nombres d'élèves inscrits	
Hiver	20	710	283	
Printemps	16	653	245	
Automne	18	236	290	
Total	54	1'599	818	

## c) Manifestations soutenues par la Commune

La Commune apporte son soutien financier et logistique à plusieurs dizaines de manifestations sportives de Montreux et de sa région. Pour l'année 2012, l'Office du sport et des manifestations sportives a été sollicité plus particulièrement pour des courses de ski, diverses courses à pied, tournois de football, de badminton, de tennis de table, d'escrime, de scrabble, de pétanque, de rink-hockey, de judo, des manifestations nautiques et d'arts martiaux, des courses cyclistes, des triathlons, des concours de gymnastique ou encore d'hippisme.

Par ailleurs, la Commune poursuit des relations suivies avec les manifestations sportives et accompagne toutes les sociétés qui en font la demande. Parmi les principaux événements sportifs organisés en 2012 à Montreux, citons les manifestations ci-dessous :

- l'association Orgiride, organisatrice du 5<sup>ème</sup> Montreux Jib Festival, a pu compter sur la présence de plusieurs centaines de spectateurs sur la Place du Marché du 27 au 29 janvier. Par ailleurs, cette même association a été la cheville ouvrière de la manifestation Descente 2012, coupe du monde de descente inline organisée du 17 au 19 août au Vallon de Villard et qui a regroupé les meilleurs spécialistes mondiaux de la discipline;
- les finales de la **Coupe de la Ligue de basketball** ont été organisées pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive à la salle Omnisports du Pierrier les 4 et 5 février. En plus des demi-finales et des finales femmes et hommes, les organisateurs ont proposé un tournoi pour les jeunes. Cette édition a réuni près de 4'000 spectateurs et a bénéficié d'une large couverture médiatique notamment avec la retransmission en direct des matches sur la RTS ;
- organisée le 8 juillet, la 31<sup>ème</sup> édition de la **Course Montreux Les Rochers-de-Naye** a dû faire face à une météo défavorable. Malgré cela, plus de 700 coureurs ont réussi à rallier l'arrivée (distance de 18,8 km pour une dénivellation de 1'600 mètres). Un second départ est également proposé à Caux. Les marcheurs et adeptes du « nordic-walking » avaient aussi la possibilité de s'aligner sur l'une des deux distances proposées ;
- vingt-deux équipes se sont affrontées du 6 au 8 septembre dans le cadre de **Défi – Trophée des entreprises**. Cette épreuve multisports qui se dispute en relais, a proposé des épreuves variées en utilisant les nombreuses possibilités offertes par le territoire communal : canoë, VTT, course à pied en montagne, etc.;
- après avoir été une classique régionale de course à pied, puis avoir disparu durant plusieurs années, le **Cross du Cubly** a de nouveau été organisé le 16 septembre. Longue de 8 km et proposant un parcours attractif, cette épreuve offre un panorama d'une rare beauté. Le départ et l'arrivée se situent aux Avants;
- la 5<sup>ème</sup> édition du **Critérium de Montreux** s'est déroulée le 3 octobre. Cette manifestation propose un circuit au centre-ville avec passage et arrivée sur la Place du Marché. La catégorie « bambins » a ouvert l'épreuve dans l'après-midi, puis ce fut le tour des différentes classes d'âge pour arriver à la catégorie des professionnels qui a vu, cette année, la victoire du cycliste vaudois Danilo Wyss;
- les manifestations de **natation** ont à nouveau été nombreuses en 2012.
   Cette situation découle du fait que la piscine de la Maladaire est l'unique bassin couvert de 50 mètres du Canton de Vaud et que le Montreux-Natation est très actif en matière d'organisation.

Les manifestations suivantes y ont notamment été organisées :  $9^{\text{ème}}$  Meeting Lémanique (18 - 19 février), championnats suisses espoirs de natation synchronisée (10 - 11 mars),  $5^{\text{ème}}$  Meeting de la Riviera (6 mai),  $31^{\text{ème}}$  tournoi international de water-polo (26 - 27 octobre), championnats vaudois de natation (8 - 9 décembre) ;

 relevons que, compte tenu du calendrier des compétitions internationales qui a subi de nombreuses modifications en raison des Jeux Olympiques de Londres, la 28<sup>ème</sup> édition des **Montreux Volley Masters** a été repoussée en 2013.

## d) Subventions et soutien

Le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a pu attribuer un soutien financier à 27 sociétés montreusiennes qui forment des juniors. Une somme de Fr. 6,70 / habitant a été versée au Service des Affaires Intercommunales (SAI), pour un montant total de Fr. 168'444,70. Le Fonds intercommunal a versé de son côté Fr. 63.-- par jeune sportif montreusien, soit 1'935 juniors (âgés de 5 à 20 ans), pour un montant total de Fr. 121'905.--. Un subside communal représentant un montant identique à celui du subside intercommunal a également pu être accordé aux sociétés sportives montreusiennes.

La Commune a aussi soutenu plusieurs associations en faveur de **l'entretien de leurs installations sportives**. Il s'agit notamment des téléskis (Prévondes, Caux, Jaman et Rochers-de-Naye), de la patinoire naturelle de Caux, des courts de tennis à Territet (Montreux Tennis Club), du Boulodrome de Montreux ou encore du skatepark. Certains clubs ont également bénéficié d'un soutien dans le cadre d'**achat de matériel**.

Reconnaissant les bienfaits de la pratique d'une activité sportive et le contexte financier parfois difficile auquel les sportifs et les parents doivent faire face, la Municipalité a réaffirmé son soutien en adoptant une nouvelle version des règlements relatifs aux subventions en faveur de la pratique d'une activité sportive et aux bourses de soutien aux jeunes sportifs d'élite de Montreux.

Afin de favoriser la pratique du ski ou du snowboard chez les jeunes, la Commune propose des **forfaits journaliers de ski à un tarif préférentiel** de Fr. 17.-- pour les apprentis et étudiants. Cette carte journalière donne accès au train et aux téléskis de Caux, de Jaman et des Rochers-de-Naye.

Le **minibus communal** qui est mis à disposition des associations montreusiennes pour un tarif préférentiel de Fr. 100.-- par jour a été utilisé par 15 associations différentes pour un total de 42 jours de location. Les services communaux ont également utilisé ce véhicule durant 47 jours, principalement dans le cadre des camps.

## e) Exploitation des installations sportives

L'office du sport et des installations gère l'exploitation des onze salles de gymnastique et des trois salles de rythmique, les terrains de football de Chailly et de la Saussaz, le stade d'athlétisme de la Saussaz, la salle Omnisports du Pierrier, la piscine de la Maladaire, les Bains de Clarens et les différentes piscines de quartier (La Foge, Brent et Parc Donner).

Après 2011, la **piscine de la Maladaire** a de nouveau connu un record de fréquentation totalisant 152'850 (149'867) entrées. Afin de pallier cette hausse constante, des lignes supplémentaires de natation ont été créées dans la fosse de plongeon. Le Montreux-Natation propose depuis la rentrée d'août des cours de natation individuels ou en groupes qui connaissent un franc succès.

Les **terrains de beach volley du Pierrier** ont été entièrement rénovés. Ainsi, l'ensemble du matériel a été changé (poteaux, filets, etc.) et une cinquantaine de mètres cubes de sable de quartz a été ajoutée.

Compte tenu du projet de construction du futur Hôpital Riviera-Chablais, les **terrains de football de Rennaz** n'ont plus pu être utilisés après le mois de juin. Des solutions provisoires ont été trouvées afin de reloger les équipes qui occupaient ces installations et dans l'attente de la finalisation du projet de la Saussaz. Ainsi, le FC Rapid-Montreux partage désormais les terrains de Chailly et de la Saussaz avec le FC Montreux-Sports. Le FC Espagnol-Montreux a fusionné avec le FC Villeneuve. Quant aux équipes juniors du Team Riviera-Chablais, elles peuvent occuper le terrain de la Veyre grâce à la collaboration de la Ville de Vevey.

# Énergie

Pour 2012, la Commune de Montreux a organisé plusieurs manifestations ayant pour dénominateurs communs l'énergie et le développement durable.

## a) Bourse aux vélos d'occasion

Le samedi 28 avril 2012, une bourse aux vélos d'occasion a été organisée sous le Marché couvert. Cette manifestation a été mise en place avec le concours de l'association PRO VELO Riviera. Sur les 93 vélos offerts aux acheteurs, plus de 70 bicyclettes de tous modèles ont trouvé acquéreurs. En parallèle à cette première bourse aux vélos, une séance d'essai et de démonstration de vélos avec assistance électrique a eu lieu. Ce ne sont pas moins de seize vélos qui ont été proposés aux visiteurs et près de quarante courses d'essais qui ont été réalisées.

## b) Soirée du film sur l'énergie de Montreux

En date du vendredi 11 mai 2012, tous les montreusiens, ainsi que les personnes intéressées étaient conviés au Miles Davis Hall pour la première soirée du film sur l'énergie de Montreux. Cette manifestation, organisée conjointement avec le Festival International du Film sur l'Energie (FIFEL) et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), a réuni plus de 330 invités qui ont eu le plaisir de visionner une programmation constituée de courts et moyens métrages et sélectionnée dans le catalogue du FIFEL.

Ouverte par les mots de bienvenue de M. L. Wehrli, Syndic et Député, cette soirée a connu son point d'orgue avec une conférence sur les perspectives de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables en Suisse, donnée par le Professeur Hans Björn Püttgen, Directeur de l'Energy Center de l'EPFL.

#### c) Solar Tour

Le samedi 4 août 2012, le Solar Tour s'est arrêté au Kiosque à musique de la Rouvenaz, pour une performance hors du commun, à savoir, raccorder et sonoriser deux concerts consécutifs, uniquement avec de l'énergie solaire.

C'est ainsi que la population et les touristes de passage ont pu applaudir successivement le groupe Aliose, ainsi que le rocker DOM et son band. Ce tour de force a été réalisé en collaboration avec la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) et Solar Tour System.

En plus de pouvoir assister gratuitement à ces deux concerts, les participants ont également pu découvrir l'exposition sur les énergies renouvelables de l'association ITEXADER et déguster une raclette... solaire !

## d) Planète Kids

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés puisque notre Commune a aussi organisé une manifestation « Planète Kids » pour le Passeport vacances. C'est donc le 9 juillet 2012 que 24 jeunes participants, âgés entre 9 et 13 ans, ont pu découvrir le domaine des énergies.

Au cours de cette séance, agrémentée d'une projection de films sur l'énergie, les enfants ont pu poser toutes les questions qui leur venaient à l'esprit. Cette matinée interactive a été organisée avec le FIFEL et l'EPFL et s'est déroulée à l'Aula de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est. L'enthousiasme rencontré lors de cette animation a démontré l'intérêt porté par la jeunesse pour ce type d'activité.

## e) Fonds pour le développement durable (FDD)

2012 a été une année chargée en ce qui concerne les demandes d'aides financières au fonds pour le développement durable. Avec 103 (85) demandes enregistrées pour cette année, c'est une augmentation de 21 % de demandes par rapport à l'année 2011. Au total, les dossiers traités représentent un montant de Fr. 192'258,15 (Fr. 205'654,25).

- 16 (17) demandes pour des capteurs solaires thermiques (Fr. 63'140.-- pour 180 m² installés);
- 71 (42) demandes pour l'achat de vélos avec assistance électrique au pédalage (Fr. 41'680,85);
- 12 (24) demandes pour l'établissement d'analyses énergétiques (Fr. 71'433,30);
- 3 demandes pour la réalisation de chauffages au bois (Fr. 10'000.--);
- 1 demande pour la réalisation d'actions ayant trait au développement durable (Fr. 6'004.--).

## f) Politique énergétique

Au cours de l'année 2012, la Municipalité a pris plusieurs décisions importantes concernant la politique énergétique de la Commune. Voici les plus significatives :

- toilettage du fonds pour le développement durable (FDD): en plus de voir augmenter ses subventions pour les installations solaires thermiques et le chauffage au bois, le FDD a été doté de nouveaux articles qui permettront d'encourager les milieux économiques et institutionnels à surveiller et à maîtriser leur consommation énergétique;
- standard Bâtiments 2011: en l'adoptant, la Municipalité démontre de façon tangible qu'elle veut être exemplaire vis-à-vis de ses administrés. En construisant et en rénovant ses bâtiments en fonction des meilleurs standards énergétiques, la Commune se met clairement sur le chemin de la société à 2'000 watts. De plus, en ne consommant plus que de l'électricité issue de sources renouvelables pour ses bâtiments et son éclairage public, Montreux prend résolument la voie des énergies renouvelables;
- société à 2'000 watts: en mai 2012, la Confédération lançait un appel à candidatures afin de sélectionner et d'accompagner une dizaine de « Cités de l'énergie » qui seraient déterminées à réaliser un concept de mise en œuvre de la société à 2'000 watts pour son territoire;
- ayant fait acte de candidature, la Municipalité a eu la satisfaction de voir son dossier retenu. Montreux aura donc la chance d'obtenir des subventions de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) pour la réalisation de cette étude qui se déroulera en parallèle à la réalisation du Plan Directeur Communal des énergies (PDCen). Ce concept, intégré au PDCen, sera le fil conducteur de la politique énergétique de la Commune pour les prochaines décennies.

#### g) Energies primaires – tarifs

Le mazout a subi une hausse importante d'environ 6,5 % par rapport à l'exercice précédent. Le marché, tendu, n'a pas permis d'obtenir de très bonnes conditions d'achat. Cependant, le prix moyen négocié par la Commune est inférieur aux indices de référence auprès des négociants. Le tarif moyen de l'électricité (hors éclairage public), ainsi que les tarifs gaz et bois, sont restés relativement stables.

#### h) Consommation d'énergie – gestion énergétique

Année de transition, 2012 correspond à un important changement suite à l'acquisition d'un nouvel outil de gestion de la consommation énergétique : Energo (www.energo.ch). Ce programme est plus complet, précis et facile à utiliser que l'ancien programme. Il est également plus souple et permet d'extraire davantage de données selon les variantes choisies.

Dès 2013, les consommations d'énergie seront également mesurées en année civile (du  $1^{\rm er}$  janvier au 31 décembre) et non plus en saison de chauffe (du  $1^{\rm er}$  juillet au 30 juin de l'année suivante). Ceci facilitera grandement les décomptes par rapport aux budgets qui sont également établis par année civile. Cette modification a aussi été plébiscitée par les gérances et l'Etablissement Médico-Social de Burier à qui nous fournissons de la chaleur.

Suite à l'utilisation du nouveau logiciel qui a nécessité l'importation de tout l'historique de nos données et la nouvelle période de décompte, les chiffres exacts de consommation énergétique pour l'année 2012 ne sont pas disponibles à ce jour.

#### i) Tâches, travaux et entretiens divers

En plus du suivi des installations techniques et de leur entretien courant, du comptage systématique des consommations d'énergie et de la mise à jour des installations électriques, selon l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT), la cellule énergétique a également mené à bien les travaux suivants :

- assainissement des chaufferies des bâtiments, sis à rue de la Gare 30 (Services des travaux et de l'urbanisme), rue du Temple 11 (Service des domaines et bâtiments, sport) et avenue de Chillon 74, à Territet (Audiorama);
- finition des travaux de la chaufferie Karmalabois ;
- amélioration énergétique et de confort dans les locaux des archives communales ;
- éclairage d'un cheminement piéton à l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest (Rambert);
- installation de défense incendie (sprinkler) dans le parking du Marché (niveau supérieur), conformément aux exigences de l'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (les autres niveaux en étant déjà équipés);
- installations d'un chauffage de sol dans l'église catholique de Montreux lors des travaux de rénovation du sol.

## **Vignes**

L'année 2012 a vu la présentation d'un nouveau vin nommé L'Assemblage.

Il y a quelques années, un certain nombre de pieds du côté du vignoble de Ruffinel ont été « rajeunis », la question de faire « autre chose » que du Chasselas et du Gamay s'était alors posée, l'idée étant de produire, en petite quantité, un vin haut de gamme, respectivement un vin d'exception. Le choix s'était tout naturellement porté sur un assemblage de cépages.

Ensuite, il a fallu sélectionner des cépages parfaitement assemblables et mariables, mais également des cépages dont la période de maturité était très proche afin d'éviter de devoir vendanger et vinifier d'une manière trop étalée. C'est ainsi que notre vigneron-tâcheron, ainsi que l'œnologue de la Cave, ont défini un choix de quatre cépages (Merlot, Cabernet Franc, Diolinoir et Garanoir) et la proportion de chacun.

Les jeunes plantations étant arrivées en période de production, 2010 a été la première année où l'ensemble de la production a pu être valorisée pour elle-même. Après un long et patient travail de cave et de maturation, la mise en bouteilles a ainsi pu intervenir durant l'été 2012.

Il restait à trouver un nom de baptême à ce nouveau-né, ainsi qu'un habillage plaisant, qui soit conforme à son image d'exception. Dans la même logique que la mise en valeur du travail de nos artisans vignerons, il fallait promouvoir le travail de l'une de nos artistes montreusiennes. C'est Mme Magda Kiszio qui a réalisé l'étiquette.

Il reste à préciser que ce vin d'exception, dont la production est limitée (2'400 bouteilles pour le millésime 2010), a été mis en souscription auprès de la population montreusienne au travers d'un tout-ménage, à un prix préférentiel.

Après un hiver très froid et un printemps conforme aux normes de températures saisonnières, le début de la floraison a coïncidé avec un temps pluvieux et froid à mi-juin. Cette situation a quelque peu contrarié le cépage Gamay dont les baies sont alors restées dans la fourchette basse de leur taille habituelle. Le chasselas quant à lui, réputé pour sa sensibilité à la coulure, a heureusement profité du retour de températures plus idéales.

Malgré une pression phytosanitaire exceptionnelle durant l'été, le raisin des vignes communales n'a pas souffert de problèmes d'oïdium et de mildiou. A noter que le vignoble est traité au sol et non par voie aérienne. Le retour d'une période caniculaire pendant la période estivale a permis une parfaite maturation de la récolte.

Les vendanges ont débuté le 4 octobre par du Chasselas pour se terminer le 26 octobre avec du Cabernet Franc. L'état sanitaire du raisin était parfait pour les Chasselas, Gamay et Merlot, par contre les Garanoir, Diolinoir et Cabernet Franc ont légèrement souffert d'une météorologie perturbée au milieu des vendanges et les quantités sont moindres.

La récolte des vignes communales a permis d'encaver :

```
12'655 kg de Chasselas (sondage moyen 74,42° Oechslé);
3'820 kg de Gamay (sondage moyen 95,63° Oechslé);
742 kg de Garanoir (sondage moyen 97° Oechslé);
227 kg de Diolinoir (sondage moyen 92° Oechslé);
600 kg de Merlot (sondage 95° Oechslé);
164 kg de Cabernet Franc (sondage 94° Oechslé).
```

#### **Forêts**

## a) Exploitation des bois

Les forêts couvrent 44 % du territoire communal, soit 1'500 ha au total. De cette surface, 1'000 ha de forêts appartiennent à la Commune et ont principalement pour fonction la protection. Les résultats de l'inventaire réalisé montrent un accroissement moyen des forêts de 6,3 m³ par hectare et par année. C'est donc un volume de 6'300 m³ qui pourrait être exploité de manière durable dans les forêts communales.

L'événement marquant de l'année 2012 est la clôture de la période de réorganisation de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons (RPT) 2008 – 2011, projet forestier qui permet le financement des travaux dans les forêts protectrices de la Commune. La nouvelle période RPT 2012 – 2015 démarrant en 2013, une convention a été signée en 2012, entre la Commune et le Canton, pour les tâches d'autorité publique, effectuées par le chef forestier, lesquelles sont financées par le Canton.

Un gros chantier forestier imprévu a nécessité un important travail de la part de la section « forêts » au lieu-dit Sonzier. Il s'agissait d'effectuer des travaux de sécurisation de la voie de chemin de fer du GoldenPass. A cette occasion, plus de 640 tonnes de bois ont été exploitées et débardées par hélicoptère. Ces travaux ont nécessité la fermeture de la route Chamby – Sonzier durant 15 jours. L'ensemble de ces travaux a entièrement été couvert par les subventions cantonales.

A signaler également, au début de l'année, l'exploitation de bois renversés par la tempête Andréa, survenue dans les derniers jours de décembre 2011. Un accent particulier a été mis sur l'évacuation des bois renversés dans la Baye de Clarens et les Gorges du Chauderon.

En 2012, 5'247 m<sup>3</sup> ont été vendus ou utilisés pour les besoins communaux.

Les forêts de la Commune ne sont donc pas surexploitées.

#### b) Détail d'utilisation du bois

Les bois de service destinés à la vente aux scieries suisses et étrangères, commercialisés par la coopérative « La Forestière » représentent 2'541 (1'959) m³. Ces bois sont principalement des résineux.

La crise dans l'Union européenne a affecté le marché du bois de sciage. La valeur du franc suisse par rapport à l'euro péjore gravement les scieries en Suisse. Ces dernières se trouvent dès lors confrontées à une importation massive de produits sciés en provenance de la zone euro.

Par conséquent, les assortiments de bois de sciage s'écoulent difficilement et une forte pression sur les prix s'exerce sur l'exploitation forestière. Or, cette catégorie de produit représente le 50 % de l'exploitation dans les forêts communales.

A noter également que les gros bois, en abondance dans les forêts communales, ont de plus en plus de peine à s'écouler sur le marché national et international. Un effort particulier a été fait cette année par l'exploitation de ceux-ci afin de rajeunir les peuplements de la Commune.

1'307 m³ (977 m³) ont été transformés en plaquettes de bois, ce qui représente 3'268 m³/pl. Cet important volume de bois a été réparti de la manière suivante :

Karmalabois 2'535 m³/pl

Voirie 418 m³/pl

Divers, ventes 315 m³/pl

Total 3'268 m<sup>3</sup>/pl

Dans ce domaine, il demeure toujours le souci de la sécurité de l'approvisionnement des installations en hiver. En effet, le bois à broyer se trouve encore souvent recouvert de neige à cette période de l'année.

912 m³ ont été commercialisés sous forme de bois en bûche ou en bois long et vendus aux différents particuliers achetant du bois de feu de cheminée. Cet important volume de bois sèche durant l'été, au lieu-dit « Les Fourches », avant sa commercialisation.

## c) Scierie

La scierie communale a pour sa part scié 358 m³, soit 114 m³ pour les besoins communaux et 244 m³ pour des clients privés. La part de sciage pour des tiers (facturable) est réjouissante. Il est intéressant de rappeler ici que les Communes de Blonay et de Saint-Légier-La Chiésaz viennent faire scier leur bois aux Avants.

#### d) Divers

Le bois de feu pour les chalets d'alpage, celui pour le 1<sup>er</sup> août, ainsi que le bois utilisé pour la fabrication des piquets de clôtures représentent 70 m<sup>3</sup>.

Un volume de bois non commerçable, estimé à 50 m³, a été abandonné en forêt, conformément aux instructions de la Confédération.

Trente-cinq stères de branches de sapin ont été utilisés pour la décoration des quais et la couverture hivernale des cultures et des tombes.

58 sapins de Noël ont été livrés dans les églises, écoles, lieux publics, villages et pour les manifestations.

Trois collaborateurs ont reçu le permis « M » de conducteur d'engins de terrassement et génie civil qui leur permettra de conduire la chargeuse sur pneus.

## e) Génie forestier, chemins pédestres et forestiers, sentiers touristiques

- Entretien, fauchage, balisage de 78 kilomètres de chemins pédestres ;
- travaux d'abattage d'arbres en zone urbaine ;
- travaux dans la Baye de Clarens ;
- divers travaux de terrassement et d'entretien sur les alpages communaux ;
- montage et démontage (pour la dernière fois) de la cabane du Marché de Noël (des déformations importantes de la structure menaçant la sécurité de l'ouvrage sont apparues lors du montage);
- réfection d'un important tronçon de chemin d'accès au chalet de Barret.

#### f) Mesures actives de protection de la nature

- Les forêts de la Commune sont gérées de manière durable. Leurs produits ont été certifiés selon les directives du FSC (Association pour une exploitation durable des forêts) et du PEFC (Programme pour la promotion de la certification de forêt);
- utilisation d'un carburant ménageant l'environnement et l'utilisateur, car exempt de plomb, benzène, aromates et souffre, ainsi que l'utilisation d'huile biodégradable (colza) pour les tronçonneuses;
- sylviculture douce, proche de la nature et hors période de nidification, en particulier dans la région du Folly-Molard (surfaces travaillées en augmentation);
- abandon d'une forte proportion de bois mort en forêt afin d'améliorer la biodiversité, conformément aux directives de la Confédération;
- contrôle du respect des contrats de gestion des 44 hectares de prairies à narcisses;
- fauchage de prairies à narcisses au-dessus des Béviaux ;
- mesures de lutte contre la Grande Berce du Caucase (plante envahissante et dangereuse pour l'homme);
- poursuite des actions d'amélioration du milieu dans la région du Folly pour le tétras lyre, dans le cadre de nouveau projet de biodiversité en forêt du Canton.

# ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME LES ACTIVITES

L'année 2012 fut sans conteste l'année des anniversaires : 50 ans de la Commune de Montreux et tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Les festivités liées à l'anniversaire de la fusion des communes des Planches et du Châtelard ont fortement impliqué la direction Economie, Culture, Tourisme. Elle a eu l'occasion de s'investir, dans le cadre fixé par la Municipalité, le Conseil communal et l'association ad hoc, et avec le soutien de celle-ci, dans la gestion, le secrétariat et la coordination de l'événement qui s'est déroulé du 21 au 23 septembre 2012.

Mais 2012 fut aussi une année de festivals et d'événements, parmi lesquels le retour du Montreux Grand Prix avec sa 5<sup>ème</sup> édition.

#### Montreux célèbre ses 50 ans !

L'un des événements majeurs de cette année fut sans nul doute la grande fête des 50 ans de la Commune actuelle, du 21 au 23 septembre 2012.

On estime à environ 30'000 le nombre de personnes qui y ont participé. Le programme des trois jours avait de quoi satisfaire un très large public : concerts et spectacles variés, démonstrations sportives sur les quais, stands tenus par les sociétés locales et la Commune, portes ouvertes au 2M2C, activités au Musée, cérémonie œcuménique, nombreuses possibilités de restauration et, clou de la fête, un grand cortège le dimanche avec lâcher de ballons.

La Municipalité et le comité d'organisation se sont réjouis de l'esprit convivial et décontracté qui a marqué la fête. L'affluence était particulièrement forte le dimanche après-midi. Plus de 20'000 spectateurs ont vivement applaudi le cortège qui a vu défiler environ 1'500 personnes représentant 42 associations. Les villes jumelées de Menton et de Wiesbaden étaient également de la partie.

Franc succès également pour la scène dressée sous le Marché couvert, sur laquelle 850 personnes se sont produites au cours de spectacles très variés. Le culte œcuménique du dimanche a attiré plus de 800 personnes. Le petit déjeuner du dimanche matin a été servi gratuitement à 650 personnes. Quant à l'apéritif offert le dimanche après-midi, à l'issue du cortège, il a également été très apprécié : 5'000 verres réutilisables à l'effigie de la fête ont été distribués. Une aquarelle, réalisée pour cette occasion, représentant le territoire communal a permis à chacun, au travers de petits disques autocollants, d'en découvrir la richesse et la diversité.

L'ensemble de la manifestation était placé sous le signe du développement durable. Des milliers d'assiettes et de gobelets recyclables utilisés ont été rapportés à la consigne. Le nettoyage de cette vaisselle a été assuré par Caritas, donnant ainsi du travail à des personnes sans emploi.

Grâce à ce concept, la manifestation a généré douze fois moins de déchets qu'une manifestation de même type. Enfin, la gratuité des transports, offerte aux habitants de la Commune le dimanche, a incité les participants montreusiens à se rendre à la fête en bus ou en train plutôt qu'en voiture.

Evoquons ici également le colloque du 22 novembre 2012 sur les fusions de communes. Réunies au 2M2C, quelques 150 personnes ont eu l'occasion d'assister à des présentations et de participer à des discussions autour de ce sujet d'actualité.

N'oublions pas que la fusion des communes du Châtelard et des Planches, à l'origine de la Commune actuelle de Montreux, reste à ce jour la plus grande fusion du Canton de Vaud. L'objectif de cette journée n'était pas de se prononcer sur la pertinence d'une fusion sur la Riviera (une étude spécifique à cette problématique est en cours) mais de permettre aux participants de prendre connaissance des nombreux enjeux d'une fusion et de partager les expériences menées dans d'autres cantons ou d'autres communes.

Dans le rapport de gestion précédent, la Municipalité se réjouissait du partenariat public-privé permanent qui anime la vie montreusienne au travers de ses nombreuses institutions culturelles, sportives ou sociales.

Force est de constater que ces trois jours passés ensemble, sans compter les centaines d'heures de préparation, illustrent cette volonté de poursuivre le développement de la Commune, riche de ses diversités, tant humaines qu'environnementales.

D'abord paroisse puis station touristique réputée bien avant la fusion décidée en 1961, Montreux est aujourd'hui un exemple de vie commune : 50 ans de mariage, noces d'or pour une Commune toujours jeune qui regarde l'avenir avec confiance et enthousiasme.

#### **ECONOMIE**

## a) Société Industrielle et Commerciale de Montreux (SICOM)

La Municipalité est représentée au sein du Comité de la SICOM par la direction ECT. En 2012, les réflexions avec la SICOM ont principalement porté sur l'étude en vue de redynamiser le marché du vendredi. Suite au refus de la première option par les maraîchers, le Comité a mandaté une seconde étude de faisabilité dont les conclusions seront connues début 2013.

Les discussions et les réflexions vont donc se poursuivre en partenariat étroit avec la direction Economie, Culture, Tourisme et la Municipalité. Par ailleurs, un nouveau Comité de la SICOM, remanié et augmenté, a été mis en place avec des groupes de travail spécifiques chargés de travailler sur différents sujets tels : l'urbanisme, la circulation ou le marketing.

La SICOM a également participé activement aux festivités des 50 ans de la Commune avec la réalisation du bar du 50<sup>ème</sup> à proximité du Kiosque à musique. Enfin, la SICOM a créé, fin 2012, un concours de décoration de vitrines de Noël.

## b) Pro*move*

Pour Pro*move*, l'année 2012 a été une très bonne année à tous points de vue. Une année faste pour plusieurs raisons, d'abord par la quantité, la diversité et la qualité des nombreux contacts noués qui renforcent sa position comme porte d'entrée économique régionale pour des investisseurs étrangers. Ensuite par la réalisation de son objectif de devenir la « Maison de l'économie de la Riviera », à disposition de toutes les entreprises de la région et enfin, grâce à sa collaboration accrue avec les responsables politiques concernés au plan cantonal et avec les Municipalités.

Pro*move* a rencontré quelques 280 porteurs de projets venant de tous horizons, grâce notamment à son implication accrue au sein d'organisations internationales et de l'amélioration de son offre internet (102 demandes supplémentaires).

Dans ce cadre, Pro*move* s'est investie dans l'encadrement de quatre stagiaires universitaires de culture étrangère.

Au plan régional, Pro*move* a organisé pour ses membres deux petits déjeuners avec des orateurs de qualité et une participation de plus de 150 personnes à chaque édition.

De plus, Pro*move* a mis sur pied six autres manifestations de promotion, qui ont bénéficié d'une fréquentation supérieure aux années précédentes.

34 nouvelles entreprises ont rejoint Pro*move* en 2012.

Enfin, dans son activité de relais entre les porteurs de projets et des autorités cantonales impliquées, Pro*move* a soutenu cinq demandes d'aide à fonds perdus pour un montant de Fr. 570'000.-- et des projets de prêts sans intérêt pour un montant de Fr. 10'500'000.-- pour un investissement total estimé à Fr. 53'803'000.--.

Les collaborateurs de Pro*move* ont participé activement à plus de 30 manifestations économiques dans le Canton de Vaud et en Suisse et ont assisté à environ 40 manifestations d'intérêt économique.

Dans le domaine de la communication, Pro*move* a placé de nombreux articles et annonces promotionnelles dans différentes publications et journaux économiques nationaux et internationaux.

#### **CULTURE**

## a) Relations avec le Conseil communal

Dans le domaine culturel, la Municipalité a déposé :

 le préavis No 05/2012 relatif à l'octroi d'une subvention exceptionnelle de Fr. 60'000.-- par an au maximum pour les années 2012, 2013 et 2014 en faveur de l'exploitation des salles de cinéma Hollywood I et II à Montreux;

- le préavis No 09/2012 relatif à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de Fr. 300'000.-- au maximum, sous déduction de la participation d'autres institutions, en faveur des activités liées aux 50 ans de la Commune;
- le préavis No 11/2012 relatif aux comptes 2011 du Fonds culturel Riviera ;
- le préavis No 28/2012 relatif au budget 2013 du Fonds culturel Riviera.

Tous ont été acceptés.

#### b) Achat et entretien d'œuvres d'art

Une seule œuvre d'art a été acquise, un tableau du peintre alsacien M. Jean Mieg (1791-1862) montrant Montreux et la baie de Clarens depuis le Pierrier (chemin de l'Empereur) en 1811 (Fr. 12'000.--). La Commune a également pris en charge l'entretien et le nettoyage de la statue de Sissi à Territet (Fr. 3'000.--).

## c) Aides spécifiques

En plus des subventions annuelles, de nombreuses institutions ont bénéficié d'un soutien ponctuel communal, notamment afin d'améliorer leurs efforts de communication, parmi lesquelles, l'exposition Apocalypse à Clarens, la Fondation Montreux Jazz 2 (Voice Competition), l'Association vaudoise des écrivains, dont le siège est à Montreux, l'Ecole de danse Les Sylphides qui fêtait ses 30 ans, un film de l'Association Plan-Fixe sur Emil, la compagnie de danse Arts mouvementés, le Musée du Blonay-Chamby, Private Parts (portes ouvertes des ateliers d'artistes montreusiens), la Société des Intérêts des Avants pour les 100 ans du Collège, ainsi que différents livres qui ont un lien fort avec Montreux (S. Dormond, H. Tappe, J.-L. Kuffer, P. Gisling, S. Zaech).

#### d) Aides individuelles

Les études musicales et artistiques des enfants en âge de scolarité obligatoire sont subventionnées tous les semestres selon un barème établi par la Municipalité. Le subventionnement a pu être décidé, en regard de ce règlement, pour 23 (38) enfants suivant des cours d'études musicales et pour 7 (7) enfants suivant des cours d'études artistiques, pour un montant total de Fr. 11'641.-- (Fr. 16'555,20), répartis entre les études musicales : Fr. 8'987.-- (Fr. 12'198,20) et les études artistiques : Fr. 2'654.-- (Fr. 4'357.--).

Le chéquier activités a connu moins de succès qu'en 2011 puisque 6 (13) personnes l'ont utilisé pour un montant total de Fr. 386,50 (Fr. 716,50).

## e) Manifestations particulières

#### Montreux Jazz Festival

La 46<sup>ème</sup> édition du Festival de Jazz s'est terminée sur une fréquentation légèrement inférieure à 2011 avec environ 220'000 (240'000) spectateurs, sans doute due à une météo capricieuse et à un franc suisse fort.

Comme les années antécédentes, les deux tiers des prestations étant gratuites, la scène du Parc Vernex, les concours et ateliers, la projection de concerts en haute définition et les expositions ont connu une belle affluence. La Municipalité constate que les efforts en matière de sécurité ont porté leurs fruits puisque cette édition s'est déroulée sans incidents majeurs.

#### Septembre musical

Le 66<sup>ème</sup> Festival de Musique Classique Montreux Vevey Septembre Musical s'est également terminé avec une fréquentation en légère baisse avec 7'750 (8'549) mélomanes, 15 (14) concerts disséminés au cœur des plus belles salles de la région, dont sept concerts à l'Auditorium Stravinski, un au Fairmont le Montreux Palace, quatre au Château de Chillon et trois à Vevey.

Diverses collaborations ont permis d'améliorer la qualité de l'accueil, notamment deux bars au 2M2C. Par ailleurs, plusieurs projets spécifiques ont rencontré un vif succès à savoir, les visites de la villa « La Chance » à Blonay (dernière demeure de M. Paul Hindemith) ainsi que l'exposition du Château de Chillon consacrée à M. Igor Markevitch à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance.

Enfin, le Septembre Musical a eu le privilège d'organiser, pour la première fois en Europe occidentale, le Concours Tchaïkovski des jeunes musiciens, du 4 au 15 septembre 2013. Après une sélection parmi les 1'500 candidats, 120 jeunes musiciens se sont mesurés sur les scènes de la Riviera : les lauréats ont une moyenne d'âge de 15 ans !

## Montreux Comedy Festival

Le 23<sup>ème</sup> Montreux Comedy Festival affiche un bilan très positif. Les trois soirées à l'Auditorium Stravinski pour les traditionnels Galas, ont connu un record en billetterie, les trois spectacles étant complets bien avant le début du Festival.

Le Gala de clôture du lundi 10 décembre, animé par M. Kyan Khojandi (Bref) a été diffusé en direct sur RTS Deux et France 4, ainsi qu'en simultané sur Rires et Chansons. Il a rassemblé près de 500'000 téléspectateurs sur France 4. Une belle performance, ciblée sur les 15 / 34 ans, avec une part de marché de 4,5 %. Sur la RTS Deux, 25'000 téléspectateurs étaient au rendez-vous. Le dispositif de live Tweet a permis aux téléspectateurs de réagir en temps réel.

Le nouveau lieu créé cette année dans le Miles Davis Hall, le Montreux Comedy Club a su fédérer un nouveau public grâce à une programmation innovante et décalée. Une scène ouverte aux jeunes talents a permis au public de découvrir de nouveaux humoristes, dont les quatre gagnants du Montreux Comedy Casting, parrainé par M. Kyan Khojandi (Bref). La programmation du lundi 10 décembre présentée par Kheiron a été diffusée en live sur orange.fr et Dailymotion. Ce fut une première dans le domaine de l'humour pour ces diffuseurs.

L'humour sur grand écran s'est largement développé cette année, avec la présentation de trois long-métrages en avant-première suisse. Dans le cadre des Montreux Comedy Awards, huit prix ont été décernés pour cette troisième édition. Cette compétition, ouverte aux professionnels du monde entier, a réuni de nombreux artistes et producteurs originaires de plusieurs pays d'Europe.

Les professionnels ont pu suivre des conférences de haut niveau, traitant des droits de la scène à l'écran, de l'authenticité des spectacles humoristiques retransmis à la TV, des formats internationaux des séries d'humour et des sketches shows, de même que des perspectives pour la comédie sur les écrans internationaux.

Toute l'actualité des coulisses au jour le jour et les meilleurs sketches des humoristes présents cette année seront visibles sur les chaînes Dailymotion et Youtube du festival.

Le Montreux Comedy Festival est toujours plus présent sur le web tout au long de l'année avec plus de 11.5 millions de vidéos vues en 2012. Enfin, le Montreux Comedy Festival et l'agence Darewin ont organisé le 1<sup>er</sup> festival d'humour sur Twitter au monde. Il suffisait de se rendre sur la page twitter.com/#Montreux Comedy pour s'amuser avec les stars de l'humour présentes à Montreux.

Pour sa 8<sup>ème</sup> édition, Montreux Art Gallery a accueilli plus de 180 (150) exposants au 2M2C, dont 48 (46) galeristes et 136 (105) artistes indépendants, sur 8'000 m² d'exposition. A cela s'ajoutaient deux expositions thématiques, l'une consacrée au Brésil, hôte d'honneur et l'autre à Farinet, le bandit au grand cœur. Montreux Art Gallery a accueilli 15'200 (14'200) passionnés d'art en 2012, en provenance de Suisse, de France et d'Italie principalement.

Parmi les événements marquants de cette édition, citons notamment l'exposition liée aux 50 ans de la Commune « 50 ans, 50 artistes », le vernissage du mercredi 7 novembre qui a connu à nouveau une affluence record, avec plus de 3'700 visiteurs, la journée des écoles qui a attiré pas moins de 500 élèves de 5 à 14 ans, ainsi qu'un catalogue de plus de 250 pages.

#### f) Autres institutions

## Fondation pour l'encouragement à la création artistique et le soutien à la culture

Cette Fondation a définitivement confié l'organisation et la gestion de la Biennale de Montreux à la Fondation Montreux Art Gallery (MAG). La prochaine édition aura lieu en 2013. Le Conseil de Fondation a décidé de lancer une étude qui permettra de définir la pertinence de l'existence d'un incubateur de projets culturels, ce qui pourrait être l'une des missions prioritaires de cette institution.

#### Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM)

L'année 2012 restera comme une année riche en diversification. Du concert « Pascal Chante Auberson » (21 avril 2012) aux deux concerts « Tous en Chœur avec Michel Fugain » (21 - 22 décembre 2012), la Fondation de la Saison Culturelle (FSCM) a proposé une suite d'événements inédits à son public. Au bout du compte, 34'025 spectateurs ont assisté aux 23 soirées organisées par la FSCM.

L'année a commencé avec une grande dame de la chanson internationale, Mme Ute Lemper (21 janvier 2012). Ce spectacle intimiste a charmé 1'218 personnes. Une semaine plus tard, le 27 janvier 2012, la Saison culturelle accueillait le concert exceptionnel des 100 Violons Tziganes. Un orchestre incroyable qui joue les airs les plus difficiles sans aucune partition (1'138 spectateurs).

Le 2 février, avec un concert remarquable, la Camerata de Lausanne a célébré son dixième anniversaire, sous la direction de son directeur M. Pierre Amoyal. Ce soir-là, elle était exceptionnellement associée au pianiste virtuose M. François-René Duchâble pour un concert consacré à Chopin, Mendelssohn et Nino Rota. Cette rencontre entre deux Premiers Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris a subjugué 1'262 personnes. Il est à relever, qu'une opération « 1'000 places à 10 francs » a été mise en place, afin de rendre ce concert accessible à tout public.

Le 29 février 2012, devant 800 spectateurs, la Saison culturelle a accueilli M. Lucio Dalla pour ce qui fut, hélas, le dernier concert de sa vie. Le chanteur italien est malheureusement décédé à Montreux dans la nuit qui a suivi sa prestation, par ailleurs chaleureusement applaudie.

Les 2 et 3 mars 2012, la tournée mondiale ONE EARTH TOUR 2012 de Kodo, groupe légendaire de percussionnistes japonais, s'est arrêtée à l'Auditorium Stravinski. Deux spectacles complets (3'409 spectateurs) pour ces artistes virtuoses et un public émerveillé par un spectacle d'une rare intensité et à l'énergie communicative.

Seules 363 personnes ont assisté au Gala du Montreux Choral Festival (le 14 avril 2012). Cette très faible fréquentation a poussé la FSCM à demander aux organisateurs du festival de revoir, dès 2013, la formule du gala final.

Samedi 21 avril 2012, jour de ses 60 ans, M. Pascal Auberson a réalisé un concert unique et inoubliable. Il était notamment accompagné de l'Orchestre des Jeunes de la Suisse romande. Il a repris ses plus belles chansons, réadaptées pour la première fois pour un orchestre à cordes. Il s'est produit devant 1'598 personnes (complet). Le concert a été filmé par la RTS et, en novembre, est sorti un CD/DVD « Montreux, Le Live ».

La fierté était tout aussi grande lorsque l'Auditorium fut pris d'assaut, le 28 avril 2012, par 1'755 personnes pour écouter la Neuvième Symphonie de Beethoven, dirigée par M. Luc Baghdassarian et interprétée par les 140 chanteurs du Chœur Symphonique de Vevey et du Chœur A Cappella d'Yverdon, associés aux 80 musiciens de l'Orchestre de Ribaupierre.

Après un merveilleux moment de musique, le 12 mai 2012, au Château de Chillon avec les Jeunes Talents du Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera (devant 195 spectateurs), la Saison culturelle a clos sa saison 2011-2012 sur une touche humoristique avec la formidable troupe des Voca People, le 27 mai 2012, devant une salle comble de 1'651 spectateurs.

C'est aussi par le rire que la FSCM a ouvert sa saison 2012-2013 le 1<sup>er</sup> octobre 2012, en conviant Marie-Thérèse Porchet, entourée de onze humoristes romands, pour un gala qui a diverti 985 personnes.

La Saison culturelle a enchaîné avec trois beaux concerts de styles très différents. Le 20 octobre 2012, le groupe britannique Archive a passionné 2'245 amateurs de rock; le 3 novembre 2012, Maurane a enchanté 1'162 amoureux de la bonne chanson d'expression française et le 20 novembre 2012 ce fut le tour de Mme Luz Casal de faire chavirer 1'242 fans sur des rythmes chaleureux et des boléros de musique espagnole.

Les 24 et 25 novembre 2012, si le concours suisse des Brass Bands a attiré 5'047 personnes sur le weekend, en revanche le gala du samedi soir n'a pas passionné les foules. Là aussi, une réunion a eu lieu avec les organisateurs afin que la formule évolue.

La fin du mois de novembre a été très chargée. D'abord, le 28 novembre 2012, avec le concert du 100<sup>ème</sup> anniversaire de M. Robert Mermoud.

Afin de rendre hommage à ce compositeur, chef d'orchestre, chef de chœur et pédagogue, qui a consacré sa vie à populariser le chant en terre vaudoise et plus particulièrement à Montreux, la Saison culturelle a organisé un concert regroupant dix chœurs et un orchestre vaudois, soit 500 personnes sur scène! 1'093 personnes étaient présentes.

Le 30 novembre 2012, 1'607 spectateurs ont applaudi le concert « Les trésors de la musique classique » joué par la même équipe talentueuse que le concert de la Neuvième de Beethoven, le 27 avril 2012.

Enfin, le 1<sup>er</sup> décembre 2012, 929 spectateurs ont été séduits par l'excellent groupe français de gospel urbain « New Gospel Family ».

La Saison culturelle a coproduit ensuite les galas d'ouverture et de clôture du Montreux Comedy Festival. Les deux soirées ont fait salle comble avec 1'651 personnes à la fois pour Arnaud Tsamère et Jérémy Ferrari le 6 décembre 2012 et pour l'équipe de « Bref » le 10 décembre 2012.

Enfin, cette année 2012 s'est achevée avec un grand feu d'artifice artistique et populaire. Le spectacle en création «Tous en Chœur avec Michel Fugain», associant le chanteur de 70 ans à 200 jeunes choristes venus de la Riviera vaudoise et du Valais, a été un immense succès public. Les 3'024 personnes qui y ont assisté les 21 et 22 décembre 2012, ont vibré et ont fait un triomphe aux artistes. Notons que le spectacle a été filmé en vue d'une diffusion sur la RTS le 19 janvier 2013.

#### Fonds culturel Riviera

La Conseillère municipale en charge de la direction Economie, Culture et Tourisme est membre du Bureau exécutif et du Conseil administratif du Fonds culturel Riviera. Pour mémoire, la Commune de Montreux soutient, comme les autres communes membres, le Fonds culturel Riviera par une subvention de Fr. 48.-- (Fr. 48.--) par habitant, soit Fr. 1'206'768.-- (Fr. 1'194'432.--).

Les subventions annuelles attribuées par le Fonds aux institutions culturelles montreusiennes sont :

_	Fondation	de la 9	Saison	culturelle	Fr.	860'000

Théâtre Montreux-Riviera
 Fr. 425'000.--

Septembre musical
 Fr. 190'000.--

Festival du Rire de Montreux
 Fr. 100'000.--

Fondation Montreux Jazz 2
 Fr. 70'000.--

Montreux Choral Festival
 Fr. 50'000.--

– NED Fr. 30'000,--

– MAG Fr. 15'000.--

Conformément à sa responsabilité, le Conseil communal a adopté le rapport d'activités et les comptes du Fonds culturel Riviera, de même que son budget.

Enfin, rappelons que le Fonds culturel Riviera prend également en charge les frais de réalisation et d'impression de l'Agenda Riviera pour un montant annuel de Fr. 130'000.--.

#### **TOURISME**

#### a) Relations avec le Conseil communal

Dans le domaine du tourisme, la Municipalité a déposé :

 le préavis No 35/2012 relatif à la demande de cautionnement par les communes de la Riviera (Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Saint-Légier-La-Chiésaz, Vevey, Veytaux) du prêt LADE accordé par le Canton de Vaud au projet de musée Chaplin's World.

Il a été accepté par le Conseil communal en 2013.

## b) Relations avec les milieux touristiques

La Municipalité poursuit son étroite collaboration avec les milieux touristiques, que ce soit au travers de sa présence au sein de l'association Montreux-Vevey Tourisme ou par le biais de nombreuses séances et groupes de travail réunissant tous les partenaires de ces milieux très importants pour l'économie montreusienne.

## c) Manifestations particulières

L'édition 2012 de Montreux Noël a connu une fréquentation identique à 2011, soit 420'000 visiteurs, et ce malgré une météo peu clémente (5 jours de beau sur 32 jours d'exploitation).

Si les débuts de semaine ont vu leur fréquentation régresser, la forte augmentation enregistrée durant les week-ends a permis d'équilibrer le chiffre total. Malgré la crise de la zone Euro, les touristes sont venus en grand nombre (environ 700 bus sur les quatre premiers week-ends). Le chiffre d'affaires généré par cette clientèle a progressé par rapport aux années précédentes. Toujours sur le plan de la fréquentation, l'organisateur constate une forte progression des visiteurs suisses alémaniques, ainsi que celle des visiteurs venant en train (+ 30 %).

Concernant les animations, le Marché Médiéval au Château de Chillon a vu son nombre de visiteurs augmenter de 730 à 10'000 visiteurs au total en 2012. Le Village de Noël, avec environ 17'000 visiteurs, voit une constante progression depuis son ouverture et le Père Noël aux Rochers-de-Naye reste toujours stable avec 17'000 visiteurs, dont 4'000 à 5'000 enfants non payants.

Sur le site du Marché de Noël, la patinoire synthétique a enregistré une fréquentation journalière moyenne de 80 patineurs, ce qui est excellent par rapport à la grandeur de celle-ci. Cette première expérience test s'est révélée très positive.

Dans les nouveautés en 2012, l'organisateur a mis en place des gobelets lavables avec consigne. Ceux-ci ont connu un franc succès auprès de la clientèle et un peu de réticence auprès des exploitants de stands. Le résultat est très positif en termes de propreté et de masse de déchets (en diminution). Ce concept a toutefois engendré quelques nuisances, notamment l'apparition d'une petite délinquance qui a volé des cartons de gobelets.

La problématique du retour de ces gobelets dans une grande manifestation (dix points de ventes différents) a nécessité un stock important de monnaie pour pourvoir aux week-ends. Les banques et les offices de postes étant fermés, cette somme a dû être stockée à proximité de la manifestation. Ce détail n'a malheureusement pas échappé à des cambrioleurs qui ont visité les locaux de l'organisateur.

Au vu d'une conjoncture économique difficile, Montreux Noël a accentué son effort sur le plan de la promotion, ce qui lui a valu un résultat positif et une bonne couverture médiatique dans toute la Suisse, ainsi que dans les pays limitrophes.

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, la cabane des bûcherons a été confiée à des associations locales. En 2012, l'organisateur a pu compter avec la présence des associations suivantes :

- Entraide Montreusienne, du 23 au 28 novembre 2012 ;
- SOS Futures Mamans Riviera-Veveyse, du 29 novembre 2012 au 5 décembre 2012;
- FC Rapid-Montreux Football Club, du 6 au 12 décembre 2012 ;

- La Chanson de Montreux, du 13 au 19 décembre 2012;
- Association de soutien de la Brigade de Saleuscex, du 20 au 24 décembre 2012.

Le chiffre d'affaires est équivalent à celui de 2011 avec un rendement légèrement plus faible étant donné que le résultat englobe également le nombre de gobelets lavables, payés par dépôt, sur lequel aucune marge de bénéfice ne peut être comptabilisée.

En résumé, l'exercice 2012 a été bon voire même excellent au regard de la conjoncture et des conditions atmosphériques. De plus, le résultat de la plupart des exposants est soit identique soit supérieur à 2011, ce qui est plutôt encourageant.

Le Montreux Grand Prix s'est déroulé du 6 au 9 septembre 2012. Forts de l'expérience de l'édition de 2006, les organisateurs ont décidé de ne plus fermer complètement la Grand-Rue et de ne pas placer l'édition 2012 sous le signe de la puissance, mais bien du prestige, de la qualité et de l'avenir de l'automobile, en particulier pour les véhicules à énergie renouvelable. Cette édition a tenu toutes ses promesses, sans aucun accident à déplorer, avec près de 20'000 visiteurs passionnés de belles mécaniques.

La Commune a soutenu les manifestations du 1<sup>er</sup> Août et les feux d'artifices, organisés par certaines sociétés de village et par l'Association des Intérêts de Montreux Centre. Par ailleurs, la Commune a soutenu, entre autres, le Montreux Grand Prix, le troisième Forum Couple et Famille au 2M2C, la Route gourmande, le Festival « Visions et saveurs indiennes » à Cité-Centre et la décoration de Noël de la Presqu'Ile du Casino (sapins).

#### **Autres institutions**

#### a) Taxe de séjour

La Commission intercommunale de la Taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve, sous la présidence de M. Lyonel Kaufmann, Syndic de La Tour-de-Peilz, a siégé à cinq reprises pour assurer la bonne gestion de l'exploitation de la Taxe de séjour et de la Taxe sur les résidences secondaires ainsi que pour se déterminer sur la répartition des recettes en faveur de l'animation touristique sur la Riviera et à Villeneuve.

La crise a été ressentie dans notre région en termes de nuitées hôtelières également en 2012. Un Franc fort par rapport à l'Euro est l'une des causes majeures de cette baisse sensible qui ne fait que se prolonger après la réduction de plus de 3 % des nuitées dans les hôtels en 2011.

En 2011, tout comme les années précédentes, la Commission a apporté son soutien à de très nombreuses manifestations et animations organisées sur son territoire et ce pour un montant de plus de Fr. 800'000.--.

Pour rappel, la Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve contribue à hauteur de Fr. 1'200'000.-- annuels à l'exploitation des points d'information assurés par Montreux-Vevey Tourisme.

En relation avec la baisse des nuitées, la demande du nombre des Montreux-Riviera Card a fléchi de manière significative puisque en 2012, 204'000 cartes ont été attribuées contre 232'000 en 2011.

Par ailleurs, elle a également soutenu les vingt sociétés de développement de la Riviera par un subside annuel fixe et une contribution variable selon les villages et en fonction de leurs activités respectives.

Les comptes de la Taxe de séjour seront présentés dans le préavis relatif aux comptes communaux 2012.

#### b) Centre des Congrès et des Expositions de Montreux SA (CCM SA)

Après une année 2011 décevante, 2012 s'annonçait meilleure avec un portefeuille de réservations plus fourni. Cependant, la mauvaise conjoncture économique a perduré, affectant le chiffre d'affaires commercial qui reste quasiment identique à l'année dernière (-1,9 %), mais inférieur de 6,8 % au budget soumis.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, le 2M2C a malheureusement enregistré l'annulation de neuf manifestations confirmées pour 2012. Ces désistements représentent une perte du chiffre d'affaires budgétisé de plus de Fr. 600'000.--. En revanche, le 2M2C a acquis 17 nouvelles manifestations en cours d'année, mais de moindre envergure et ne représentant au total qu'un chiffre d'affaires de Fr. 360'000.--.

Avec 81 événements organisés, le 2M2C a connu une forte activité, mais le chiffre d'affaires moyen par événement de Fr. 62'100.-- (Fr. 65'719.--) continue de diminuer. Un franc fort, la chute du nombre de participants / exposants et la forte amplification des négociations tarifaires dues à une concurrence exacerbée en sont les causes principales.

Parmi les bonnes nouvelles, le 2M2C constate une forte croissance de 36 (24) conférences d'entreprises, notamment Swatch, MSD, La Poste, SBB, Linklaters, Nestlé, PricewaterhouseCoopers, Optic 2000, SOCAR, ainsi qu'un retour à la normale des 17 (11) spectacles variété et culture, malheureusement pondérée par une baisse des 6 (12) congrès et des 3 (5) soirées / fêtes d'entreprises et enfin la perte du Sundance Festival, due au renchérissement des cachets des artistes DJ.

Dans ce contexte et en dépit de tous les efforts pour contenir les charges, le 2M2C n'a pas atteint son objectif budgétaire et termine l'exercice sur une perte. Au vu du contexte ultra concurrentiel actuel, le 2M2C ne tenait pas à couper drastiquement dans des investissements marketing jugés absolument nécessaires. Il n'a pas souhaité non plus reporter la mise en place d'une nouvelle organisation commerciale performante impliquant la création de deux nouveaux postes en cours d'année.

Au niveau des ressources humaines, le 2M2C a tenu les ambitieux engagements pris, soit la mise en place d'un nouvel organigramme, la refonte de la totalité des descriptifs de postes, l'évaluation de tous les employés avec établissement d'objectifs, le calendrier respecté de réunions hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles et enfin les séances de formation avec le comité de direction élargi, puis les responsables d'événements.

2012 aura permis de prendre la pleine mesure des nombreux bénéfices apportés par la rénovation de l'Auditorium et de mieux maîtriser les technologies installées. L'organisation a été revue avec le départ du directeur technique et la refonte de la COMAT. Le 2M2C a également participé à la réflexion sur les travaux nécessaires pour répondre aux nouvelles législations en termes de sécurité des personnes et au maintien de la valeur d'usage du bâtiment, conclue par un premier préavis de sept millions de francs adopté par le Conseil communal.

Enfin, le 2M2C a contribué à la mise en place et au financement du nouveau Montreux Riviera Convention Bureau (MRCB) destiné à acquérir plus de congrès et de manifestations internationales, tout en intensifiant les relations commerciales avec les hôtels de la place, notamment en lançant une nouvelle promotion « réserver au moins 400 chambres pour votre événement à Montreux et les hôtels vous offrent le 2M2C ».

L'année aura donc été difficile, avec une activité soutenue mais une rentabilité durement touchée par la baisse du chiffre d'affaires. L'avenir paraissant toujours incertain, le 2M2C va poursuivre sa réflexion sur de nouveaux modes de fonctionnement pour atteindre un équilibre économique durable.

## c) Montreux-Vevey Tourisme (MVT)

L'année 2012 a connu une légère baisse au niveau touristique. Une reprise est annoncée dans la deuxième moitié de 2013. La centrale de réservation de Montreux Vevey Tourisme a enregistré 1 % de nuitées en plus en 2012, soit 11'700 pour un chiffre d'affaires de Fr. 1,325 million.

A noter que 144 voyages de presse se sont arrêtés à Montreux. Cela représente 479 journalistes, dont environ 30 % proviennent des pays prioritaires (Suisse, France, Proche et Moyen-Orient, Grande-Bretagne, Allemagne, Amérique du Nord) et 20 % des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine). Les autres médias proviennent principalement de divers pays européens, ainsi que du Sud-est asiatique. Huitante voyages de familiarisation représentant 612 professionnels ont découvert les richesses de Montreux. Ces agents de voyage viennent en majeure partie des marchés prioritaires, ainsi que de Russie, de Chine et d'Inde.

Des actions telles que workshops, sales calls et salons menées sur les marchés de Russie, du Proche et du Moyen-Orient et de la Chine ont été bénéfiques : MVT enregistre alors une progression de l'ordre de 15 %. Le plus gros marché, la Suisse (40 %) sur lequel MVT a focalisé ses efforts, augmente de 2 %.

La région de Montreux présente toujours un grand attrait. Ainsi, les événements majeurs suivants s'y sont déroulés : le « Festival of Media » a choisi Montreux pour sa conférence de 800 personnes, du 15 au 17 avril 2012, de même pour « Partylite », 750 personnes du 24 au 26 août 2012.

L'Association Romande des Assistantes Médicales y a organisé son congrès, 200 personnes du 8 au 9 septembre 2012. De plus, du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2012, 400 personnes du CERN s'arrêtaient à Montreux, sans oublier la récente Conférence des Cadres de la Poste Suisse comptant 500 personnes le 15 novembre 2012.

### Bibliothèque municipale

La première édition du samedi des bibliothèques vaudoises a eu lieu le 4 février 2012 et le public a bien répondu à cette invitation. De nombreuses animations ont été préparées, notamment par la Ludothèque, l'Animation Jeunesse et les bibliothécaires.

Parmi les différentes rencontres proposées en cours d'année, Son Excellence M. Ardeshir Zahedi, est venu dédicacer le deuxième volume de ses mémoires sur l'Iran d'autrefois. Il a répondu aux questions du journaliste M. Marc Wolfensberger de la TSR.

Juin a marqué le début des festivités consacrées à J.-J. Rousseau dans la Commune. Les Archives de Montreux et la Bibliothèque municipale (BM) ont présenté une conférence - spectacle au Parc du Vieux-Clarens et des élèves de de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux- Ouest (section VSO) ont lu des textes de cet auteur.

En septembre, M. Eric Christen, accompagné de deux comédiens a présenté « Rousseau, les Alpes et la poésie anglaise » et l'année s'est terminée sur une touche exotique avec « Visions et saveurs de l'Inde ».

La section jeunesse a été très dynamique avec la mise en place de différents projets avec l'Animation Jeunesse, sur place et aussi à l'extérieur. Des bibliothécaires se sont rendues au Centre « La Virgule » et à la plage du Pierrier pour y rencontrer les jeunes et leur proposer des lectures-animations. Des expositions à thème et des contes ont été appréciés par les enfants dès la rentrée d'automne.

Pour les internautes, le portail documentaire de la Bibliothèque est mis à jour très régulièrement et l'accès aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter) est bien en place. Les utilisateurs répondent favorablement à ces changements.

#### a) Statistique des emprunteurs et des prêts

Après avoir fait une mise à jour partielle du fichier des lecteurs, la Bibliothèque compte actuellement 7'290 (7'123) personnes inscrites réparties comme suit : 5'396 (5'223) emprunteurs individuels à la section adulte (BMA), 216 (207) collectivités, soit écoles, EMS, garderies et 1'678 (1'693) enfants ou adolescents à la section jeunesse (BMJ).

Le nombre de prêts pour l'année est de 95'841 (97'537) medias, prolongations comprises, à savoir livres, CD, CD-Rom, DVD et périodiques.

#### b) Fonds

Après avoir éliminé ou remplacé 2'476 (1'989) documents défraîchis ou désuets, tels que périodiques, livres en dépôt et en libre-accès, la Bibliothèque municipale possède 62'638 (59'135) medias, soit 49'246 (46'542) livres, 6'605 (6'178) bandes dessinées, 3'743 (3'474) CD, DVD et CD-Rom, ainsi que 3'044 (2'941) revues répertoriées.

#### c) Animations

La section jeunesse a accueilli 134 (150) classes. Les principaux événements de cette année pour la jeunesse sont :

- janvier à mars : Participation au prix « Enfantaisie », samedi des bibliothèques vaudoises, bricolage de Pâques ;
- avril à juin : Journée mondiale de la lecture, contes avec Mme C. Aebi, six rencontres au centre « La Virgule » et cinq « Lectures sous le parasol » à la plage Pierrier ;
- juillet : Passeport vacances ;
- septembre à novembre : Accueil des animateurs de « Lire et faire lire », concours de dessin de l'Animation Jeunesse, visites commentées de l'exposition « A chacun sa cabane » (760 élèves), nuit du conte avec Mme C. Aebi et Mme C.-A. Magnollay ;
- décembre : Contes de Noël avec Mme S. Fracheboud, contes indiens par Mme U. Kalyan.

La section adulte a organisé les rencontres culturelles suivantes :

- février : « Samedi des bibliothèques vaudoises » sur le thème de l'arbre aux saveurs ;
- avril : Journée mondiale de la lecture avec Mme S. Dormond et M. P. Y. Lador : lectures d'auteurs romands ;
- juin : Dédicace de Son Excellence M. Ardeshir Zahedi du deuxième tome de son livre consacré à l'Iran d'autrefois ;
- festivités J.-J. Rousseau au parc du Vieux-Clarens, en collaboration avec les Archives de Montreux;
- septembre : M. E. Christen a présenté « Rousseau, les Alpes et la poésie anglaise » accompagné des comédiens Mme M. Coutau et M. N. Reichel ;
- décembre : « Visions et saveurs de l'Inde » en collaboration avec la Ludothèque, les cinémas et le Centre de danse.

#### d) Divers

La Bibliothèque a acheté des liseuses à prêter au public.

# AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE LES GENERATIONS

En janvier 2012, des Etats Généraux de la Cohésion Sociale (EGCS) ont été mis sur pied réunissant des acteurs locaux, régionaux et cantonaux. Ces états généraux ont permis d'aboutir à la concrétisation d'une proposition d'engagement d'un travailleur social hors murs, votée par le Conseil communal.

### Office du logement

A la demande de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le dénombrement des logements vacants à Montreux a été établi au 1<sup>er</sup> juin 2012. A cette date, 93 (127) logements étaient libres, soit 49 (75) à louer et 44 (52) à vendre.

21 (16) ménages ont été expulsés de leur logement, situation requérant la présence d'un représentant de l'Office du logement.

#### a) Logements subventionnés

11 (20) préavis favorables ont été délivrés pour l'attribution d'appartements subventionnés.

#### b) Aide Individuelle au Logement (AIL)

82 (59) ménages ont bénéficié de l'AIL en 2012. L'aide en faveur des familles s'est élevée à Fr. 147'242.-- (Fr. 103'319.--), la moitié est prise en charge par le Canton de Vaud.

## c) Loi du 4 mars 1985 sur les démolitions, transformations et changements d'affectation d'immeubles d'habitation

Le nombre de demandes d'autorisation s'est élevé à 5 (7) en 2012.

#### d) Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués

43 (68) demandes d'aliénation ont été soumises à l'appréciation de la Municipalité sur préavis de l'Office du logement.

## **REME (Réseau Enfance Montreux et Environs)**

Le REME bénéficie des subventions annuelles de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et des Communes de Montreux et de Veytaux, basées sur les données budgétaires de chaque structure et les objectifs annuels de développement du réseau.

Font partie du réseau les Communes de Montreux, Veytaux, la Fondation d'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (FACEME, anciennement association Crèche-Pouponnière), l'association Scoubidou, la Structure d'accueil familial de jour et pour l'accueil collectif pré et parascolaire, les jardins d'enfants de Montreux.

#### a) Structure de coordination d'accueil familial de jour

La structure de coordination d'accueil familial de jour de Montreux et Veytaux compte 68 (61) accueillantes en milieu familial à fin 2012. 358 (360) enfants ont été placés pour 157'076 (147'976) heures de gardes effectuées.

L'encadrement des accueillantes en milieu familial bénéficie d'un poste de coordinatrice à 80 % et d'un poste d'employée d'administration à 20 %.

#### b) Jardins d'enfants de Montreux

Les quatre jardins d'enfants de Montreux, soit la Trottinette à Clarens, la Souricette à Chernex, la Bergerette à Glion et la Ribambelle à Montreux ont intégré le REME en mai 2012, après dissolution de l'Association des Haltes garderies et avec l'accord du Conseil communal.

Les jardins d'enfants sont destinés aux enfants en âge préscolaire (2 à 5 ans) et ouverts les matins de 8 h. 00 à 12 h. 00, du lundi au vendredi. La capacité d'accueil est de 15 enfants par matinée, par structure. Le coût est de Fr. 16.-- la matinée. Ce montant est facturé par les services sociaux chaque mois. Ces structures pratiquant l'accueil d'urgence, le REME a bénéficié pour 2012 d'une subvention de la FAJE de Fr. 7'800.-- par jardin d'enfants.

#### Autres tâches de la Direction

#### a) Aide complémentaire communale à l'AVS/AI

Le total des prestations versées en 2012 (allocation de Noël comprise) s'est élevé à Fr. 110'760.-- (Fr. 102'920.--).

Les services sociaux ont vendu aux bénéficiaires de l'aide complémentaire communale 190 (248) cartes de bus. Le coût réel d'une carte est de Fr. 50.--, vendue à Fr. 35.--. La participation communale s'élève ainsi à Fr. 2'850.-- (Fr. 3'720.--).

#### b) Traitements orthodontiques

43 (24) demandes pour la prise en charge de frais de traitements orthodontiques ont été déposées dont 1 (0) a été refusée. Une dépense pour la Commune de Fr. 103'784,20 (Fr. 91'590,95) répartie sur plusieurs années en fonction de la durée des traitements.

#### c) Prise en charge des frais de traitements dentaires

Le règlement établi pour l'octroi d'un subside pour les traitements dentaires des enfants en âge de scolarité est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1991.

55 (50) demandes ont été présentées au service dentaire scolaire, puis transmises, après contrôle, aux services sociaux. Aucune (1) demande n'a reçu de réponse négative. Il en résulte pour la Commune une prise en charge financière de Fr. 22'788,80 (Fr. 15'804,85).

#### d) Manifestations et actions en faveur des personnes âgées

Au cours de l'année sous revue, la Municipalité s'est fait représenter lors de 65 (74) manifestations organisées en l'honneur de personnes atteignant leur nonantième anniversaire. De plus, 6 (7) personnes âgées de 100 ans et plus ont été fêtées.

Le traditionnel Noël de l'amitié s'est déroulé le 12 décembre 2012 et a réuni 66 (69) personnes.

#### e) Organisation de l'Espace Plein Air

Comme chaque année, l'Espace Plein Air de la Foge à Chailly s'est déroulé sur toute la période des vacances scolaires, soit du 9 juillet au 24 août, du lundi au vendredi de 13 h. 45 à 17 h. 45.

164 (155) enfants ont participé à ces après-midis. Ils ont, en moyenne, fréquenté l'Espace Plein Air sur une période de trois semaines.

#### f) Consultations diverses

Des consultations sont proposées à la population par les institutions ci-après. Elles ont lieu dans les locaux de l'avenue des Alpes 22, à Montreux. La prise de rendez-vous s'effectue directement auprès des institutions :

- Pro Fa (consultation conjugale), jusqu'au 31 mars 2012 à Montreux, puis, dès avril, les consultations se tiendront à Aigle et à Vevey;
- Pro Infirmis ;
- Foyer Malley-Prairie (violences conjugales et familiales).

Par ailleurs, une permanence juridique est assurée par l'ordre des avocats vaudois le jeudi soir, de 17 h. 00 à 19 h. 00, à la Grand-Rue 114, à Montreux.

#### **Animation Jeunesse**

#### a) Centre de loisirs « Le Point »

Le centre de loisirs « Le Point », se trouve à la rue de la Gare 27, 1820 Montreux. Son ouverture hebdomadaire moyenne a été de 20 heures, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h. 00 à 14 h. 00, de 16 h. 00 à 18 h. 00 et le mercredi de 14 h. 00 à 18 h. 00.

En dehors de ces heures, le centre de loisirs « Le Point » accueille des activités initiées par et pour les 15 à 25 ans tels que des entraînements et des ateliers de danses diverses, des assemblées d'associations, des collectifs et des groupements de jeunes, ainsi que des soirées à thème organisées par et pour les jeunes.

Le centre de loisirs accueille également un groupe de « jeu de rôle » le samedi après-midi et le dimanche.

Un collectif de jeunes de 15 à 25 ans loue la salle de gymnastique du Collège Vernex le jeudi, de 19 h. 30 à 22 h. 00, afin de s'entraîner au breakdance, sous l'égide de l'Animation Jeunesse.

La fréquentation du centre « Le Point » a été de 15'007 (14'545) enfants sur 179 (184) jours, soit une moyenne de 85 (79) enfants par jour.

#### b) Centre de loisirs « La Virgule »

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs « La Virgule », rue du Collège 24, à Clarens, sont identiques à ceux du centre de loisirs « Le Point ».

Diverses activités socioculturelles y ont lieu. Certaines d'entre elles sont organisées en dehors des heures d'ouverture (sorties, repas, participation à la vie culturelle et associative montreusienne). Elles sont annoncées sur le site internet et le réseau social le plus utilisé par les jeunes.

L'association « Français en jeu » donne un cours hebdomadaire de français pour migrants dans les locaux de « la Virgule ». Le groupe « Habitants », issu du projet urbain « Clarensemble », utilise également les locaux pour ses réunions hebdomadaires.

L'association « Aïkivision » met trimestriellement sur pied un programme de promotion de la médiation et de prévention de la violence.

La fréquentation du centre « La Virgule » a été de 11'512 (9'016) enfants sur 179 (184) jours, soit une moyenne de 64 (49) enfants par jour.

## c) Encadrement et gestion des élèves de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest avant et après les devoirs surveillés

L'Animation Jeunesse a géré la prise de repas et encadré 3'379 (2'919) élèves de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest, pique-niquant dans la partie, réservée à cet effet, du restaurant scolaire « Le Carambert », soit une moyenne de 24 (20) enfants sur 141 (145) jours d'accueil. Elle les accueille et les encadre depuis leur sortie des devoirs surveillés jusqu'à la reprise des cours à 13 h. 45.

#### d) Camps de vacances

Les camps de vacances (non scolaires) montreusiens ont accueilli 428 (391) enfants pour 501 (464) places, répartis sur dix camps de vacances d'une semaine, représentant un taux d'occupation de 85,42 % (85 %).

Six camps se sont déroulés à Leysin (pendant les vacances scolaires de février, août et octobre). Ils ont été entièrement organisés par l'Animation Jeunesse.

Quatre camps ont été organisés par la Fondation Jolimont. Ils se sont déroulés en juillet à Champéry, avec le soutien administratif de l'Animation Jeunesse.

## e) Participations ponctuelles de l'Animation jeunesse à la vie associative, culturelle et sportive montreusienne et collaborations fixes

Les objectifs de participation à la vie culturelle et associative fixés en 2000, lors de la création du service Animation Jeunesse, ont été poursuivis en 2012. L'Animation Jeunesse a également participé, soit par le biais d'une présence participative et ludique, soit par le biais de mise à disposition de matériel ou de soutien financier, aux événements et manifestations suivants : le Montreux Jib Festival, la Fête au Village de Clarens, la Foire de Brent, la Foire des Planches et le Marché de Noël.

L'Animation Jeunesse a aussi poursuivi et développé sa collaboration avec diverses entités regroupant les jeunes de la Commune telles que les associations Orgiride, Good Boy et l'ASSIR (skatepark), ainsi que la Brigade de scouts de Saleuscex Montreux, que ce soit par le biais de garanties de déficit ou de soutien financier ou de la mise à disposition de matériel lors de manifestations.

#### f) Action éducative et préventive de l'Animation Jeunesse

- Participation au groupe « Guidance », au Groupe interdisciplinaire de santé et au groupe d'échange des délégués à la jeunesse de la Riviera. Le délégué à la jeunesse représente également les animations jeunesse du District de la Riviera Pays-d'Enhaut au sein de la Commission Prévention Riviera;
- conception et animation de séances d'information préventive aux nouveaux étudiants des écoles hôtelières, situées sur la Commune, qui en font la demande, en collaboration avec les chargés de prévention de Police Riviera, de la Gendarmerie, ainsi que la Fondation Vaudoise contre l'alcoolisme;
- conception et réalisation de la Montreux Jazz Young Planet 2012 et de l'action AVEC (Action, Visibilité, Engagement, Cohésion) en collaboration avec la Fondation du Festival de Jazz de Montreux;
- participation au groupe de réflexion régional autour de la situation des jeunes de 16 à 25 ans;
- le centre de loisirs « Le Point » accueille une séance hebdomadaire du groupe des Alcooliques Anonymes Riviera.

#### g) Divers

L'Animation Jeunesse a activement collaboré à la réalisation de la troisième « Fête des Voisins » qui a eu lieu le 29 mai sur le territoire communal. Dix-huit fêtes ont été recensées.

Gestion et développement du site <u>www.montreuxjeunesse.ch</u> : information aux parents, réservation en ligne des places de camps de vacances, archivage de photos prises et des documents vidéo tournés lors des activités de l'Animation Jeunesse. Par ailleurs, les statistiques affichent 42'473 (14'483) visites du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, ce qui représente 304'163 (36'207,5) pages visionnées, pour une moyenne de 7,16 (2,5) pages par visite.

L'Animation Jeunesse est également présente sur le réseau social Facebook. Trois pages relatives à l'Animation Jeunesse, au centre de loisirs le Point et au centre de loisirs la Virgule permettent de toucher ainsi environ 1'000 personnes.

### Accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Suite à l'acceptation le 11 juin 2012 par le Conseil communal du préavis No 15/2012, l'Animation Jeunesse a été chargée de concevoir et de réaliser, déjà en 2012, une unité supplémentaire d'accueil de midi pour les élèves scolarisés aux collèges de Vernex et d'Etraz.

Ce nouvel « accueil de midi » occupe les locaux de la salle 16, ainsi que la cuisine, sis au Collège d'Etraz. Pour les trois structures d'accueil, respectivement Chailly – La Foge, Chernex et Etraz, les enfants sont encadrés par une assistante socio-éducative, ainsi que d'une, voire de deux aides.

La prise en charge des enfants se fait pendant toute la pause de midi. Elle débute à la sortie des classes et se poursuit par le service d'un repas, suivi d'activités ludiques et récréatives permettant ainsi à l'écolier de se ressourcer pour les cours de l'après-midi.

L'élève est ensuite raccompagné sur son lieu de scolarisation. 7'340 (2'006) repas ont été servis sur 138 (63) jours d'accueil, pour une moyenne de 53 (32) repas par accueil.

#### **ECOLES**

Deux établissements ont été créés conformément à la loi scolaire et un Conseil d'établissements a été désigné. Il a siégé à quatre reprises en 2012.

## **Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est**

Le fonctionnement pédagogique et organisationnel de l'école vaudoise en matière d'enseignement, de grille-horaire ou de programme scolaire est placé sous la responsabilité cantonale, via le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture. Seules les activités extra-scolaires (activités culturelles ou sportives, camps par exemple), l'encadrement en dehors des cours (devoirs surveillés, restaurant ou accueil de midi), la logistique (gestion des bâtiments, transports des élèves), sont de compétence communale. Ce rapport ne présentera donc que les tâches relevant exclusivement de la responsabilité des Communes.

Les établissements scolaires montreusiens ont vécu, en 2012, un changement organisationnel fondamental. Si la Commune comptait trois établissements au début de l'année civile, seuls deux subsistaient à la rentrée scolaire d'été.

En effet, pour répondre aux contraintes de la Loi sur l'Ecole Obligatoire (LEO) et au concordat HarmoS (accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire) une nouvelle organisation a vu le jour, sur le territoire communal.

L'établissement primaire a disparu et les élèves ont été répartis et rattachés aux deux établissements secondaires existants. Ceux-ci se sont également réorganisés de façon à pouvoir offrir les mêmes prestations scolaires : les trois voies du secondaire dans chacun d'eux, en l'occurrence.

C'est donc une logique d'égalité de traitement des élèves, mais aussi de répartition géographique, qui a présidé à la réorganisation.

Montreux - Ouest	Montreux - Est
Direction et secrétariat	
Le Directeur, les enseignants et le personnel administratif (sauf les apprentis) sont du personnel cantonal.	
1 Directeur ;	1 Directeur ;
6 Doyens;	3 Doyens administratifs ;
3 employés d'administration ;	3 Doyennes pédagogiques ;
2 apprentis.	4 employées d'administration ;
	2 apprentis.

#### **Montreux - Est**

#### **Transports scolaires**

Le déplacement des élèves, de leur domicile à l'école, est assuré, pour ceux qui les utilisent, par les entreprises de transports publics et par le service communal du bus scolaire pour ceux qui habitent des lieux éloignés ou mal desservis par les transports publics.

Le bus scolaire est loué à l'entreprise Goldenpass (MOB). En revanche, le chauffeur est engagé par la Commune et les abonnements aux ayants-droits payés par elle.

Seize élèves de Clarens sont conduits en bus scolaire à destination des classes d'accueil et de développement d'Etraz.

Dix élèves, dont le domicile est réparti sur le territoire communal, fréquentent la classe OES (classe officielle de l'enseignement spécialisé). Ils sont transportés en taxis privés de leur domicile au collège de Chailly et retour. Le coût du transport est pris en charge par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation) cantonal.

159 abonnements ont été délivrés : 134 abonnements ont été délivrés : 10 Blonay (secteur de Montreux); 11 Les Avants : 74 Brent – Fontanivent – Chailly; 25 Caux - Glion; 01 Caux; 05 Chailly; 04 Chamby; 33 Chamby – Villard; 33 Chernex; 14 Chernex; 05 Glion; 01 Clarens; 06 Les Avants; 13 Fontanivent; 26 Montreux – Territet – Veytaux. 12 Montreux; 04 Sonzier; 05 Territet; 11 Veytaux.

Un bus navette entre Clarens et Chernex (à l'usage exclusif des élèves) est organisé quatre fois par jour pour les enfants habitant les villages ou hameaux suivants : Fontanivent, Parc-Horizon, Chernex.

Des transports sont également organisés pour les activités sportives au stade de la Saussaz, à la piscine de la Maladaire et pour les leçons de gymnastique au Pierrier.

#### **Montreux - Est**

#### Restaurants scolaires et accueil de midi

Deux restaurants scolaires (un dans chaque établissement) offrent, dès le secondaire, des repas chauds et équilibrés aux élèves qui n'ont pas la possibilité de rentrer à leur domicile à midi en raison de l'inadéquation des horaires des transports publics avec ceux de l'école (ils bénéficient alors d'un tarif réduit) ou de l'impossibilité des familles de les accueillir.

Au primaire, le développement des APEMS (accueil pour écoliers en milieu scolaire) à Chernex, Chailly et Montreux-centre (Etraz) a permis de répondre aux besoins des familles dont les parents travaillent.

#### **Devoirs surveillés**

A l'issue des repas (pour le secondaire) les élèves sont pris en charge par une structure de devoirs surveillés. Les écoliers ne prenant pas le repas de midi au restaurant scolaire bénéficient également de cette prestation qui est répétée en fin de journée scolaire pour ceux qui en ont besoin, particulièrement les primaires.

#### Journées de ski et camps

Réservées aux classes du CYP2 (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année), les journées de ski, organisées aux Rochers-de-Naye sur deux jours, permettent aux élèves de se préparer aux camps d'une semaine auxquels ils participeront au secondaire. Dix-neuf classes en ont bénéficié. Les activités sportives d'un camp sont placées sous la responsabilité d'un chef sportif (maître EPH), secondé par une équipe de moniteurs engagés par la Commune.

Le prix de revient moyen par élève et par jour s'élève à Fr. 82,59 (Fr. 86.--). La participation des parents est de Fr. 40.-- (Fr. 30.--) pour les deux jours, le solde étant pris en charge par la Commune.

Quatorze classes du primaire ont participé à un camp d'automne ou d'été dont neuf à Leysin, au chalet de la Commune « Les Esserts ». Toutes les classes de 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> secondaires ont participé à un camp de ski.

Vingt classes du secondaire ont participé à un camp de ski à Leysin ou Champéry (Jolimont). Deux journées pour les 9<sup>èmes</sup> années ont eu lieu dans les stations des Alpes vaudoises.

#### **Montreux - Est**

#### **Après-midis sportifs et joutes**

Des après-midis sportifs permettent aux élèves de pratiquer des disciplines sportives différentes, notamment la course d'orientation, l'athlétisme, le triathlon ainsi que sports d'équipe comme le volley, le basket, le foot en salle etc.

Tous les élèves de 5<sup>e</sup> année passent un test de natation dont les résultats permettent d'établir la liste des enfants astreints aux cours d'appui de natation

#### **Activités culturelles**

**Différents spectacles et** activités sont proposés aux élèves, soit à l'initiative de la direction, soit à celle des enseignants. Ces activités se font en collaboration étroite avec des partenaires culturels locaux (le « Montreux Comedy Festival », par exemple) ou extérieurs. Les élèves visitent des expositions, assistent à des spectacles ou participent à des conférences. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et ne donne qu'un aperçu de ce qui a été mis en place.

Selon leur âge, les élèves reçoivent une initiation à/au :

- la musique (CIN les enfantines);
- la peinture (1<sup>ère</sup> année);
- la musique opéra (2<sup>ème</sup> année);
- théâtre (3<sup>ème</sup> année);
- la sculpture (4<sup>ème</sup> année);
- la peinture (5<sup>ème</sup> année);
- la musique classique (6<sup>ème</sup> année);
- cinéma (7<sup>ème</sup> année);
- theâtre (8<sup>ème</sup> année);
- la musique du monde (9<sup>ème</sup> année).

Chœur des écoles : participation à « Tous en chœur » avec Michel Fugain.

Hommages à Jean-Jacques Rousseau et Robert Mermoud.

« Rambertville » : manifestation citoyenne de création du fonctionnement d'une ville (plus de 2000 visiteurs). Activités PAM (Prévention des Accidents par Morsures de chien) (DEP & petits élèves).

Ciné du Musée avec conférence (1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> année).

Visites guidées de Montreux par les aînés (4<sup>ème</sup> année).

Cinéma : « Les enfants loups »  $(5^{\text{ème}} \text{ et } 6^{\text{ème}} \text{ année}).$ 

Montreux Art Gallery (7<sup>ème</sup> année).

Théâtre « Le Paratonnerre » avec visite du TMR (8ème année).

#### **Montreux-Est**

#### **Education sexuelle**

Des cours ont été dispensés aux élèves des classes de 1<sup>ère</sup> année primaire, à raison de deux séances. Ils ont été donnés par les animatrices du Centre médico-social Profa. Ces cours ont également concerné les élèves de 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> année.

Des séances d'information destinées aux parents se sont déroulées en octobre et en novembre.

#### **Education routière**

Le programme de l'éducation routière a été donné à toutes les classes enfantines (deux périodes) et de  $1^{\text{ère}}$  et  $2^{\text{ème}}$  année (1 période). De même, les classes secondaires, de la  $6^{\text{ème}}$  (une période) à la  $9^{\text{ème}}$  année (deux périodes) en ont bénéficié.

Pour les classes de 5<sup>ème</sup> année, c'est le traditionnel « jardin de la circulation » qui a eu lieu dans les sous-sols du 2M2C.

#### Prévention des délits

Les spécialistes de Police-Riviera, mandatés par le Canton sont intervenus dans les classes de 6<sup>ème</sup> année, à raison d'une période pour aborder la prévention des délits.

### **Groupe Guidance**

Le Groupe Guidance est un groupe mixte et pluridisciplinaire composé de dix membres. Ils sont choisis au sein du Conseil d'établissements et parmi des professionnels (jeunesse, écoles, santé, police, intervenants sociaux). Les membres du Groupe se sont réunis à cinq reprises, afin de proposer des solutions à des problèmes rencontrés par certains jeunes en milieu scolaire et d'offrir de nouvelles actions de prévention.

L'information sur l'existence du Groupe Guidance est diffusée par une annonce dans le « Chalendrier », calendrier distribué à tous les élèves des Communes de Montreux-Veytaux. Une brochure est également distribuée aux élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest à la rentrée des classes.

Le Groupe Guidance accueille de temps en temps des stagiaires des différents milieux concernés, ainsi que des intervenants extérieurs intéressés par le fonctionnement du groupe. Un échange régulier avec les Directeurs des deux établissements scolaires est assuré par la présidente du groupe.

#### Conseillère Ecole-Famille

Les problématiques soumises sont les mêmes que les années précédentes (élève en souffrance dans son milieu scolaire et familial). Ces demandes proviennent essentiellement des directions d'établissement, des enseignants, des infirmières scolaires et des Services de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire (PPLS), mais aussi d'autres services de la région de manière de plus en plus large (SPJ, Appartenances, CSP, etc.). Le nombre de dossiers 78 (83) a légèrement diminué depuis l'année scolaire précédente.

La réorganisation des établissements scolaires a amené un changement au niveau des interventions de la Conseillère école-famille. Un équilibre est constaté concernant les demandes en provenance des deux établissements. Néanmoins, les situations d'enfants scolarisés au primaire (aussi bien à l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est qu'à celui de Montreux-Ouest) restent importantes et parfois inquiétantes.

#### Service de Santé Scolaire

Le service de santé scolaire est assuré par deux infirmières, à temps partiel, en collaboration avec un médecin scolaire.

#### a) Elèves du cycle initial (classes enfantines)

Pour toutes les classes enfantines de la Commune, 102 (125) familles d'enfants du cycle initial, sur 122 (166) invitées, ont assisté à une entrevue individuelle avec l'infirmière.

#### b) Elèves primaires

Au début du premier cycle primaire des mises à jour de 131 (115) vaccinations ont été effectuées.

#### c) Elèves secondaires

Pour les classes de 7<sup>ème</sup> et de 8<sup>ème</sup> année, 483 (377) vaccinations ou rappels ont été effectués.

#### d) Pour tous les élèves

De nombreuses interventions 1'417 (1'617) ont eu lieu dans le cadre de problématiques individuelles (accident, maladie, accompagnement de handicaps, etc.).

41 (43) interventions ont eu lieu dans le cadre de problématiques collectives (contrôle de poux, hygiène, etc.).

#### e) Prévention, projets interdisciplinaires

Que ce soit par une participation active à la journée du sida, par exemple, ou l'implication dans la médiation par les pairs, les premiers secours, la collaboration avec Profa, le SPJ ou les professionnels de l'école, les activités des infirmières se développent et se diversifient continuellement.

#### f) Service dentaire scolaire

Les visites de dépistage des caries ont été effectuées dès le 10 janvier 2012 par les onze médecins-dentistes de la place qui ont passé une convention avec la Commune de Montreux. Deux médecins-dentistes de Villeneuve ont également signé cette convention. Ils pratiquent le tarif dentaire scolaire pour les enfants de Montreux, mais ne procèdent pas aux visites de dépistage des caries.

Tous les élèves des classes primaires et secondaires ont été contrôlés. Ils ont été convoqués à la clinique dentaire du cabinet de Rambert, à Clarens ou à celui du collège d'Etraz, à Montreux.

Selon le règlement, les traitements dentaires au bénéfice d'un subside communal doivent être effectués par un médecin-dentiste signataire de la convention avec la Commune de Montreux et les traitements orthodontiques doivent être suivis chez un spécialiste en orthodontie.

Nombre d'élèves examinés lors des visites de dépistage :

Classes secondaires 1'151

Classes primaires <u>1'094</u>

Total 2'245

Nombre de classes visitées :

Classes secondaires 061

Classes primaires 062

Total 123

Les heures consacrées au dépistage sont comptabilisées et évaluées en points, selon les indications de la Société Suisse d'Odonto-stomatologie.

La valeur du point est de Fr. 3,10. Une matinée représente 368 points.

38 matinées ont été consacrées au dépistage des caries.

Un médecin-dentiste examine trois à quatre classes par matinée. Coût du dépistage : Fr. 43'350,40.

# Vœux et observations sur la gestion 2011 émis par la Commission de gestion du Conseil communal

Le Conseil communal a accepté à l'unanimité dans sa séance du 20 juin 2012, les réponses municipales aux vœux émis par la Commission de gestion du Conseil communal.

#### **CONCLUSIONS**

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes ;

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport No 05/2013 de la Municipalité du 28 mars 2013 sur la gestion

de la Commune pour l'année 2012,

ouï le rapport de la Commission de gestion,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### DÉCIDE

- 1. de prendre acte du présent rapport ;
- 2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2012.

Ainsi adopté à Montreux, le 21 mars 2013.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic La Secrétaire

L. Wehrli C. Martin